

LES CÉVENNES

-Valleraugue-

**DU TEMPS, DE L'EAU,
DES PIERRES, DES HOMMES...**



Paul BOONAERT

DU TEMPS, DE L'EAU, DES PIERRES, DES HOMMES...

Maitriser le patrimoine agropastoral cévenol pour l'adapter à la mondialisation.

Un hameau comme un modèle d'intégration du patrimoine aux enjeux du territoire.

Paul BOONAERT

Promoteur : Nicolas LORENT, Enseignant à LOCI Tournai, Architecte

Expertise : Nathalie CREPIN, Architecte du Parc National des Cévennes

Atelier 1.618 : Éric VAN OVERSTRAETEN, Pierre ACCARIN, Daniel OTERO PENA,
Luca SGAMBI

Travail de recherche réalisé dans le cadre de la validation du Master de la
Faculté d'architecture,
D'ingénierie architecturale et d'urbanisme de l'université catholique de Louvain UCL -
LOCI
Tournai, 2020-2021

PREFACE

J'ai vécu dans le Nord de la France depuis ma naissance, jusqu'à ce que j'aie étudié en Belgique. J'ai partagé ma jeunesse entre quelques années à la campagne et la plus grande partie à Douai, ville moyenne de l'aire métropolitaine Lilloise. Comme beaucoup d'autres villes de la région, elle se caractérise par la présence de constructions en briques rouges, d'une topographie plane et homogène, d'un beffroi et de canaux aménagés. Ma vie d'adulte, je l'ai commencée à Tournai, 50 km plus loin, pour y suivre des études d'architecture. J'ai eu l'impression d'habiter dans l'équivalent belge de ma commune d'enfance. Pour autant, j'ai toujours apprécié le patrimoine du Nord, qui est le mien, son passé minier, comme son passé plus ancien, à l'époque des premiers seigneurs Francs et Flamands. Si j'ai toujours connu une certaine forme d'urbanité, j'ai pourtant très peu côtoyé l'effervescence des grandes métropoles. Au contraire, j'ai toujours préféré ce contraste puissant entre ville et campagne que seules d'anciennes petites villes fortifiées, comme Douai ou Tournai, peuvent me procurer.

Cependant, dans mon cœur, je me sens lié à une autre région, distante de près de 1000 km, à l'autre bout de la France : Les Cévennes. Depuis que mes grands-parents paternels ont découvert cette région dans les années 70, comme mon père avant moi, c'est quasiment tous les ans que nous retournons près de Valleraugue, dans le petit hameau des Salles, où mes grands-parents et mes tantes ont acquis une ancienne bâtisse qu'ils ont ensuite rénové. Là-bas, le dépaysement a toujours été total. D'abord, le relief est bien plus que marquant pour un nordiste ; là-bas, non seulement le vert prédomine sur toutes les teintes, mais l'horizon se heurte à des flancs de montagnes raides et schisteux. Le seul moyen de voir à nouveau au loin est de prendre de la hauteur et, là encore, le contraste avec les paysages du nord est plus que surprenant. Malgré le sentiment d'isolement que l'on peut ressentir au creux de ces vallées, je ne me suis jamais senti aussi libre ailleurs.

Durant mes études, j'ai largement apprécié les enseignements où il était question de patrimoine, de construction, mais plus particulièrement je pense, les ateliers de projet où il était question de travailler avec le contexte. Les différents exercices d'intégration, de prise de position, de réinterprétation dans un contexte donné, m'ont souvent amené à me questionner sur l'histoire et sur les événements qui avaient conduit à telle ou telle forme de bâti. Lorsque j'ai réalisé mon stage en milieu ouvrier à Ganges, aux portes des Cévennes, chez un maçon-musicien autodidacte, j'ai redécouvert le patrimoine Cévenol avec, cette fois, trois ans d'expérience en architecture. Parallèlement, en voyant ce paysage de pierres et de crêtes se transformer au fil des ans, la question de sa préservation me préoccupait de plus en plus. Avec l'âge, la conscience des effets négatifs de la mondialisation s'est imposée à moi. J'avais le sentiment que ce même constat semblait être de plus en plus répandu autour de moi. Dans cette perspective, il m'a alors semblé que, dans les Cévennes, soufflait déjà un vent de changement.

Ce mémoire de fin d'études, rédigé dans le cadre de mon Travail de Fin d'Etudes en vue de l'obtention de mon diplôme de master en architecture, s'adresse à ceux qui, comme moi, souhaitent que le patrimoine de chaque lieu résiste à l'uniformisation de masse que subit le monde depuis le début de la mondialisation. A ceux qui, dans leur démarche personnelle ou professionnelle, souhaitent d'abord comprendre et saisir les particularités d'un lieu et les intégrer au mieux dans l'impact qu'ils seraient amenés à avoir sur celui-ci. A ceux qui, également, voudraient avoir des pistes de réflexion sur une démarche locale, ou encore à tous ceux que le lien entre architecture et patrimoine est susceptible d'intéresser.

Paul BOONAERT, Fait à Tournai, mai 2021

REMERCIEMENTS

Ces remerciements s'adressent tout d'abord à mon promoteur, Mr Nicolas LORENT ainsi qu'à mon experte Mme Nathalie CREPIN, pour leurs précieuses interventions au cours de ma réflexion.

Je remercie également l'ensemble des professeurs de l'atelier 1.618, Mr Éric VAN OVERSTRAETEN, Mr Pierre ACCARAIN, Mr Luca SGAMBI et Mr Daniel OTERO PENA, pour l'intérêt dont ils ont fait preuve vis-à-vis de mon projet en atelier et pour leur précieux conseils et leçons d'architecture.

Je tiens à rendre hommage également à ma famille : mes grands-parents pour m'avoir fait découvrir les Cévennes, m'avoir appris à les connaître et à les aimer, ainsi que pour les nombreux documents qu'ils m'ont fournis pour alimenter ma réflexion ; mes parents, mes frères et ma sœur Jeanne, pour leur soutien dans les moments les plus difficiles et la confiance dont ils ont fait preuve envers moi. Je voudrais aussi souligner leur travail de relecture sans lequel cet ouvrage serait sans doute un peu différent.

Je voudrais également remercier Céline LOPES, pour sa présence et son soutien sans faille depuis mes premières années d'études. Tout comme je voudrais remercier ceux qui ont partagé mon quotidien durant ces longues années : Thibaut BISE, Alexandre PERNEY, Paul PENNINGCK et Kevin BOILLY, ainsi que tous les autres, amis et collègues, que j'ai rencontré dans l'aventure des études supérieures.

Enfin, mes remerciements vont à tous les habitants des vallées Valleraugoise que j'ai pu croiser, à la bibliothèque de Valleraugue et à la librairie Jean Calvin à Alès qui, par leurs quelques mots ou leurs conseils avisés, ont eux aussi nourri ma réflexion et veillé à la bonne orientation de mon propos.

À vous tous, merci !

INTRODUCTION

La surconsommation, la prise de conscience alimentaire, le changement climatique, l'avènement des réseaux sociaux et, paradoxalement, la perte du contact humain, les récents événements sanitaires, une famille qui s'agrandit, une autre qui se sépare... Il y a tant de raisons qui poussent les gens à s'interroger sur leur mode de vie, d'autres qui inquiètent ou encore font rêver. Toujours est-il que les campagnes attirent à nouveau : elles représentent un retour à l'essentiel, un rêve de nature retrouvée, de vie à l'extérieur, de rapports sociaux moins nombreux mais plus sincères, d'un meilleur rapport à l'alimentation. En somme, on y cherche ce que la modernité nous a ôté.

Dans les Cévennes, on observe ce changement depuis le début des années soixante-dix, après qu'elle eut connu l'une des plus grosses déprises démographiques françaises. Il est alors intéressant de se demander si le patrimoine Cévenol, qui avait presque disparu, s'adapte à cette nouvelle croissance démographique.

L'intégration du caractère d'un lieu, et la conception de projet qui s'inscrivent dans leur contexte, sont des thèmes abordés de manière récurrente dans les études d'architectures à LOCI Tournai. Mon attachement pour le pays Cévenol, les nombreux moments que j'ai passés à l'arpenter et un stage en milieu ouvrier à Ganges, sont autant d'arguments qui m'ont poussés à me questionner sur son patrimoine rural et son devenir.

Une prise de conscience de la potentielle perte de ce patrimoine par des Cévenols du pays ou le désir des néo-ruraux arrivés dans les années soixante-dix de le faire valoir une fois redécouvert, a engendré de très nombreux écrits permettant de comprendre les différentes identités cévenoles, le mode de vie des habitants de cette région au relief particulier, ou même les enjeux actuels auxquels font face les Cévennes. Parmi eux, de grands écrivains, historiens, amoureux du pays, comme André CHAMSON, Philippe JOUTARD, Patrick CABANEL, Daniel TRAVIER, mais aussi des associations comme le vénérable Club Cévenol, des détenteurs de savoir-faire comme l'Association des Bâisseurs en Pierres Sèches et l'Etablissement public du Parc National des Cévennes. Tous, œuvrent à leur manière pour faire découvrir, préserver et valoriser leur patrimoine. Il faut aussi compter avec les habitants qui, s'ils ne l'ont pas écrit, racontent et/ou perpétuent certaines traditions. Marquées par un mode de vie agropastoral et une histoire de résistance, les Cévennes sont un terrain d'étude très large, subdivisé en plusieurs identités géographiques mais unies sous une même identité culturelle : l'identité cévenole.

À raison d'une croissance démographique en hausse depuis une cinquantaine d'années, les nouveaux arrivants participent beaucoup à la valorisation du territoire avec de nombreux projets artisanaux, agricoles et culturels. Les études de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) à ce sujet, montrent que plus de la moitié des nouveaux arrivants ont créé leur propre emploi. Pour les aider à se développer sur le territoire, de nombreux moyens sont mis à leur disposition. Enfin, on peut souligner l'action de la Charte du Parc National qui permet d'assurer un développement du territoire en accord avec l'environnement et le respect des pratiques économiques et culturelles de la région.

Dans ce mémoire, nous nous interrogerons sur le patrimoine particulier des Cévennes et les moyens de l'assimiler aux enjeux du monde moderne. L'objectif étant de révéler, préserver et valoriser ce patrimoine pour qu'il ne disparaisse pas sous l'effet d'une mondialisation que l'on n'aurait pas maîtrisée. Ainsi, on peut se demander **comment adapter le patrimoine agropastoral cévenol à la mondialisation ?**

Afin de traiter le sujet, la lecture de nombreux ouvrages sur le patrimoine cévenol, l'évolution de la région ces dernières années, le mode de vie à l'époque de l'avènement des Cévennes ou encore les méthodes d'aménagements du territoire, a été nécessaire. Enfin, un voyage d'études au mois de juillet 2020 puis au mois de mars 2021 m'ont permis d'apporter une documentation photographique riche en plus de rencontrer des acteurs locaux sur le site étudié.

A l'échelle d'un village cévenol typique, nous finirons par concevoir un petit hameau en mettant en place les éléments étudiés de manière à intégrer le patrimoine cévenol dans un projet contemporain qui devra répondre aux problématiques du territoire.

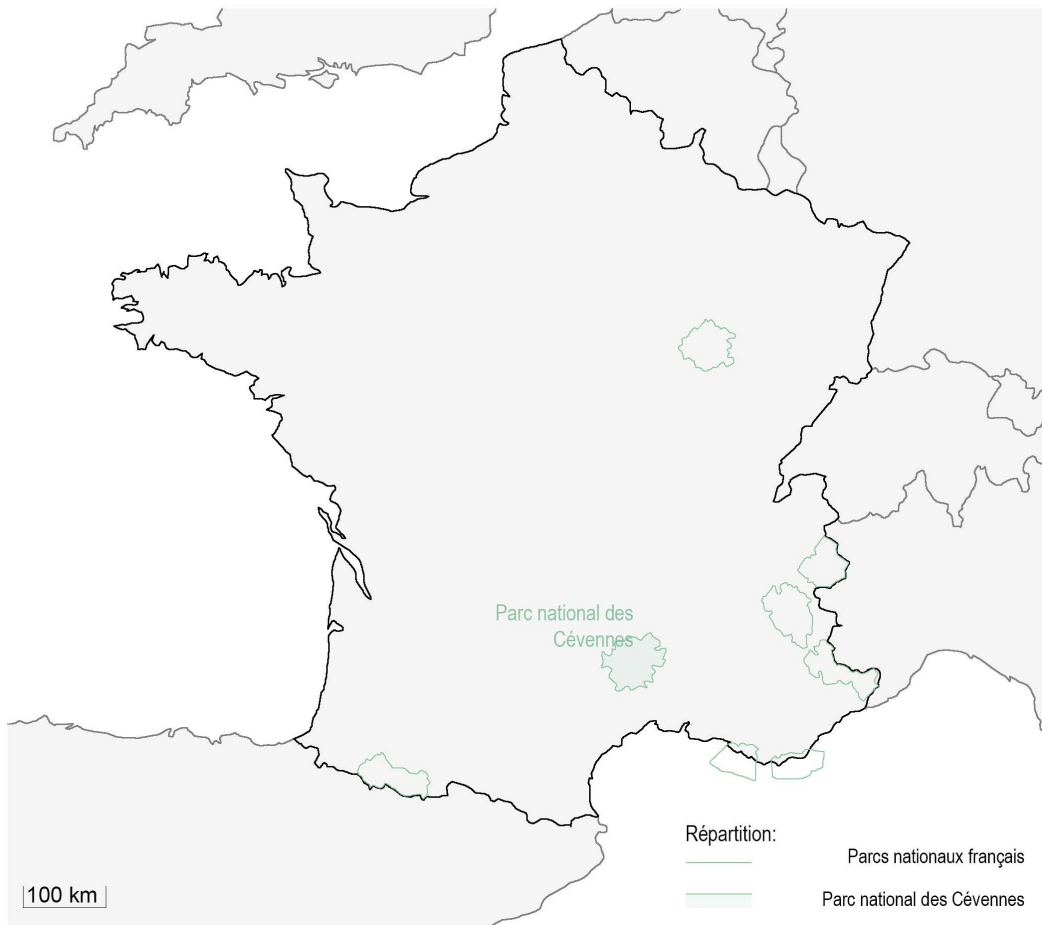
Nous verrons dans un premier temps qu'il est nécessaire de définir le contexte de la zone d'étude et de développer ce qui en fait ses caractéristiques, afin de mettre en évidence l'influence du patrimoine observable autour de Valleraugue. Puis, nous développerons les caractéristiques de ce patrimoine en démontrant l'interconnexion entre le relief, l'habitat, les cultures et l'eau. Nous verrons ensuite les enjeux auxquels font face les Cévennes et les solutions mises en place, pour finalement concevoir un projet de logement à vocation agricole, répondant à ces enjeux et mettant en valeur le patrimoine étudié.

SOMMAIRE

Table des matières

<u>PREFACE</u>	4
<u>REMERCIEMENTS</u>	6
<u>INTRODUCTION</u>	7
<u>SOMMAIRE</u>	9
<u>1. Les Cévennes : un territoire à l'identité particulière.</u>	13
1.1. <u>Quelques notions de vocabulaire.</u>	13
1.2. <u>Un périmètre qui s'est dessiné...</u>	15
1.3. <u>... Autour de quatre identités géographiques.</u>	15
1.3.1. <u>Mont Lozère ET Causse Méjean</u>	18
1.3.2. <u>Vallées Cévenoles ET Aigoual</u>	18
1.4. <u>Le parc national habité.</u>	22
1.5. <u>Un village témoin : Valleraugue.</u>	25
1.5.1. <u>Un regard sur son paysage.</u>	27
<u>2. Eléments caractéristiques du patrimoine cévenol.</u>	30
2.1. <u>Un mode de vie agropastoral et son développement territorial.</u>	30
2.1.1. <u>Organisation de l'espace...</u>	30
2.1.2. <u>... Sur différents niveaux spatiaux</u>	34
2.1.3. <u>Les limites spatiales du quartier</u>	37
2.1.4. <u>Et ses interactions sociales</u>	37
2.2. <u>Aménagement du paysage : La terre, la pierre et l'eau</u>	40
2.2.1. <u>Les terrasses de cultures,</u>	40
2.2.1.1. <u>Une solution d'aménagement du relief.</u>	40
2.2.1.2. <u>L'origine des terrasses cévenoles.</u>	42
2.2.1.3. <u>Un système cohérent d'aménagement des versants.</u>	44
2.2.1.4. <u>Construire une architecture visible du proche au loin,</u>	45
2.2.2. <u>L'Eau, un ennemi invincible et un allié indispensable</u>	50
2.2.2.1. <u>Le réseau hydrographique des vallées et leurs éléments remarquables.</u>	51
2.2.2.2. <u>Les béals</u>	53
2.2.2.3. <u>Les tancats</u>	57
2.2.2.4. <u>Un aménagement cohérent des versant, son savoir-faire et sa conservation.</u>	59
2.3. <u>Identité architecturale</u>	62

2.3.1.	La maison Cévenol	62
2.3.2.	Son implantation	64
2.3.3.	Volumétrie	64
2.3.4.	Organisation spatiale interne	66
2.3.5.	Matérialité	67
2.3.6.	Techniques constructives	70
2.3.7.	Les Abords	73
3.	Les Cévennes aujourd’hui	75
3.1.	Une évolution démographique croissante	75
3.1.1.	La déprises après le XIX	75
3.1.2.	Les néo-ruraux	75
3.1.3.	Les nouveaux habitants	76
3.2.	Les enjeux du territoire,	78
3.2.1.	La problématique de l’eau	78
3.2.2.	Valorisation des terrasses	80
3.2.3.	L’agriculture Cévenol aujourd’hui	82
3.3.	Le soutien du Parc National	84
3.3.1.	La charte du Parc	84
3.3.2.	Les 8 points stratégiques	84
4.	Projet d’architecture : Un hameau comme un modèle d’intégration du patri- moine aux enjeux actuels du territoire.	89
4.1.	Les échelles convoquées par le projet	95
4.2.	Comment s’implante le projet ?	97
4.3.	L’organisation de l’espace bâti	101
4.4.	Les usages au sein du hameau	107
4.5.	Détail d’un logement	109
4.6.	Matériaux et structure	114
4.7.	Les abords et les bâtiments annexes	117
4.8.	Mes inspirations pour ce projet	115
	CONCLUSION	119
	BIBLIOGRAPHIE	121
	SITOGRAFIE	122
	ANNEXES	123



Carte des parcs nationaux en France métropolitaine, d'après <http://map.parcsnationaux.fr/>

1. Les Cévennes : un territoire à l'identité particulière.

Dans ce qui va suivre, nous allons tenter de décrire les Cévennes dans leur singularité et dans la multiplicité des réalités qu'elles recouvrent. Ainsi, après les avoir présentées en tant que territoire et réels éléments de patrimoine, nous nous attacherons à en dresser les différentes identités géographiques. Un accent particulier sera porté sur le Parc National des Cévennes, qui constitue un exemple à part de tentative de conciliation entre volonté de préservation d'un espace unique, activité économique et préservation d'un mode de vie.

1.1. Quelques notions de vocabulaire.

Nous prenons soin ici de définir les termes « patrimoine », « territoire » et « région » avant toute tentatives d'explication et d'analyse concernant le patrimoine agropastoral Cévenol et les éventuelles conclusions à en tirer, dans la mesure où les Cévennes présentent à ce titre bien des particularités.

Dans cette optique, le terme de « région » est celui qu'il convient de définir en premier. D'après le CNRTL (**C**entre **N**ational de **R**essources **T**extuelles et **L**inguistique)¹, la région correspond en son sens premier à une portion de territoire ou d'espace géographique. Cette définition revêt plusieurs sens dont le premier est une portion de territoire plus ou moins étendue et délimitée, formant une unité constituée soit par sa situation, son climat ou son paysage naturel, soit par son économie, soit par son histoire et ses caractères humains ou ethnologiques.

C'est précisément pour cette pluralité de sens qu'il est difficile de définir les limites de la région des Cévennes si l'on se réfère à l'un ou l'autre de ces critères d'autant plus que ceux-ci ont évolué au cours du temps.

Ainsi, une *région naturelle* voit son unité définie par des caractères physiques, comme la constitution géologique, le relief, le climat, la végétation. Selon cette définition on pourrait restreindre davantage les limites des Cévennes. On parlera alors plutôt de territoire des Cévennes, une étendue de terre, plus ou moins nettement délimitée, qui présente généralement une certaine unité, un caractère particulier. Alors qu'une *région géographique* est une portion de territoire dont l'unité est définie par des caractères physiques mais aussi des résultats de l'activité humaine (économie, système de production), c'est sûrement en ce sens que les Cévennes correspondent à un plus vaste territoire, à cheval sur trois départements, au sein d'une vaste *région administrative* : l'Occitanie.

C'est le second sens du mot région, à savoir une unité territoriale. La région administrative a pour but de promouvoir le développement économique et social d'un territoire regroupant plusieurs départements.

1 Cf. Sitographie

Enfin, la région peut correspondre à un lieu où se situe une influence, une idée, à un domaine où s'exerce une activité, un art ou une science. Cette notion se prête, elle-aussi, bien à la définition des Cévennes car elles possèdent une identité qui leur est propre : l'identité cévenole. C'est justement cette identité qui a donné lieu à un *patrimoine* extrêmement riche et divers faisant partie intégrante de la longue histoire de la ruralité Française.

Le terme de *patrimoine* appelle à définition. Toujours d'après le CNRTL, celui-ci est d'abord un ensemble des biens hérités des ascendants ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants. Son second sens est ce qui est transmis à une personne, une collectivité, par les ancêtres, les générations précédentes, et qui est considéré comme un héritage commun. Dans le cas des Cévennes, l'essentiel de la population a adopté un mode de vie agricole au sein du paysage montagneux. Par conséquent le patrimoine légué aux générations futures suivant le sens premier du mot prend la forme de véritables morceaux de paysages, architecturés, boisés, transformés et résultant de la nécessité d'y travailler la terre. La frontière entre les deux sens proposés est ténue car les anciens, regroupé en mas, hameaux ou villages, ont adopté un savoir-faire agropastoral particulier, transmis tel un bien par hérédité mais aussi par tradition et considéré comme un héritage commun.

1.2. Un périmètre qui s'est dessiné...

Cette région constitue un exemple flagrant d'une harmonie possible entre nature et hommes, aujourd'hui rêvée. Que ce soit la culture des châtaignes depuis le Moyen Age, la culture des mûriers, l'élevage des vers à soie, des chèvres, des cochons et des moutons, l'autonomie alimentaire mais aussi les cultes et croyances, tous sont autant de facteurs qui ont influencé et modifié l'usage du territoire, entraînant parfois des transformations incroyables du paysage. Ayant compris que cette nature n'avait pu se maintenir que grâce à la culture de ses habitants, l'Etat, qui souhaite préserver ces terres naturelles, accepte d'en faire un parc naturel habité. Il prend ainsi le contrepied de la doctrine de l'époque et s'oppose à la tentation d'en faire un sanctuaire de la nature. Cette mesure a permis d'empêcher la « muséification » de cette région. Ceci ainsi que d'autres mesures politiques, liées au tourisme et l'habitation, ont permis un réel redressement de l'activité des Cévennes, confirmant ainsi leur repeuplement et leur redéveloppement depuis maintenant une cinquantaine d'années.

Si de nombreux écrits évoquent les Cévennes, comme c'est le cas dès l'Antiquité ou les premiers voyageurs et géographes Grecs nommèrent cette région *Kemména*, on les retrouve aussi dans les écrits de Jules César dans lesquelles la barrière entre les Helviens et les Arvernes porte le nom de *Cevenna*². Les tentatives de délimitation de ce territoire varient au cours des siècles, tantôt couvrant une vaste étendue de la France, jusqu'en basse Loire où certains villages portent encore le nom de la région, tantôt plus restreintes et cantonné aux territoires couverts par les protestants lors de la guerre des camisards au début du 18^{ème} siècle. En vérité, il est autant compliqué de définir ce territoire d'un point de vue géographique que de le définir d'un point de vue culturel. Pour les géologues il s'agit du pays du schiste et du granit. Les querelles religieuses ont, elles-aussi, fait en sorte de fausser les limites de ce territoire ne voulant pas être associé par défaut à un culte qui ne serait pas le leur. Stevenson lui-même, dans son roman intitulé « *Voyages avec un âne dans les Cévennes* » nous raconte son voyage et son arrivée dans *la Cévennes des Cévennes*,³ (Stevenson, 1879) marquant ainsi le caractère pluri-géographique de ce territoire. Finalement c'est l'histoire même de cette région qui forme ses limites, aujourd'hui matérialisé par les limites de l'aire optimale d'adhésion au parc national. Cette réalité nous amène à préciser la géographie des Cévennes au travers des quatre identités décrites ci-dessous.

1.3. ... Autour de quatre identités géographiques.

Situées au sud du Massif central, face au plaine languedocienne, les Cévennes forment un ensemble de massifs aux caractéristiques géologiques distinctes qui constituent un territoire à cheval entre la Lozère et le Gard, qui déborde également sur l'Ardèche à l'est. Marqué par la rudesse du climat et du relief, ce territoire se distingue par plusieurs caractéristiques physiques, culturelles et historiques. On peut le décrire au travers de quatre identités géographiques dans lesquelles paysages, constructions et identités revêtent pour chacune d'elles des formes particulières.

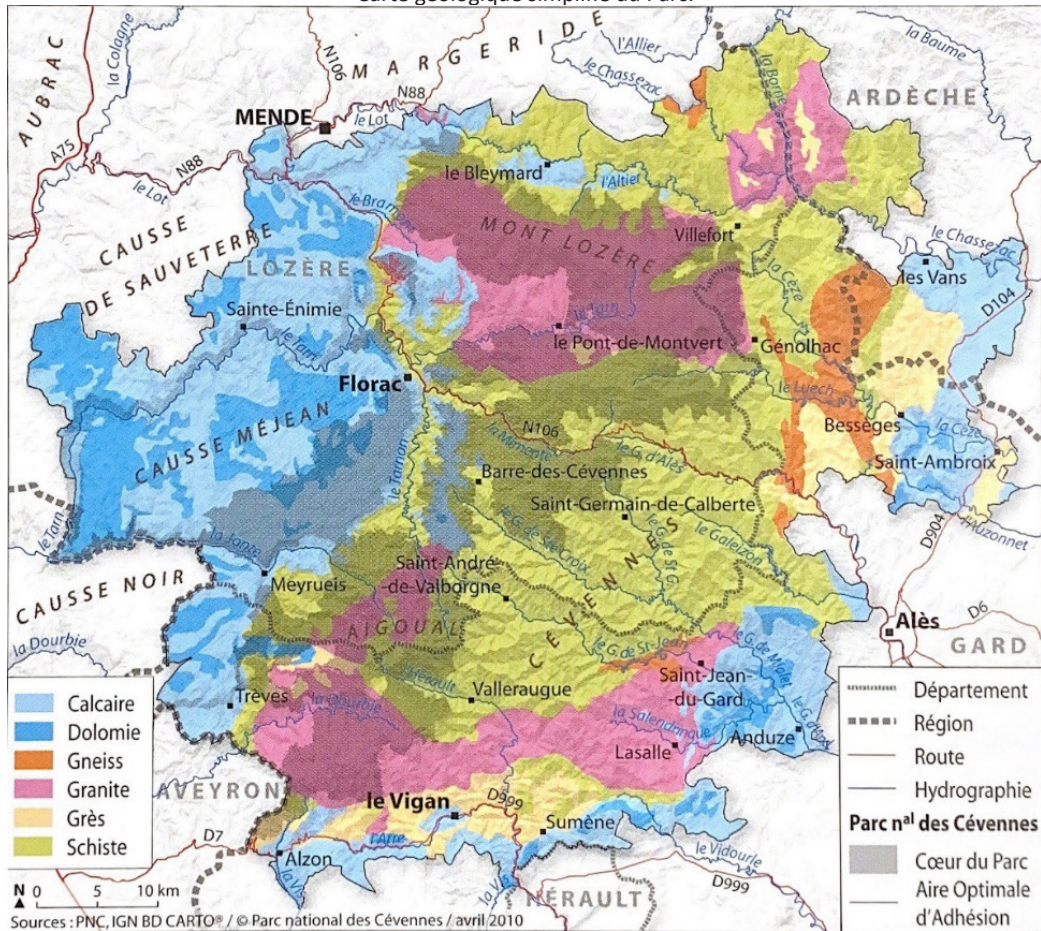
2 Joutard, P., Chabrol, J.P. (2020). *L'invention des Cévennes*. Alcide. p7.

3 Stevenson, R.L. (1879). *Voyage avec un âne dans les Cévennes*. Alcide.

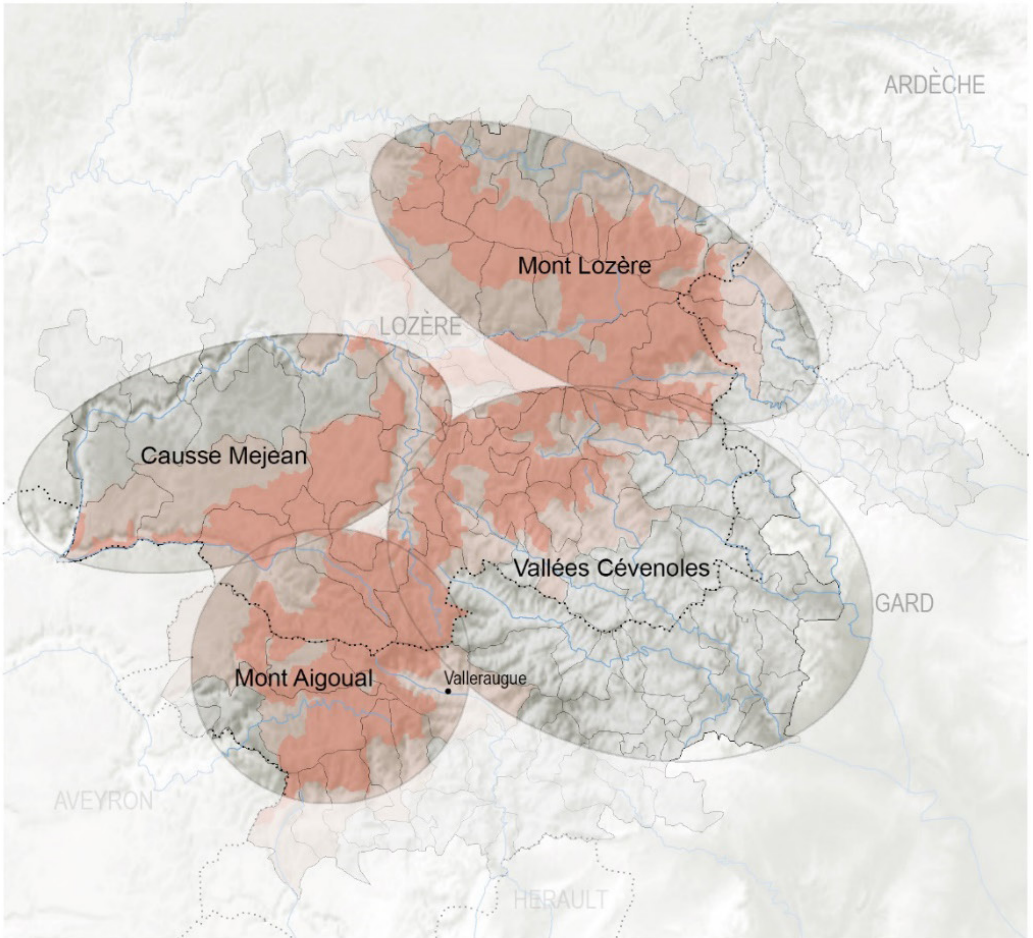
Ces quatre identités géographiques, représentées par le *mont Lozère* et le *causse Méjean* d'une part ainsi que le *mont Aigoual* et les *vallées cévenoles* d'autre part, recouvrent trois principaux substrats géologiques. Granit, calcaire et schiste sont les roches qui constituent le paysage du *mont Lozère*, du *causse Méjean* et des *Cévennes*. Puisque la nature des sols est différente, la végétation y est plus ou moins diversifiée ainsi que la ressource en eau qui se montre plus ou moins abondante.

4

Carte géologique simplifié du Parc.



4 Parc National des Cévennes, PNC., & Le Rouergue, L. R. (2010). Carte géologique simplifié du Parc. [Cartographie]. Dans *MAISONS DES CEVENNES Architecture vernaculaire au cœur du Parc National* (2010 ed., p.18)



Les 4 identités géographique des Cévennes:

- Limite du parc national des Cévennes
- Limite de département
- Limite de commune
- Hydrographie
- Coeur du parc
- Zone tampon de la réserve de biosphère
- Aire optimale d'adhésion
- Identités géographiques

1.3.1. Mont Lozère ET Causse Méjean

Le mont Lozère (qui regroupe un ensemble de sommets), culmine au sommet de Finiels à 1699 m et est composé de granit de manière assez homogène. Le climat y est froid en hiver et l'altitude en fait un endroit venté. La forêt y est rare après 800 m. Il fait partie des « hautes Cévennes » et est parcourue par de nombreux ruisseaux.

Le causse Méjean, qui est un vaste plateau calcaire dont le mont Gargo culmine à 1247m, est ceinturé par les gorges du Tarn, de la Jonte et par les vallées du Tarnon. On y retrouve un climat rude, contrasté entre le froid de l'hiver et la chaleur sèche de l'été. Ce plateau a cependant connu un essor important de l'agriculture avant de décliner progressivement au 20^{ème} siècle.

1.3.2. Vallées Cévenoles ET Aigoual

Les vallées Cévenoles sont caractérisées par un substrat schisteux qui donne un relief entaillé où se succèdent et s'enchevêtrent les « serres » (crêtes) et les « valats » (vallées). De nombreux auteurs comme André Chamson ou Patrick Cabanel comparent ces paysages à celui d'une mer agitée. Les crêtes s'élèvent à une altitude comprise entre 900 et 1000 m. Elles sont constituées de pentes abruptes creusées à la force de l'eau et donc sujettes au ravinement. Tournées vers la Méditerranée, les vallées Cévenoles jouissent d'un été chaud et sec et d'un hiver moins rigoureux. Entre les deux saisons, à l'automne, les précipitations prennent la forme de violentes averses aussi *appelées épisodes cévenols*, qui provoquent des crues parfois dévastatrices dont l'histoire de cette région est profondément marquée. Ces pentes ravinées et abruptes sont d'ailleurs sillonnées par de nombreux affluents du Gardon, lui-même se jetant dans le Rhône. C'est dans cette identité géographique que l'on retrouve énormément de paysages construits en un amphithéâtre de terrasses et d'aménagements hydrauliques liés à cet apport en eau parfois insuffisant et, à l'inverse, parfois surabondant. On y retrouve également de nombreux espaces naturels où le rocher affleure et le chêne pousse. Mais les traces de nombreuses châtaigneraies parcourent également ce territoire dont la survie s'est essentiellement basée sur la culture du châtaigner. Les nombreux séchoirs à châtaigne, les *clèdes* en occitan, clairsement encore les pentes montagneuses de ces cultures.



Les Vallée Cévenoles depuis Bonperrier, Photo : P.Boonaert juillet 2020

Enfin, l'Aigoual forme la quatrième identité géographique. Son sommet domine le paysage alentours, à une altitude de 1567 m. On y retrouve le schiste au sud dans la vallée de l'Hérault et du granit au nord. On retrouve dans la partie schisteuse de l'Aigoual les caractéristiques des vallées Cévenoles si ce n'est que la pente y est plus raide. Cette montagne est un des sites les plus pluvieux de France, ce qui favorise d'autant plus le ravinement. Son sommet est souvent caché par un brouillard dense et un bon manteau de neige l'habille fréquemment l'hiver. C'est d'ailleurs sur la crête de l'Aigoual que se trouve la source de l'Hérault, ce fleuve qui traverse le département du même nom et qui se jette dans la Méditerranée après un parcours de 150 km. L'Aigoual est aussi un nœud important dans le domaine de l'eau puisque sa crête, qui forme la frontière entre le Gard et la Lozère, s'inscrit dans la limite formée par une chaîne de crêtes séparant les bassins versant méditerranéen et les bassins versant atlantique. Au nord de l'Aigoual on retrouve beaucoup de forêts sur un relief moins pentu. Qualifié de « désert inhospitalier » à la fin du XIX^{ème} siècle à cause d'une déforestation intensive, c'est George Fabre qui entreprend son reboisement à la fin de cette même époque. En effet, Sa déforestation et sa forte hygrométrie menaçaient de crues et de coulées de boue les plaines languedociennes mais aussi les passes de la Gironde et le port de Bordeaux.



Le Mont Aigoual depuis le col de l'Elze, Photo : P.Boonaert mars 2021



La vallée du Clarou et derrière, les vallées de l’Hérault, depuis le col du Coulet, Photo : P.Boonaert juillet 2020

1.4. Le parc national habité.

La prise de conscience progressive des caractères particuliers de ce territoire et des menaces qui pesaient sur leur préservation ont amené à la création d'un espace unique associé à un paradigme novateur en matière de coexistence entre activités humaines et patrimoine naturel.

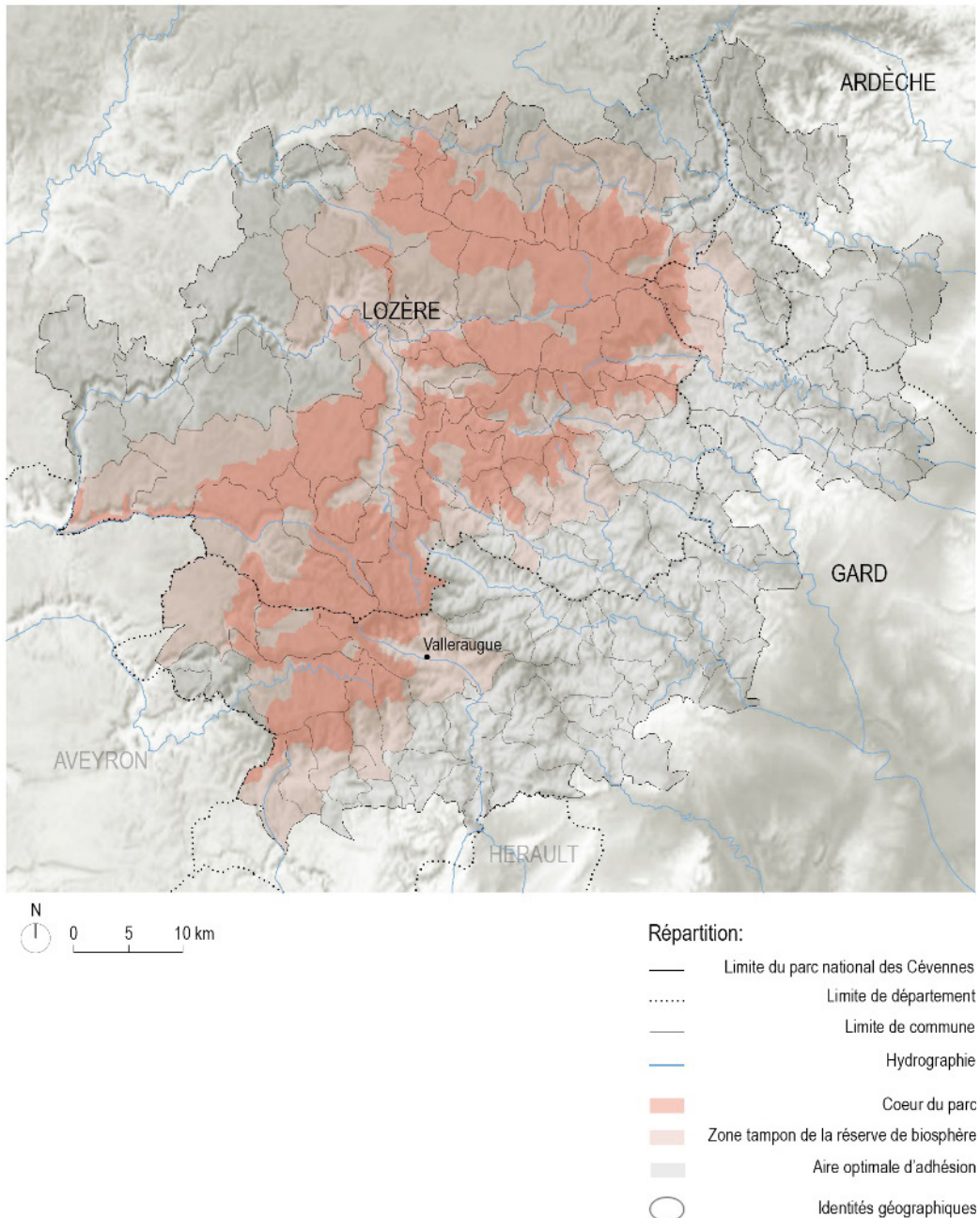
En effet, Plusieurs fois menacé de disparaître, ce patrimoine est aujourd'hui protégé par un Parc National fondée en 1970. Tout le débat autour de la création de ce parc réside dans le fait qu'il s'agit d'un territoire habité. La présence de l'homme complique la mise en œuvre de la vision de l'époque d'un parc national. Les cévennes, que la bataille opposant catholiques et protestants a fait devenir un lieu de mémoire pour les huguenots, inspiraient à la pieuse vénération des cévenoles. Or la création d'un parc national dont la législation vise à sa protection, renvoyait aux yeux des habitants à la notion de sanctuarisation et donc au sacré, alors que la culture protestante s'oppose à cette notion qui est réservée à Dieu. Alliée à une crainte de dépossession de leur lieu de vie et de leur héritage, c'est donc avec difficulté que l'idée de délimiter un territoire dans le but de le protéger doit s'installer peu à peu dans les mœurs cévenoles. C'est à Edouard-Alfred Martel que l'idée de créer un parc national des cévennes revient. Lui qui, en 1913, revenant d'un voyage aux Etats-Unis où ce type de parc existait déjà comme à Yosemite en 1864 ou à Yellowstone en 1872, définit un parc naturel comme étant « *une réserve territoriale, à limites précises, à l'intérieur de laquelle une disposition légale appropriée conserve et protège – contre toute destruction, détérioration, ou défiguration du fait de l'homme – les composantes naturelles, faune, flore, sites pittoresques et particularités géologiques et hydrologiques* ».

Malheureusement les guerres mondiales et la crise des années 1930 relèguent cette idée même au second plan. La double déprise rurale et démographique que connaissent les Cévennes au lendemain de la seconde guerre mondiale ressuscite l'ambition d'un parc national d'abord chez l'avocat Charles Bieau en 1956, dans la continuité du reboisement du massif et par conséquent dans l'optique d'un parc forestier. L'Association du parc national culturel Cévennes-Lozère créée en 1957 se mobilise alors pour faire valoir le projet qui rencontre encore des réticences. Elle pourra compter sur un autre courant, celle de la « confrérie » des « Amis des sources » portée par un petit groupe ardéchois ; les médecins férus d'histoire Pierre Richard et Jean Pellet de même que l'abbé Jean Roux en seront des figures de proue.

A partir de 1960 les fondements du parc national reposent sur des questions lourdes de sens, et pour y répondre intervient un nouvel acteur du débat : l'Etat. On se demande si le parc doit être « naturel » ou « culturel » ? Ou les deux à la fois ? Puisque le parc est une institution laïque alors peut-il prendre en compte l'identité historique, religieuse et spirituelle des Cévennes ? D'autres difficultés sur le fondement du parc concernent la question du reboisement, celle du développement touristique et de la place de l'agriculture. Se posent surtout les questions des limites du territoire concerné et des frontières entre la zone de protection (la zone cœur du parc) et la zone périphérique (l'aire d'adhésion).

Ce n'est que des années plus tard, après des débats houleux entre opposants et partisans du parc, radicalisés par les événements de mai 1968, de nombreux démêlés et une longue procédure que voit le jour, le 2 septembre 1970 le Parc National des Cévennes (PNC) sans pour autant que la question de parc « naturel » ou « culturel »

n'ait été véritablement tranchée. Peu à peu et avec l'arrivée du second directeur du parc Emile Leynaud, la prise en compte du passé cévenol commence à être clairement assumée par l'institution. Cette orientation participe à préserver un mode de vie rural en lien avec son histoire.



Carte simplifié du Parc National des Cévennes, P.Boonaert, source : PNC

Même si tout n'a pas fonctionné et s'il a fallu du temps encore pour marier réglementation et avis de la population, on ne peut pas nier les bienfaits de la création du parc pour le territoire des Cévennes. Ainsi, dès sa première année (à l'été 1971), on a pu noter un afflux touristique massif concomitant à l'arrivée significative de néo-ruraux. Ceci renforce alors la notoriété du parc où le tourisme devient un moteur de l'économie en synergie avec l'agriculture, le pastoralisme et la sylviculture. Au total, 126 communes se retrouvent dans les limites du PNC (soixante-huit dans le Gard, cinquante-cinq en Lozère et trois en Ardèche) en comptant l'aire d'adhésion située en périphérie de la zone cœur. Ce sont donc 268 000 ha qui prennent en compte une partie des Causses, l'Aigoual, le mont Lozère et les vallées Cévenoles, qui délimitent un territoire sur lequel pas loin de 80 000 personnes vivent de manière permanente. C'est là, toute la particularité du parc qui doit répondre aux enjeux nationaux en termes de biodiversité et soutenir le patrimoine et le développement de ses habitants.

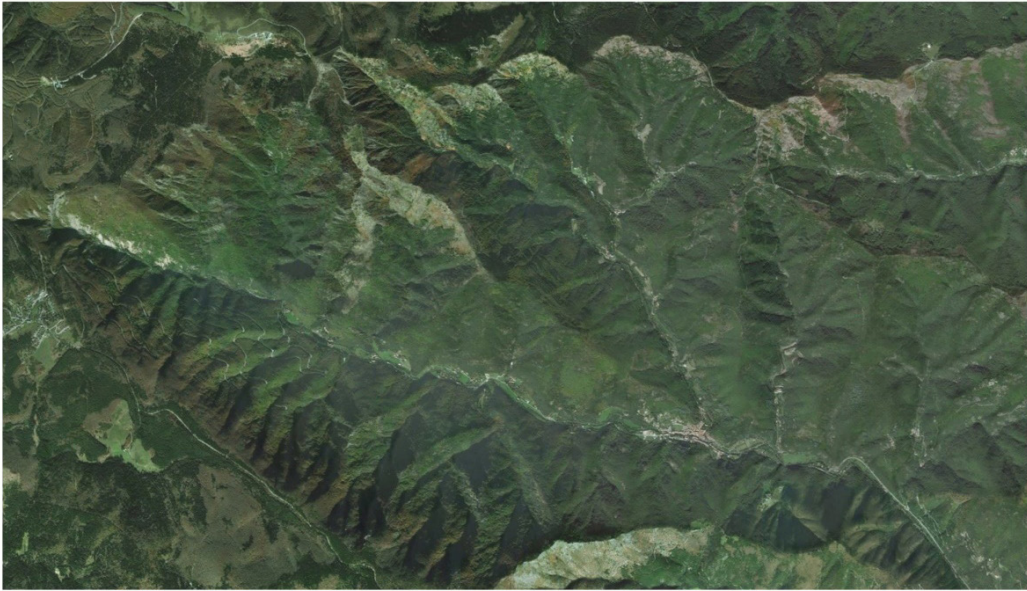
Cette approche a permis d'éviter la sanctuarisation de ce territoire et les résultats sont là : le parc est aujourd'hui reconnu deux fois par l'Unesco, la première fois en 1985 au titre de « réserve de biosphère » et en 2011 au titre de « patrimoine mondial ».

1.5. Un village témoin : Valleraugue.

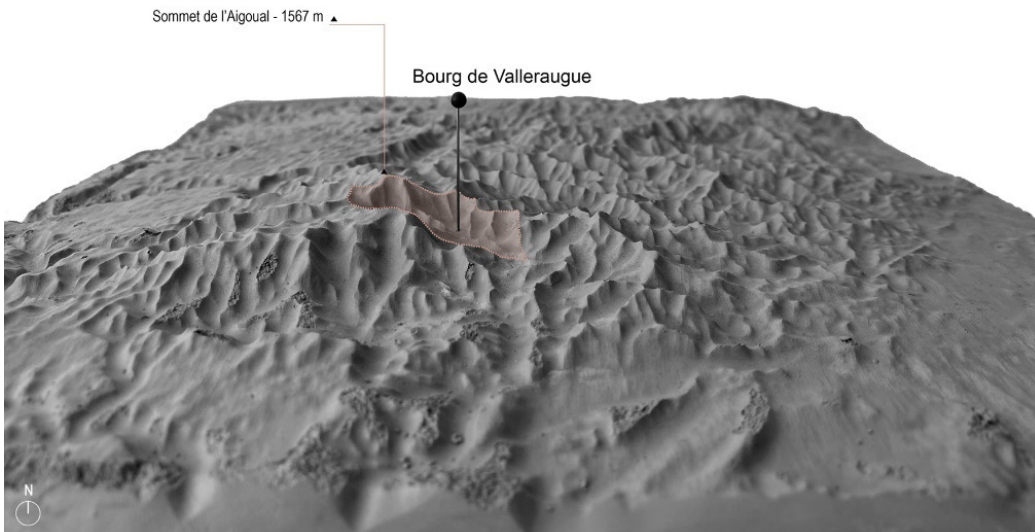
Pour répondre à la problématique de cet ouvrage, nous allons analyser le patrimoine cévenol dont est issu le paysage des vallées de l'Hérault et plus précisément encore, du village de Valleraugue. Pour saisir les subtilités de son patrimoine architectural autant que paysager, il convient d'analyser les différentes échelles auxquelles appartient celui-ci. Valleraugue trouve son étymologie dans le terme de *Vallis Eraugia* autrement dit : Vallée de l'Hérault.

Valleraugue est le nom du chef-lieu principal de l'ancienne commune du même nom. Depuis le 1^{er} janvier 2019, cette commune a fusionné avec celle de Notre-Dame-de-la-Rouvière et toutes deux portent désormais ensemble le nom de *commune de Val-d'Aigoual*. De ce fait, lorsque le terme de Valleraugue sera utilisé, il désignera le village typique du bord de l'Hérault. Toutefois, étant accoutumé à employer le nom Valleraugue depuis mon plus jeune âge, il est possible que le terme soit employé pour désigner la commune.

Situé dans la quatrième identité géographique que l'on retrouve dans les Cévennes, Valleraugue est un village du Gard au pied de l'Aigoual. Les crêtes de l'Aigoual font le tour de la vallée et se prolongent sur tout le tour de la commune : par l'Espérou puis le col de la Lusette jusqu'au col de l'Elze au sud, et par le col du Pas au nord. Pour bien des raisons, la situation géographique de Valleraugue est intéressante. En ce qui concerne son attachement patrimonial, la vie humaine s'y est développée de manière pastorale à la manière des *Vallées Cévenoles* avec qui Valleraugue partage de nombreux points communs. On y retrouve le schiste comme roche mère et donc des constructions semblables à l'architecture de ces vallées. La proximité avec l'Aigoual fait du village un point stratégique pour son ascension et un lieu de connexion avec les causses par la commune de Meyrueis de l'autre côté de la montagne. Reliée par des sentiers de transhumance aux *Vallées Cévenoles* par la commune de Saint-André de Valborgne, Val-d'Aigoual est la dernière grande commune à l'extrémité sud de ce que l'on appelle les cévennes traditionnelles, c'est-à-dire celles qui correspondent à ce paysage en fractale de crêtes et de vallées. L'économie locale était donc basée sur l'agriculture et par conséquent les mêmes aménagements en terrasses sont visibles sur toutes les vallées environnantes démontrant d'ailleurs l'étendue de ce genre d'ouvrage.



Au dessus, Une grande partie de la combe de Val d'Aigoual. En dessous, sa situation par rapport au relief de la région sur une maquette en plâtre, P.Boonaert



1.5.1. Un regard sur son paysage.

Lorsque l'on découvre le paysage de l'Aigoual du côté de Valleraugue on ressent quelque chose d'assez similaire à ce qu'écrivit Patrick Cabanel dans son livre sur les Cévennes dans la collection de livres « *Que sais-je ?* » : « *La première impression que donnent les Cévennes surtout lorsqu'on contemple depuis quelque col ou sommet, n'est pas celle d'un paysage travaillé et humanisé : on découvre un inextricable fouillis de vallées encaissées et de crêtes étroites, et nombreux sont les voyageurs qui évoquaient à leur propos l'image d'une mer désordonnée. [...] L'importance du couvert végétal frappe également, pour qui vient soit de la plaine viticole, soit des Causses au paysage presque nu. S'agit-il pour autant d'un paysage illisible, dont l'enchevêtrement expliquerait suffisamment le pluriel du mot Cévennes ? A l'évidence non. [...] L'habitat est à l'image de ces vallées gigognes : le village-rue est tout en bas, le long d'un Gardon* ». (Il s'agit là d'un affluent de l'Hérault). « *Plus haut, on trouve des villages plus modestes, chefs-lieux de commune, qui commandent des « quartiers » composées de hameaux et de fermes isolées, mais toujours proches les uns des autres. La densité du bâti est la caractéristique de cette terre de pierres et d'hommes. Le paysage, dès lors, se découvre dans ses grandes lignes, partout reconnaissable : les maisons sont au centre de clairières presque toujours aménagées en terrasses et comprenant les jardins, quelques vignes, les terres labourables et les près. [...] Au-delà, la châtaigneraie vient battre de toutes parts ce premier cercle : elle est elle-même truffée de petits bâtiments spécialisés, les clèdes (séchoirs à châtaignes). Plus haut, enfin, les arbres laissent place à des pâturages eux-mêmes constellés de bergeries, utilisées pour des micro-transhumances estivales.* »

Au fur et à mesure qu'on observe ces paysages, on découvre tel ou tel aspect d'un lieu artificialisé à l'aspect naturel, du au développement d'une végétation qui a cessé d'être utilisée et façonnée à la fin du XX^{ème} siècle. Il y a encore un siècle et demi ce paysage était parfaitement lisible et Patrick Cabanel conclu ainsi : « *Lisibilité de plus en plus malaisée : les murs partout écroulés, la friche et la forêt viennent aujourd'hui noyer, épaissir dans des halos suspects ce qui était étagement réglé, judicieuse gradation, compartiment et articulation, arêtes, équerres de murs et de canaux. Le pays a l'apparence de jardin public, raboté jusqu'à l'os, a peut-être gagné en sensualité suspecte ce qu'il perdait de son ancienne épure. Car il s'agissait d'un véritable paysage-bâtiment.* »



Ardailers un adrech en direction de Valleraugue, vue depuis l'Ubac, Photo : P.Boonaert mars 2021

C'est avec le même regard que l'on peut contempler le paysage autour de Valleraugue et pour y introduire une architecture qui souhaite s'intégrer au patrimoine environnant, il faut comprendre ses origines et les influences qui l'ont marqué. On peut catégoriser le patrimoine visible en trois catégories ; les aménagements liés à l'eau, les aménagements liés à l'agriculture et enfin ceux liés à l'habitat. On reconnaît bien sûr que chacune de ces catégories forme en fait un tout qui découle d'un mode de vie agropastoral et d'une architecture faite de la nature même de son environnement.



Valleraugue et, en arrière plan, le sommet de l'Aigoual, Photo: P.Boonaert mars 2021

2. Eléments caractéristiques du patrimoine cévenol.

2.1. Un mode de vie agropastoral et son développement territorial.

Pendant des siècles l'agriculture est le seul moyen de subsister dans ces paysages cévenols, or la rudesse du terrain et du climat ont contraint les habitants de cette région à penser une agriculture qui fonctionne avec les difficultés et contrainte du lieu. La première nécessité lorsque l'on veut cultiver une terre et d'abord son alimentation en eau. On l'a vu, l'abondance en eau survient de manière ponctuelle en automne, contrastant avec les sèches chaleurs de l'été. Le relief n'arrange pas les choses puisque les pentes raides évacuent vite les eaux de pluie. Elles entraînent souvent boues et pierres érodées aux fonds des nombreux ruisseaux qui dévalent petites et plus grandes vallées. Pourtant, des hommes s'installent sur ces territoires dès le XIII^{ème} siècle et partent explorer de plus en plus profondément au cœur de ces montagnes afin d'y trouver les emplacements stratégiques pour y coloniser les terres. Pour subvenir à leurs besoins, les habitants des vallées cévenoles ont adopté le système de culture en terrasses, visible dans ces régions méditerranéennes. En Cévennes cependant, ce système a fonctionné pendant de nombreux siècles et fut utilisé sur un territoire très étendu. Au cours de ces siècles, par un procédé ingénieux, les cévenols sont parvenus à ériger des terrasses jusqu'au sommet de certaines crêtes, permettant ainsi un véritable avènement de l'agriculture à partir du XVII^{ème} siècle. Utilisant les propriétés de la montagne pour ériger leurs constructions, il a fallu faire des aléas climatiques des alliés dans l'ouvrage. Il a fallu surtout dompter l'eau grâce à des procédés d'une ingéniosité simple.

La renommée de ces régions s'est faite notamment grâce à la culture d'un arbre, le châtaignier, dont le fruit, la châtaigne, permis d'assurer la prospérité des habitants. Au XVIII^{ème} siècle, on se met à cultiver le mûrier, surnommé « l'arbre d'or », en raison de l'essor de la sériciculture qui fera connaître mondialement les cévennes pour la qualité de son artisanat. L'architecture des vallées cévenoles sera marquée par ces différents épisodes, qu'il s'agisse du paysage en terrasse ou de la structure des bâtiments, afin de répondre aux besoins des cultures associées. Les générations successives d'habitants sont marquées par ce système agropastoral qui se maintient au fil du temps : les techniques agricoles évoluent peu sur des terres souvent accessibles seulement par les Hommes. Le quotidien des cévenols est rythmé par les saisons et le travail quotidien des cultures, et noue une relation particulière avec le temps. En effet ici, il y a toujours quelque chose à faire : une terrasse à entretenir, une récolte, une extension... Si les techniques évoluent peu, elles se perfectionnent avec pragmatisme grâce à un savoir-faire entretenu.

2.1.1. Organisation de l'espace...

Les Cévennes traditionnelles forment un territoire tampon entre la plaine languedocienne et les hautes terres du sud du Massif central. Le tissu urbain s'y caractérise par le fait qu'il soit peu développé et qu'il se densifie à mesure que l'on débouche des vallées. Néanmoins, il existe des centres urbains situés généralement le long de l'axe des vallées. Les centres urbains des vallées s'organisent à grande échelle selon le modèle suivant :

- En amont, se trouvent des bourgs de fond de vallée. (St-Jean-de-Bruel, Valle-

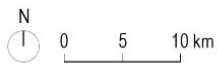
raugue, St-André-de-Valborgne, Ste-Croix-Vallée-Française, St-Germain-de-Calberte, Le-Collet-de-Dèze, Le Chamborigaud, Génolhac).

- Les vallées débouchent sur une ville (Ganges, St-Hippolyte, Anduze, Alès, St Ambroix, Les Vans). Le plus souvent on rencontre une bourgade intermédiaire qui fait relais, et généralement située à la jonction entre deux grandes vallées, (Le Vigan, St-Jean-du-Gard, La Grand'Combe, Bessèges, Villefort).

Ce modèle urbain, qui va du petit bourg vers la ville en descendant la vallée est associé à un bassin de fréquentation. Les équipements sont commandés par un système hiérarchique dont les bourgades intermédiaires comme Le Vigan forment le centre. Mais ces bassins de fréquentation peuvent être sous-divisés en bassins centrés sur les bourgs de fond de vallée comme Valleraugue.

Si, généralement, le découpage administratif pourrait rendre compte de la mise en valeur de l'espace au niveau local, ce modèle ne s'applique pourtant pas au Cévennes. Dans le découpage administratif, la commune est le niveau d'organisation de référence. La commune, dont le chef-lieu, par les services qu'il offre et les liaisons routières ou économiques qu'il génère est un pôle d'attraction, ne permet pourtant pas de rendre compte de la mise en valeur de l'espace dans les Cévennes. En effet, le modèle urbain des espaces ruraux est caractérisé par un habitat dispersé à l'échelle territoriale et groupé en hameaux à l'échelle domestique.

On le verra, l'unité de vie sociale et de mise en valeur de l'espace la plus répandue en Cévennes est le quartier. La commune correspond à l'héritage des anciennes paroisses et regroupent plusieurs quartiers. Même si ces derniers n'avaient pas forcément de liens sociaux ou si leurs territoires était disjointes historiquement.



Répartition:

- Limite du parc national des Cévennes
- Limite de département
- Limite de commune
- Hydrographie
- Ville
- Bourgade
- Bourg
- ▲ Sommet de l'Aigoual - 1567 m
- Commune de Val d'Aigoual

Répartition simplifié du bourg de fond de vallée jusqu'à la ville en aval de la vallée. P.Boonaert

Le niveau communal influe peut sur l'organisation local de l'espace cévenol. En effet, l'examen des voies de communication et des flux partant des hameaux démontre d'abord l'autonomie de ces quartiers vis-à-vis de la commune mais aussi la présence de pôles attractifs extra-communaux dans certains cas. De ce fait, les quartiers inclus dans une commune n'ont pas vraiment le rôle de centre, même lorsqu'ils englobent le chef-lieu. Evidemment, de la présence d'un certains nombres de services réunis dans un même quartier, idéalement situé (sur un col, en fond de vallée, à la confluence de deux vallées), découle plus d'importance vis-à-vis des autres quartiers de la commune. Il faut cependant évaluer les conditions de recours à ces services pour affirmer que leurs regroupements provoquent une attraction plus forte des autres vers celui-ci.



L'étalement des zones bâties sur une petite partie de la commune de Val d'Aigoual, Valleraugue au centre et la vallée du Clarou dans l'axe N/S P.Boonaert

2.1.2. ... Sur différents niveaux spatiaux

La Commune

De ce fait, il est tout de même intéressant de se demander ce qu'est une commune en Cévennes. Pour D. GAUTIER, il s'agit davantage de l'agrégation d'un ensemble de quartiers relativement autonomes que d'un ensemble hiérarchisé de quartiers⁵. Comme le démontre le mémoire de fin d'études écrit par Sylvie GARMATH et Jaqueline VINCENT en 1993⁶, le bourg de Valleraugue s'est également développé suivant cette assimilation de quartiers au cours des siècles. A l'origine, les centres urbains intra-Cévennes résultent de la mise en commun des ressources de plusieurs quartiers qui créent une structure urbaine en développant leurs services.

La commune n'est donc ici qu'une référence administrative. D'ailleurs, la récente fusion entre la commune de Valleraugue et celle de Notre-Dame-de-la-Rouvière pour donner lieu à la commune de Val-d'Aigoual en est un bon exemple.

Historiquement la commune n'a jamais réellement retranscrit la quotidienneté rurale et n'explique pas la mise en valeur passée et actuelle de l'espace et influence peu celle à venir pour D. GAUTIER, et par conséquent, les niveaux supérieurs de l'organisation administrative influaient également peu sur l'espace : « *Aujourd'hui l'action des conseils généraux et les cadres juridiques influencent la dynamique de l'espace mais celle-ci reste très minime dans l'organisation de l'espace cévenol* ». Ce qui pour l'auteur pose, en termes d'analyse spatiale, « *des problèmes conceptuels et techniques pour combiner les données socioéconomiques et de population, recensées au niveau communal, aux données d'organisation spatiale, afin de mettre en œuvre une gestion concertée du territoire.* »

L'histoire démographique des Cévennes explique que les habitants des quartiers voisins aient resserré leurs liens pendant les périodes de déprises, ce qui a fait émerger de nouvelles formes de réseaux sociaux. A l'époque, il n'y avait pas vraiment de niveaux spatiaux entre la vallée et le quartier, mise à part la commune. Or c'est depuis l'après-guerre que cette entité a pris de l'importance. La commune, par ses élections et le maintien de ses services est au cœur des préoccupations actuelles, et aujourd'hui certains habitants s'identifient par rapport à leur commune de résidence. Ce sont d'ailleurs généralement des néo-ruraux des années 70 à 80 que vient cette identification, eux qui n'ont pas le même ancrage dans leur quartier. Néanmoins, la commune ne permet pas d'expliquer l'organisation et la dynamique d'un territoire basé sur des quartiers. Bien qu'aujourd'hui le bourg influe les possibilités d'aménagement des quartiers, surtout par son accessibilité et les services qu'il propose. Fatalement, plus les quartiers sont proches du bourg actuel et plus ils sont ouverts et imposants.

5 D. Gautier. Analyse des rapports entre l'organisation spatiale et la gestion des ressources renouvelables appliquée aux paysages de châtaigneraie en Cévennes. Géographie. Université d'Avignon, (1996).

6 Garmath, S. & Vincent, J Valleraugue à la découverte d'un patrimoine, Mémoire de fin d'étude en architecture, ENSA Montpellier (1993).

Le Quartier

Comme nous venons de le voir, s'agissant de l'unité de référence spatiale la plus répandue en Cévennes, il convient de définir le quartier cévenol. Ce quartier peut être subdivisé par le microcosme domestique que l'on appelle généralement le *mas*. Le mas est composé de quelques habitations et de leurs bâtiments annexes. Lorsque plusieurs mas s'agglomèrent, ils forment alors un hameau. Le quartier englobe un ou plusieurs mas ou hameaux ainsi que les terres qui leur sont associées.

Le quartier est la plus petite unité qui permet d'expliquer la mise en valeur du territoire cévenol. L'action de l'homme se faisant dans le périmètre d'un ou plusieurs lieux de centralité domestique issus du quartier. Son inscription dans l'espace résulte d'une connaissance, acquise dans le temps, des cévenols et est tout à fait perceptible. Le quartier est un motif élémentaire de mise en valeur de l'espace. Cette unité permet à la fois de comprendre la société rurale cévenole et d'expliquer ses paysages.

Le quartier, voire le sous-quartier, représente une superficie entre 5 et 25 km² et il se définit, en règle générale, par les rapports entre ses constituants, c'est-à-dire par un certain type de relation entre les aspects physiques, les orientations économiques, la composition démographique et sociale et enfin les comportements (BRUNET, 1969)⁷. On peut dire que le quartier est défini par l'espace utilisé par son système de relations. On peut ainsi le définir à partir du territoire de la vie quotidienne de ses habitants. « *Il apparaît comme un espace relationnel à l'intérieur duquel des relations sociales se sont tissées* »⁸

Le Mas et le Hameau

En tant que subdivision du quartier, le mas correspond à l'unité de la vie domestique. Constitué en général d'un ménage aujourd'hui contre deux ou trois jusqu'à un passé récent, il assure au groupe familial la satisfaction d'une grande partie des besoins économiques, sociaux et culturels. Pour autant, le mas ne se suffit pas à lui-même, et doit être considéré dans l'unité englobante supérieure. Ainsi, l'apparence individualiste des maisons cévenoles et leur aspect imposant, que nous détaillerons davantage par la suite, ne doivent pas faire oublier qu'il existe un lien communautaire qui définit l'espace tout autant que les éléments bâtis. L'organisation spatiale spécifique et les pratiques spatiales connexes en sont le résultat. Au sein du quartier, le mas était le siège de l'activité agricole et accueillaient souvent plusieurs générations d'une même famille.

Les mas peuvent prendre différentes formes selon leur emplacement, ainsi dans un même quartier on peut différencier :

- *Un mas « classique »* inscrit dans la pente en fond de vallée, toujours proche d'un cours d'eau.
- *Un mas isolé*, souvent en haut des versants, aux limites du quartier.
- *Un hameau*, correspondant à l'union de deux mas ou l'extension de l'un d'entre eux. Cette extension peut s'expliquer par les variations démographiques, par un développement économique ou par des unions entre habitants.

7 Brunet, R., *L'étude des quartiers ruraux*, In : *revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, Tome 40 fascicule 1, TOULOUSE, (1969).

8 Joutard, P., dans *Les Cévennes de la montagne à l'homme*, (1979)

Autour des mas, on retrouve les terres labourables et fauchables élevées en terrasses. Là-aussi, leur nature varie : elles peuvent être connexes et donner l'apparence d'un versant dégagé ou être plus disjointes. Ces terres cultivables sont l'objet de nombreux remaniements pendant l'histoire et s'imbriquent entre elles en une mosaïque complexe. C'est pourquoi l'organisation spatiale est à prendre en compte à l'échelle du quartier qui est à l'origine des grands traits de cette spatialité cévenole.



Implantation des mas et hameaux, Photo : P.Boonaert mars 2021

2.1.3. Les limites spatiales du quartier

Si le quartier est l'unité de référence, définir ses contours n'est pas une chose simple. Outre les relations spatiales et sociales qui fait sa cohérence, le quartier est fondamentalement une unité de perception visuelle : « *Son périmètre géographique est défini par ce qu'on voit depuis l'unité domestique et ou tout signal sonore est distinctement perçu. En effet, on communique essentiellement par appels lancés entre voisins ce qui fait apparaître l'étroitesse des rapports entre vie domestique et quartier. La pratique de cette espace visuel et sonore est plus importante que la distance qui séparent les mas pour déterminer les limites du quartier. Le relief étant une limite naturelle au regard, il y a nécessairement plusieurs quartiers au sein d'une vallée sinueuse dont les crêtes bordent souvent ces derniers. Chaque quartier dispose de ses terres d'exploitation qui sont localisées presque toutes dans le périmètre du quartier, et est relativement autonome. Les terres entre chacun d'eux sont souvent des terres marginales au relief trop ingrat ou sont destinés à la cueillette et à la chasse ainsi que d'un appoint forestier. Transmises par héritages multilinéaires, on distingue deux formes de propriété au début du XIX^{ème} siècle : la grande propriété unissant des grandes parcelles de bois et des petites parcelles de culture et les petites propriétés qui se scindent en parcelles de bois et parcelles de terrasses attenantes aux habitations* »⁹. La répartition des parcelles dans le quartier est assez complexe, elles sont dispersées entre les habitants. Les meilleures terres sont souvent très divisées et les parcelles gagnent en superficie à mesure que l'on s'éloigne du cœur du quartier.

« *En ayant défini les caractéristiques spatiales du quartier, on comprend qu'il traduit très bien la gestion des ressources naturelles et la dynamique de l'organisation spatiale. En effet, il s'agit à la fois d'une unité de perception, d'une entité géographique cohérente et de la mosaïque élémentaire d'expression de pratiques paysannes* ».

2.1.4. Et ses interactions sociales

Il est intéressant de prendre connaissance des interactions sociales qui avaient lieu lorsque les habitants des cévennes vivaient pleinement de ce mode de vie. En effet, l'organisation des rencontres, des communications, des événements entre les différents cercles de communautés joue un rôle dominant dans l'organisation de l'espace bâti. On l'a vu, l'interconnexion entre l'habitat, les cultures et le paysage étant très forte dans un milieu où les ruraux ont presque tous un rôle agricole dans la communauté, les interactions sociales vont engendrer des dispositions spatiales variées comme les circulations entre les maisons mais aussi entre les différentes échelles de regroupement bâti, ou encore l'organisation spatiale de ces regroupements.

En nous appuyant sur l'article d'Hélène Balfet et Christian Bromberger¹⁰, nous al-

9 D. Gautier. Analyse des rapports entre l'organisation spatiale et la gestion des ressources renouvelables appliquée aux paysages de châtaigneraie en Cévennes. Géographie. Université d'Avignon, (1996).

10 Balfet, H., & Bromberger, C., *Dimensions de l'espace et formes d'entraide : le « quartier » cévenole*, parue dans *L'autre et l'ailleurs. Hommage à Roger Bastide* (1976). p.117-p.136.

lons étudier la vie sociale du quartier, s'agissant comme nous l'avant déjà évoqué de l'unité sociale la plus répandue.

Pour bien des raisons, qu'elles soient géographiques ou identitaires, l'unité sociale du quartier se fonde sur l'assistance mutuelle et sur un style de relations particulier. En revanche, les phénomènes techno-économiques de coopération jouent un rôle moins important dans cette unité. En effet, c'est à partir de nombreuses prestations et services, de réunions ou de fêtes que s'organise le calendrier des activités. On relève peu d'événement sociaux tels que de grandes extensions d'habitations ou des défrichements collectifs qui relèverait de la coopération proprement dites et, si de tels évènements eurent lieu, c'est davantage dans un souci de maintenir une tradition communautaire ou de susciter fêtes ou réunions. D'autant plus que sur les terrasses étroites l'on pourrait plus aisément s'acquitter de sa besogne seul, on préfère travailler ensemble pour célébrer la tâche accomplie.

Ainsi l'exploitation de la châtaigne, la sériciculture et l'élevage du cochon, sont alors les trois activités principales de l'économie traditionnelle cévenole et marquent la vie du quartier par de riches manifestations communautaires dans le calendrier. Très liées aux saisons et aux cultures en cours, ces fêtes et réunions participent à la mémoire collective et à la traditionalisation de ces évènements. Par exemple, le souvenir des veillées hivernales est associé à la châtaigne. Chaque famille, à tour de rôle, rassemblaient les voisins du quartier les mois suivants le dépiquage des châtaignes (opération consistant à en enlever les bogues). Dans une simplicité collective, pendant que les châtaignes grillaient, les anciens racontaient des histoires aux enfants, les hommes jouaient aux cartes et les femmes filaient, cousaient et tricotaient.

Sachant cela, Hélène Balfet et Christian Bromberger mettent en avant deux traits de la vie sociale dite « traditionnelle ». Premièrement : « *la clôture d'une activité importante par une fête domestique où sont conviés les voisins, et le phénomène du ricochet ou une réunion en appelle d'autres pour célébrer la fin de ce que l'on a entrepris ou pour profiter en commun du fruit des travaux achevés.* »¹¹

Ces réunions entre voisins relèvent d'une certaine abondance qui n'est pas forcément due au rythme des travaux comme le confirme l'examen d'autre forme de regroupement. C'est donc l'abondance de ces fêtes qui doit marquer notre attention. Elles oscillent d'ailleurs entre l'unité domestique et le quartier qui forment alors deux pôles d'attraction de la vie sociale cévenole. Par exemple, le culte dominical était l'occasion de rassembler le quartier mais l'éducation religieuse se faisait davantage en famille ou lors de veillées d'étude biblique où les voisins étaient régulièrement rassemblés. Au regard du tissu de relations préférentielles qu'entretient chaque quartier avec l'extérieur on se rend compte qu'elles recourent rarement celles des quartiers voisins. Par rapport à d'autres quartiers de la commune, l'espace relationnel de chaque hameau est beaucoup plus dense. Par conséquent l'unité de référence spatiale et sociale qu'est le quartier forme donc une entité autonome. Perçu comme tel par les habitants, seul des liens administratifs lient un quartier à sa commune.

L'espace social cévenol est donc composé essentiellement par deux éléments : la maison et le quartier. Il est animé grâce à un système d'entraide dont le contexte est le quartier :

« L'unité domestique, si elle se suffit économiquement à elle-même, doit la garantie de sa survie à un système d'entraides dont le cadre est le quartier : le réseau de relations sociales qui l'unit aux groupes extérieurs, elle le partage avec les familles du voisinage,

11 Ibid.

solidaires de ces mêmes familles par toute une série de traditions collectives, elle jouit d'une insertion qui assure sa propre autonomie tout en manifestant celle du quartier

Au-delà de cette dernière référence, on passe d'un bond, et par-dessus la commune, à un cercle d'appartenances beaucoup plus vaste : la Cévenne et la conscience de l'identité cévenole, sentiment d'appartenance ethnique forgée dans la clandestinité.

Coiffant le tout, un espace sans frontière – fondée sur une communauté d'appartenance religieuse ou familiale – unit les Cévenols à d'autres régions de France ou pays traditionnellement protestants. Ces différentes unités de références, emboîtées les unes dans les autres, traduisent le paradoxe de l'insertion du Cévenol : embusqué dans sa maison, festoyant avec ses voisins de quartier, il entretient des relations avec des parents et des amis vivants aux quatre coins de la France, voire de l'Europe.

Or dans le recensement de ces cercles d'appartenance on note, à l'échelon médian, une absence de marque : celle de la commune, ailleurs trait d'union entre le proche et le lointain, symbole riche de significations pour les habitants du terroir, signe d'unité pour les étrangers, ici simple référence administratives, image légère, fantomatique. »¹²

12 Balfet, H., & Bromberger, C., *Dimensions de l'espace et formes d'entraide : le « quartier » cévenole*, parue dans *L'autre et l'ailleurs. Hommage à Roger Bastide* (1976). p.117-p.136.

2.2. Aménagement du paysage : La terre, la pierre et l'eau

Habitat, terrasses de culture et aménagements hydrauliques constituent des systèmes complexes dont la compréhension du fonctionnement est pertinente. Les travaux de recherches tels que ceux d'E. SALESSE (1993)¹³ centrés sur la commune de Mandagout, ou encore la thèse de J.F BLANC (1984)¹⁴ sur le département de l'Ardèche pour ne citer qu'eux, nous éclairent sur le fonctionnement d'ensemble des versants aménagés. En effet, il apparaît qu'une véritable interdépendance se crée, dans les Cévennes, entre trois pôles : l'habitat, l'espace cultivé et la maîtrise de l'eau.

Dans les parties suivantes, nous tâcherons de développer les relations entre ces trois pôles, leurs origines et les conséquences de ces derniers sur l'aménagement du paysage.

Commençons par le pôle de l'espace cultivé. Ce dernier répond à un besoin vital des paysans de se nourrir mais aussi, de subsister, en tirant un revenu de ces cultures leur permettant par la suite de continuer à aménager leur territoire en l'agrandissant ou encore en s'équipant pour avoir un meilleur rendement. Nous présenterons ici les terrasses de cultures, leurs généralités, leur mise en œuvre ainsi que leur fonctionnement et leur cohérence. Nous développerons ensuite la manière dont elles sont construites pour clôturer cette partie.

2.2.1.. Les terrasses de cultures,

2.2.1.1. *Une solution d'aménagement du relief.*

Pour assurer leur subsistance, les paysans ont dû valoriser leur territoire. En effet, les paysans cévenols vivent dans des régions où le territoire est contraignant par sa topographie. Ainsi, des solutions ont dû être envisagées pour permettre la culture des terres et ainsi, s'assurer des récoltes, des revenus. La culture en terrasse est la solution que l'on retrouve majoritairement dans plusieurs régions montagneuses de la planète. Sur la quasi-totalité des continents, on peut observer que les civilisations ont aménagé ce type de construction et ce, dans des contextes très différents comme le celui du Maghreb, du Moyen-Orient, des Andes, de l'Himalaya ou plus communément celui du pourtour méditerranéen. Dans ces régions escarpées, il était essentiel de diminuer la sévérité des pentes, de maîtriser l'approvisionnement en eau et également de lutter contre l'érosion. Cependant, si les terrasses apparaissent comme un modèle que l'on pourrait qualifier d'universel, il faut tout de même noter que leur utilisation n'est pas liée uniquement aux éléments naturels. En effet, son usage reste localisé. De plus, leurs formes et leurs caractéristiques diffèrent en raison de plusieurs facteurs tels que le lieu

13 Salesse E., 1993 *Irrigation par l'eau souterraine en Cévennes. Mines et sources de la commune de Mandagout (Gard)*. Mémoire de diplôme d'Ingénieur en agronomie tropicale, CNEARC/ESAT, Montpellier, 98 p.

14 Blanc. J.L., *Un paysage en crise : les versants à terrasses en Ardèche*. In : Méditerranée, troisième série, tome 52, 1984.

d'implantation et le groupe d'humains qui y réside.

On peut lire, mais également entendre que les terrasses furent une caractéristique de l'identité cévenol. Pourtant, de nos jours, le visiteur qui découvre la région cévenole ne distinguerait sûrement pas l'ampleur et la majesté de ces constructions en raison du couvert végétal qui s'est densifié par-dessus les pierres sèches, venant à masquer une partie de ces constructions. Si la forêt a pris une telle place, c'est en partie dû aux différentes déprises qu'ont connues les Cévennes, particulièrement au cours du dernier siècle.

Ces mouvements massifs de populations ont créé un flou entre les éléments naturels et les actions de l'homme. Ainsi, un retour en arrière serait judicieux afin de permettre de saisir l'influence des terrasses dans l'identité de la région, mais également de définir les caractéristiques de la construction des *faïsses*¹⁵ et des *bancels*¹⁶ telles qu'on les faisait dans les Cévennes.

Cette rétrospective mettrait en lumière le modelage du paysage bâti au fil des années, par des générations successives de paysans déterminés. Elle permettrait également de montrer à quel point les aménagements de ces versants sont une illustration de l'aboutissement d'une civilisation qui s'est adaptée à des contraintes naturelles, sociales et économiques.

Afin d'avoir une représentation précise et détaillée de la région, les sources documentaires disponibles sur le patrimoine cévenol sont une mine d'or et nous permettent également de saisir les particularités de ce type d'aménagement. Si la documentation est riche, nous nous appuyons principalement, dans cette partie, sur la formidable publication issue du projet TERRISC études de géographie physique sous la direction de Claude Martin intitulé « *Les systèmes de terrasses cévenols, exemple de la vallée obscure et du vallon Rouquet* »¹⁷. A la lecture de ce projet, il semble important de noter que, certes, les mouvements de populations ont entraîné l'abandon de nombreux aménagements mais que cet abandon est à relativiser car le patrimoine laissé par une génération est toujours totalement ou partiellement réutilisé, réaménagé ou remanié par la génération suivante.

Pour celles encore visibles, les terrasses des Cévennes datent, pour la plupart, des XVII^{ème} et XIX^{ème} siècles. La pression démographique à cette époque a provoqué de grands aménagements des versants. Selon Philippe BLANCHEMANCHE¹⁸ à qui l'on doit des études complètes tant que nombreuses sur les terrasses en Europe, les sites les plus escarpés sont les plus récents. Cette forte densité démographique a pour origine l'avènement de la sériciculture (*culture des vers à soie*) et des grandes plantations de muriers ainsi que l'extension des châtaigneraies. Ainsi, en plus d'avoir construit des terrasses récentes en hauteur, des remaniements des terrasses plus anciennes ont été opérés.

Toutefois, en parallèle de ces remaniements et des ces nouvelles constructions, il

15 Terme occitan pour définir les terrasses

16 Idem

17 Martin. C., Et Al, *Les systèmes de terrasses cévenols exemple de la vallée obscure et du vallon du rouquet*. Etudes géographiques et physique. (2006)

18 Philippe BLANCHEMANCHE, *Paysages ruraux et techniques agricoles (XVIIe – XIXe siècles)*, in : *Pour une archéologie agraire* (Sous la direction de Jean GUILAINE), Armand COLIN, Paris, (1991).

est intéressant de se pencher sur l'origine des terrasses de culture.

2.2.1.2. *L'origine des terrasses cévenoles.*

En raison des nombreux écrits et des différents propos ayant comme sujet les terrasses, l'origine de ces terrasses cévenoles est une question qui reste controversée. Si l'on retrouve certains écrits citant des « *terrasses millénaires* » ou « *d'antiques escaliers* » il est difficile de dater l'apparition des *bancels* bien qu'on soit sûr qu'elles furent édifiées bien avant le XVIII^{ème} siècle lors de périodes plus actives. Pour certains préhistoriens comme le nîmois Paul MARCELIN (1973) les techniques en pierre sèche et les terrasses étaient déjà connues du monde et principalement en Grèce antique ou en Palestine et furent surement utilisées par les habitants arrivés en Cévennes à l'âge de bronze. De nombreuses découvertes archéologiques datant du I^{er} au V^{ème} siècle av J.C dans le sud de la France confirment en tout cas la connaissance des techniques de terrassement. Bien que le terme de « *faïsses* » apparaisse dans des textes dès le bas Moyen-Age, la création de ces terrasses reste encore difficile à dater.

C'est en tout cas à partir du X^{ème} siècle de notre ère que la démographie connaît une période de croissance particulière en France. À la suite de celle-ci, le paysage sera marqué par le défrichement, ce dernier étant orchestré par les communautés rurales en plein développement. Les cultures céréalières, celles de la vigne, de l'olivier et du châtaignier se développent également et, avec elles, les surfaces de cultures nécessaires et ainsi de nouvelles terrasses. Ce développement se poursuit jusqu'au XIV^{ème} siècle. On peut également supposer que la progression de ces aménagements a été ralentie en raison de la crise qui a marqué ce XIV^{ème} siècle.

Pourtant, c'est bel est bien après le Moyen-âge que les Cévennes vont être cultivées et exploitées d'après P. BLANCHEMANCHE. Il admet que les premiers travaux systématiques des versants pentus pourraient dater du XVI^{ème} siècle et appuie son constat en se référant à certains écrits notariaux indiquant des travaux de terrassements et d'aménagements hydrauliques du XVI^{ème} au XIX^{ème}. Ces aménagements seraient la conséquence de la croissance démographique des régions autour du Languedoc à ces époques.

Pour Daniel TRAVIER (*auteur français de nombreux écrits sur les Cévennes, membre du conseil d'administration du parc national des Cévennes*), deux périodes sont à retenir pour leurs activités plus intenses. D'abord au XVI^{ème} siècle avec la forte expansion de la châtaigneraie. Ensuite, le XVIII^{ème} siècle lors de la culture du mûrier.¹⁹

Ainsi, si les origines des terrasses cévenoles sont si discutées, c'est bien parce que, générations après générations, elles ont été réparées, agrandies, améliorées, modifiées de sorte que chacun apporta sa pierre à l'édifice. Il faut savoir que chaque terrasse est nécessaire à la cohérence de l'ensemble. Ainsi, elles nécessitaient un entretien rigoureux. C'est pour cette raison que se transmettaient le savoir-faire et le patrimoine des paysans-bâisseurs de *bancels*. Finalement, même si les terrasses visibles aujourd'hui sont plutôt récentes, certaines reposent assurément sur les traces de terrasses moyennageuses.

19 Travier, D., *Les Cévennes : de la montagne à l'homme*, sous la direction de Joutard, P., Privat, (1979)

Si certaines terres ont la réputation d'être inaccessibles ou vouées au domaine de l'inculte, à l'issue du XVIII^{ème} siècle, elles auront fait l'objet d'un remaniement intensif. Le développement démographique provoque l'implantation du mûrier. Il est nécessaire à la sériciculture car servant à nourrir les élevages de verres à soies. Cette culture s'avère lucratif et intensifie l'extension et le défrichement de nouvelles parcelles marquant un réaménagement rationnel et systématique des coteaux.

La technique de la pierre sèche se perfectionne grandement à cette époque. Si des sources attestent que la culture du mûrier débute au XIII^{ème} siècle dans les Cévennes, c'est la catastrophe naturelle des gelées de 1709 qui déclenche l'engouement pour cette culture aux vues des dégâts subis par la châtaigneraie et l'olivieraie. L'arbre à pain (le châtaignier), principale source alimentaire, fait alors place à l'arbre d'or (le mûrier). On remplace une partie des cultures et on aménage de nouvelles terrasses. Véritable âge d'or des Cévennes, la soie produite alors dans la région jouit d'une réputation mondiale dont l'apogée est atteinte au XIX^{ème} siècle. Destinées à nourrir les verres, les terrasses de mûriers apportent une nouvelle maîtrise de la construction. C'est également à cette époque que des artisans vont se spécialiser dans les techniques de constructions d'ouvrage en pierre sèche.

Ces spécialités vont être étudiées par le Centre d'études et de recherche sur l'architecture vernaculaire réuni autour du professeur Christian LASSURE. Parmi les facteurs qui ont facilité la construction de bancels à l'époque moderne on retrouve les encouragements royaux à défricher le Languedoc durant le XVII^{ème} siècle, le partage des communaux au début du XIX^{ème} siècle et enfin les progrès technologiques.

En effet, on sait que le délitage des énormes quantités de pierres nécessaires à l'ouvrage des traversiers a pu être mis en œuvre tant par les progrès de l'outillage d'extraction et des instruments aratoires que (et surtout) par la généralisation de l'emploi d'explosifs pour déliter la pierre, là-même où les habitants avaient alors du mal à se procurer de la poudre à cause de l'esprit de révolte qui avait fait la réputation des cévenols. A défaut de poudre ou d'explosifs, on se contentait alors de fendre et d'éclater le rocher en y allumant d'abord un grand feu pour ensuite l'arroser d'eau froide. À titre d'exemple, dans son ouvrage de 1986, P. BLANCHEMANCHE raconte qu'en 1776, un agriculteur cévenol anonyme, dénonçant un projet visant à fixer le montant des tailles à prélever en fonction des ventes, écrit que « *dans les paroisses de Sumène, de Valleraugue, de St André, de St Martin, de Peyrolles, de St Jean de Gardonnenque on pétarde, on brise le rocher, on déchire, on pulvérise le tuf* ».

Maintenant que nous avons daté, au possible, et expliqué l'origine des terrasses, analysons la cohérence de cet aménagement.

2.2.1.3.. *Un système cohérent d'aménagement des versants*

Comme expliqué précédemment, l'interdépendance entre l'habitat, l'espace cultivé et la maîtrise de l'eau est d'autant plus visible lorsque que l'on se penche sur la création de ces espaces. En effet, peu importe l'angle d'analyse : la création de l'un entraîne une réflexion sur les autres. Pour faciliter les circulations et les accès aux parcelles de culture, compliqués par le relief, les terrasses s'organisent autour des habitations. Elles sont la solution première à tous les usages qui vont nécessiter une surface horizontale, c'est-à-dire les cultures céréalières, les potagers, les prairies et, plus loin, la châtaigneraie. Ces terrasses vont remplir un rôle majeur pour la pérennité des communautés que l'on développera également.

D'une manière générale, les bancels suivent les courbes de niveaux. C'est-à-dire qu'elles courent sur un plan horizontal en suivant la morphologie de la pente. Globalement, la pente conditionne la largeur et la hauteur des terrasses. Plus la pente est raide et plus les murs de soutènement seront haut, ceci dans le but d'obtenir une largeur suffisante pour cultiver. A l'inverse, plus la pente est faible et plus les murs sont bas, la largeur des terrasses est d'ailleurs plus importante.



Système de terrasses dans la vallée du Clarou, Photo : P.Boonaert mars 2021

Si les périodes de croissance démographique coïncident avec les grands aménagements du paysage, c'est parce que la main d'œuvre nécessaire à ces travaux de terrassement et de soutènement est importante. En effet, dans ces régions escarpées, presque marginale, l'action du climat et les ressources économiques ont aussi fortement contribué à ces transformations paysagères.

Les Cévennes sont soumises au climat méditerranéen. Ce dernier provoque des fortes précipitations. Ce climat combiné avec la présence du relief schisteux aux pentes variables entraîne une érosion plus rapide que la formation du sol. Ainsi, il ne reste qu'une maigre couche de substrat par-dessus la roche lorsque que cette dernière n'est pas déjà emportée par les violents épisodes cévenols. Ces deux facteurs justifient pleinement la mise en place de cette architecture de culture amphithéâtrale. En effet, en réponse à ces contraintes environnementales, les constructions des bancels permettent, dans un premier temps, de créer des surfaces horizontales mais aussi de retenir artificiellement le sol en luttant contre le ravinement, de maîtriser l'écoulement des eaux, d'améliorer l'infiltration de l'eau et pour terminer, de constituer des réserves d'humidité pour la végétation.

Lorsque que l'on décide de construire de nouvelles terrasses, on choisit judicieusement leurs implantations. Ce choix se fait en fonction de plusieurs facteurs. D'abord l'accès à l'eau est à prendre en considération, mais on fera aussi en sorte d'être abrité du vent, loin des masses d'air froid, en fond de vallée principalement. Enfin le facteur d'ensoleillement est à prendre en compte. On cherchera alors la meilleure exposition au détriment des habitations. Pour toutes ces raisons, on peut ainsi dire qu'on réservait les meilleurs emplacements aux cultures en terrasse. On cherche donc à créer le climat idéal aux cultures et ceci est accentué par les propriétés calorifiques de la pierre qui, une fois qu'elle a emmagasiné la chaleur des rayons du jour, la restitue la nuit favorisant la croissance des cultures.

L'aménagement des flancs de montagne en terrasse était, jusque récemment dans les cévennes, indispensable à la survie des populations qui, sans ce système, ne pourraient pas lutter contre toutes ces contraintes environnementales. Nous l'avons vu, l'histoire des Cévennes est marquée par des périodes de déprises et de valorisation intensive. Autrement dit, si l'on constate un abandon général des parcelles aujourd'hui, on peut relativiser en remarquant qu'il ne s'agit pas du premier. De très fréquents remaniements des versants ont eu lieu au cours des siècles. On retrouve de nombreux exemples de cela dans les travaux de P. BLANCHEMANCHE avec des extraits notariaux qui prouvent ses dires. Pour n'en citer qu'un, on trouve par exemple celui d'un habitant de Valleraugue en 1827 contraint de transformer sa châtaigneraie en pré-muriers. Il doit donc rehausser ou déplacer des murailles pour rendre la planche plus horizontale et réalisé des ouvrages hydrauliques²⁰

2.2.1.4. *Construire une architecture visible du proche au loin,*

Quel que soit le remaniement qu'on connut ces terrasses, elles conservent toutes une caractéristique visuelle qui se traduit par un aspect générale géométrique et régulier que l'on observe en étant de loin. Lorsqu'on s'en approche, cet aspect devient de

20 Archives départementales du Gard, IIE, 73/693, Valleraugue 8 juillet 1827.

plus en plus ambigu car cette horizontalité se confronte à la verticalité des poteaux, piquets, treilles, arbres, habitations et autres aménagements.

Cette variation d'aspect du loin au proche est perpétuelle car dans les vallées cultivées le champ de vision s'étend sur tout le quartier. Suivant la direction du regard, on peut, sans se déplacer, rencontrer toutes ces échelles dans le paysage des bancels. Toutes ces échelles visuelles sont comme liées entre elles par les nombreux systèmes de réseaux hydrauliques essentiels à leur fonctionnement. Qu'il s'agisse de renvoyer l'eau en fond de *valat*, la détourner pour irriguer, ou la retenir dans des réservoirs, ces aménagements indissociables aux bancels sont présents partout et n'échappent pas aux perceptions multiples que l'on a du paysage.

De l'intérieur, le système de bancels peut ressembler à un labyrinthe vertical car tout est aménagé pour circuler d'une terrasse à une autre. Pour ce faire, on emprunte généralement des escaliers. C'est le moyen le plus commun pour arpenter les bancels en évitant les longs détours par les rares terrasses dont l'extrémité communique avec la précédente par le biais d'une pente aménagée. Plus la pente est escarpée et plus l'on retrouvera les escaliers pour les franchissements. On retrouve différentes manières de bâtir les escaliers qui doivent permettre aux Hommes d'y circuler à pied et souvent avec un fardeau. L'escalier le plus commun est celui rentrant dans l'épaisseur du mur de soutènement qui profère l'avantage de limiter l'empiétement sur les parcelles agricoles. On trouve aussi des escaliers saillants et d'autres dans le sens de la plus grande pente. Plus rares encore, certains escaliers comportent plusieurs volées ou sont enfoncés dans la largeur de la terrasse. Toutes ces façons de bâtir relèvent d'une grande ingéniosité et d'un fort esthétisme surtout lorsque l'escalier est saillant avec les marches en encorbellement dans le mur de soutènement. Ces escaliers sont les mieux adaptés à l'Homme et à l'exiguïté des parcelles. Bien qu'ils soient pénibles à gravir, ils confèrent un gain de temps et une multiplicité des trajets sans équivoque.

Outre les escaliers, les murs de soutènement ont parfois été aménagés de façon à leur ajouter une fonction. Un banc par exemple pouvait être bâti dans le mur, ou des niches à ruches, ou encore des murets qui se prolongent perpendiculairement à la pente pour former une clôture, *etc.*

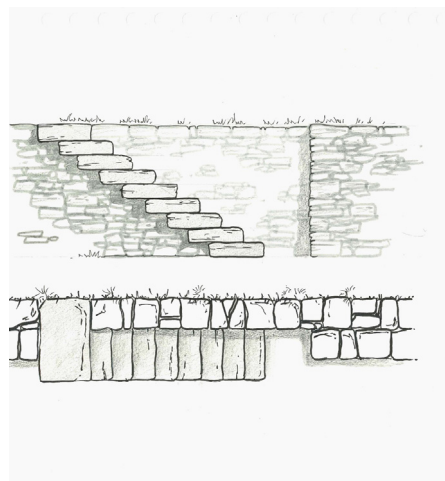


Schéma d'escalier semi-encasté dans le mur de soutènement. P.Boonaert

Pour construire les terrasses, on utilise la pierre locale, le plus souvent prélevée à même le site où les terrasses vont être bâties. D'une manière générale la construction des bancels se fait en utilisant le volume de pierre de déblais pour construire le mur de soutènement avec les pierres et remblayer l'arrière du mur avec la terre laissée en reste.

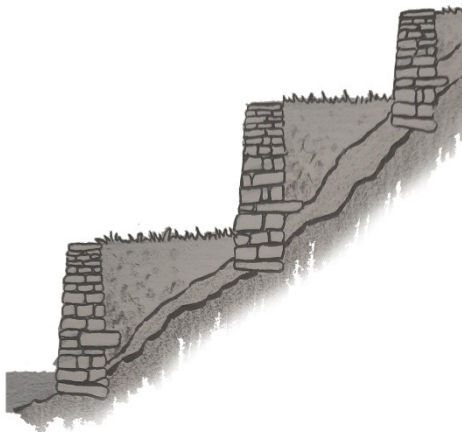
Seulement, la variation de la pente, l'épaisseur du substrat organique, la quantité et la qualité des pierres extraites sont des variables qui nécessitent parfois l'apport de matière première lors de la réalisation. La particularité de ces constructions et sans nul doute qu'elles aient été construites en pierre sèche. Cette technique qui confère de nombreux avantages aux murs signifie simplement que l'on n'a pas utilisé de liants pour sceller les pierres entre elles. Seule la force de frottement entre les pierres et le poids de ces dernières sur les autres assurent la tenue du mur. Un de ces avantages est de favoriser l'infiltration et le transit des eaux, car l'eau peut passer à travers le mur. Si le mur était imperméable à cause d'un liant entre les pierres, l'eau pourrait ne jamais s'infiltrer et finirait donc par former une poche d'eau. Cette poche d'eau pourrait provoquer des poussées énormes sur le mur qui finirait par s'écrouler.

De plus les interstices entre les pierres sont devenus l'habitat naturel de nombreuses espèces comme des rongeurs, des ovipares, des insectes, etc.

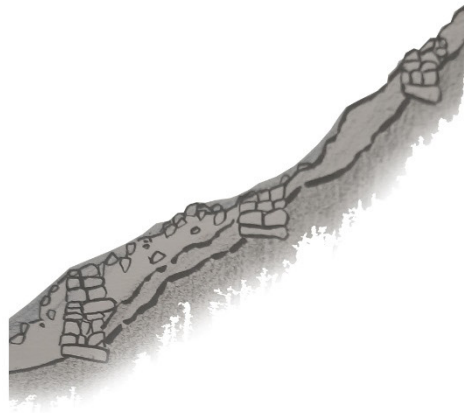
On observe deux sortes de terrasses. Les premières, sont celles qui servaient à la culture. Elles étaient généralement hautes et linéaires. Leur construction *commençait a priori* par le bas. On érigeait un premier muret et lorsqu'il était de bonne hauteur, on construisait un nouveau mur à la rencontre de la pente et du plan horizontal obtenu par le premier mur. On remontait ainsi progressivement la montagne.

Les secondes sont dites en ressaut ou en lunettes. Ces dernières se retrouvent à la base d'un arbre, comme l'olivier ou le châtaigner. Beaucoup plus basses, elles permettaient de préserver les racines de l'arbre contre l'érosion qui pourrait le déraciner. Une autre de ses fonctions était de délimiter une zone autour de l'arbre afin de recueillir branches et feuilles mortes au pied de l'arbre et ainsi fertiliser son sol.

Certains principes de construction que nous détaillerons plus tard sont les mêmes d'un endroit à un autre mais proposent une grande diversité de résultats selon la nature de la roche et la manière dont elle a été délitée ou débitée. Dans ces régions schisteuses, les pierres de construction prennent souvent la forme d'éléments allongés, en plaquette plus ou moins épaisses avec des pointes irrégulières. Comme le schiste est une roche friable, on la délite, et, elle peut prendre différentes couleurs, allant du gris clair au gris plus sombre en prenant des teintes de rouilles. De plus, le mica présent dans le schiste apporte parfois des reflets brillants.



Terrasses entretenues sont synonymes d'une gestion de l'eau. Sur les terrasses horizontales, l'eau est ralentie et peut correctement s'infiltrer dans le sol. On a donc une diminution du phénomène de crue et de ravinement.



Terrasses abandonnées ou supprimées sont synonymes d'inondations. Le ruissèlement se fait en surface, l'eau prend de la vitesse à cause de la forte pente et accentue le phénomène de ravinement.

Pour assurer la bonne tenue du mur, on augmentait son poids avec une arase constituée de grosses pierres posées à plat ou en épi. D'une manière générale on pose la pierre pour que son plus long coté soit perpendiculaire à la face du mur. Dans certains cas où il fallait des murs très drainants, on posait même la pierre sur sa tranche, en délit. Cette technique porte le nom de *clavade* et est sûrement l'une des pratiques les plus abouties de l'art de la pierre sèche dans les Cévennes selon M. ROUVIERE. Quelle que soit la technique utilisée, il fallait réduire le plus possible les vides entre les pierres pour avoir le plus de surface de contact entre ces dernières et assurer ainsi, la bonne stabilité du mur grâce à la force de frottement.

Nous avons développé le pôle « espace cultivé » fonctionnant en interdépendance avec l'accès à l'eau et l'habitat. Les cultures en terrasses trouvent leur origine autour du Moyen-âge, sont étroitement liées aux conditions environnementales des régions où elles s'implantent : elles répondent à une topographie, un climat méditerranéen à titre d'exemple et répondent également à un besoin de subsister. Passons désormais à l'accès à l'eau qui constitue notre deuxième pôle principal.

2.2.2. L'Eau, un ennemi invincible et un allié indispensable

L'eau est une donnée indispensable à toute habitation ou culture. En effet, son accessibilité est un prérequis indispensable à la vie pour résider dans une région. De plus, pour envisager une culture elle est également nécessaire pour le développement des plantations et les récoltes. Par ailleurs, elle est peut-être utilisée à des fins mécaniques. Dans la partie suivante, nous étudierons l'eau sous ses différents aspects, ses avantages et ses inconvénients.

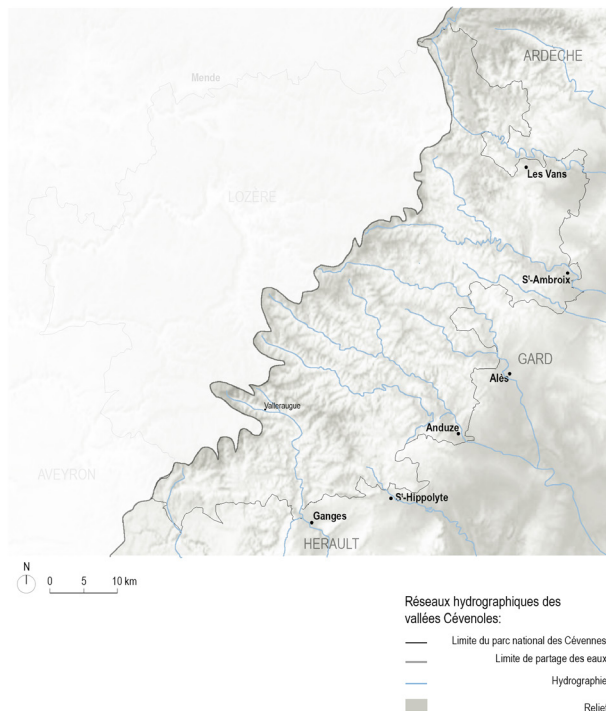
Dans un territoire montagneux possédant un réseau hydrographique très fragile et sensible, l'irrégularité des intempéries rend aussi ce réseau imprévisible. Du fait de la pratique de l'agriculture sur un relief pentu, la domestication de l'eau est primordiale pour la mise en place de celle-ci et, de ce fait, c'est une affaire qui concerne tous les habitants des versants. Le caractère imprévisible des intempéries est redouté par les cévenols qui craignent les pluies abondantes des violents orages et les crues torrentielles des épisodes cévenols à l'automne. Pourtant, cette eau est aussi convoitée lors des périodes sèches de l'été. De ce fait, cette ressource est au centre des intérêts des habitants, et ceci tout au long de l'année.

Ainsi, on retrouve dans les Cévennes de nombreuses traces de système de dérivation très élaborés permettant de diriger l'eau dans des directions parfois opposées à différents moments de l'année et mobilisant un important réseau hydrographique. L'irrigation et le drainage forment un système étroitement imbriqué. Là encore, on retrouve dans ces réseaux l'étroitesse qu'il y a entre la gestion de l'eau, l'habitat et la culture. Cette étroitesse entre ces pôles est à corréliser avec les trois matériaux que sont amenés à traiter les agriculteurs : la terre, l'eau et la pierre.

D'un point de vue constructif, ces réseaux ne nécessitent pas seulement force et main d'œuvre énergique, ils font aussi appel à des connaissances poussées qui démontrent une certaine maîtrise du réseau hydrographique, mais aussi des résistances des barrages à la poussée exercée par l'eau qui s'écoule et la terre qui s'y dépose, des soutènements des terres, des appareillages spécifiques des pierres... Cependant, l'essentiel de l'ouvrage repose sur la connaissance de son milieu naturel, pour le transformer au mieux en utilisant la morphologie du site.

Deux contraintes motivent la bonne réalisation de l'ouvrage : l'évacuation et la canalisation des eaux de pluies sur la parcelle. Ces contraintes ont pour but de limiter l'érosion et le ravinement. Mais aussi, préserver les terres aux abords des torrents ou des ravines surtout à l'automne, la seconde, est de capter les eaux de source qui proviennent d'une rivière ou d'un torrent pour irriguer ces parcelles en la stockant éventuellement dans un bassin. Pour conclure, apport et évacuation des eaux sont donc les deux objectifs qui régissent la construction du réseau hydrographique.

Maintenant que les éléments principaux qui composent un réseau hydrographique ont été présentés, intéressons-nous désormais aux réseaux hydrographiques des Cévennes.



Système simplifié des cours d'eau des Cévennes traditionnelles, P.Boonaert

2.2.2.1. Le réseau hydrographique des vallées et leurs éléments remarquables.

Les réseaux hydrographiques des Cévennes comportent des éléments que l'on peut qualifier de remarquables. On retrouve donc des éléments aux fonctions spécifiques et complémentaires, à la toponymie très occitane comme ceux servant à dériver les eaux d'écoulement :

- Les « *aiguiers* », qui sont des fossés destinés à collecter les eaux au-dessus des secteurs aménagés pour les évacuer vers les ruisseaux.
- Les « *trencats* » qui forment des rigoles plus ou moins profondes tracées au pied de chaque murette

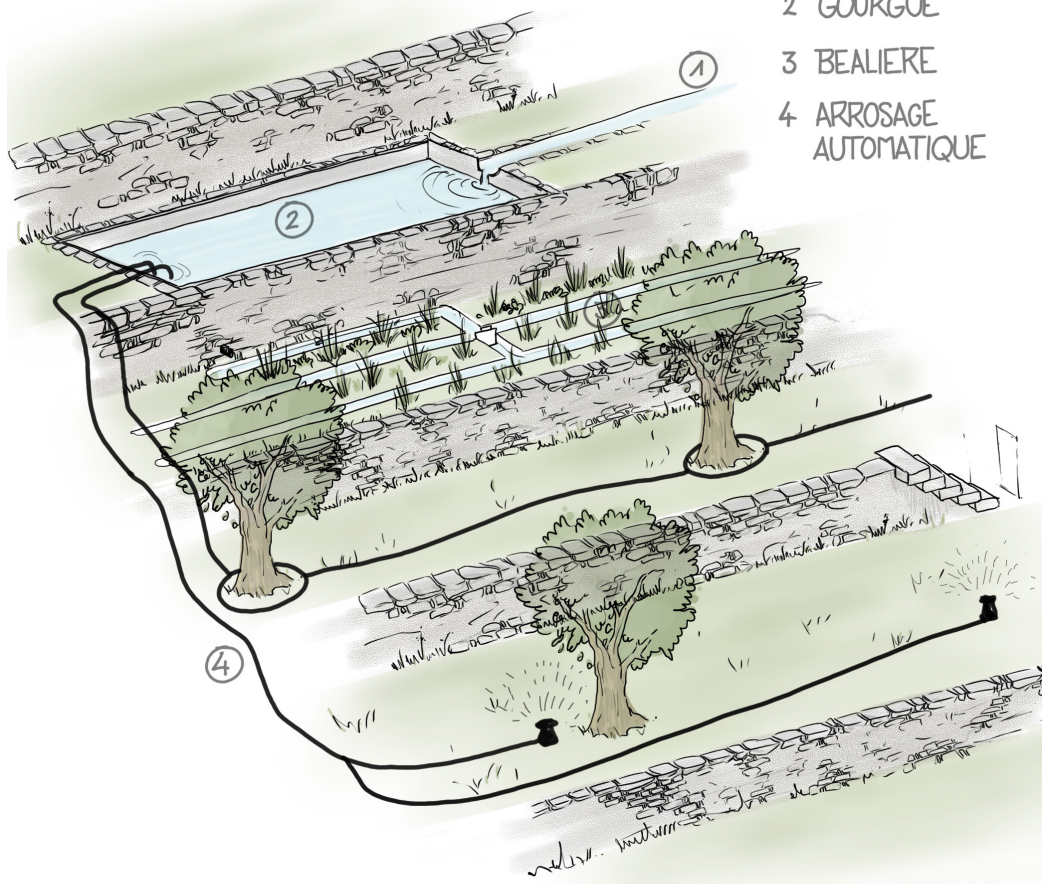
Il faut aussi construire d'autres éléments pour corriger la pente et le lit du cours d'eau. Ces éléments sont :

- Les « *tancats* » forment des barrages aux multiples fonctions, dont notamment celle de contrôler l'écoulement des eaux ou de retenir les éléments de berges qui seraient, à défaut, emportés dans le ravin.
- Les « *paissières* » qui remplissent la même fonction mais dans une proportion différente.

Il faut également mettre en place des éléments destinés à l'irrigation ;

- Les « *béals* » sont de longs canaux qui acheminent l'eau en aval de manière quasiment horizontales à partir d'une source en amont.
- Les « *gourgues* » sont des réservoirs alimentés par un béal qui servent à stocker l'eau pour irriguer en cas de nécessité.

Les aménagements hydrauliques des Cévennes répondent à deux objectifs : retenir l'eau quand elle se fait rare et la ralentir quand elle abonde. Le réseau de drainage et le réseau d'irrigation sont deux entités distinctes qui exigent leurs propres modalités de construction et d'entretien. On reconnaît trois opérations distinctes que doit effectuer le réseau d'irrigation avant sa construction. D'abord il faut alimenter le réseau. C'est là que l'on retrouve les *paissières* auxquelles on va aménager une prise d'eau dont les dimensions varient selon la largeur du canal. Ce dernier doit transporter l'eau sur son lieu d'utilisation par le biais de longs canaux inclinés légèrement par rapport à la parallèle de la pente. Ces canaux portent le nom de « *béal* ». Enfin, l'eau doit pouvoir être collectée pour être restituée plus tard. Ainsi, il faut aménager des « *gourgues* » qui sont des réservoirs, parfois couverts.



2.2.2.2. *Les béals*

La construction de béals repose sur l'accessibilité des matériaux, la topographie du lieu est la ressource disponible en eau au regard des cultures à irriguer. La faible pente des béals achemine l'eau sur plusieurs kilomètres le long des versants. Ces longs canaux irriguent ainsi en aval les terrasses, moulins et autres parcelles qui, situés plus haut que le cours d'eau, n'auraient pas pu l'être autrement. En plus de savoir gérer la pente, le débit et la répartition de l'eau, la construction de béals convoque de nombreux gestes techniques liés à l'artisanat de la pierre sèche notamment par rapport à la perméabilité des ouvrages.



Un béal reconstruit en béton, on voit le pont et donc, le cours d'eau est en contrebas alors que la prise d'eau est juste derrière la prise de vue. Photo: P.Boonaert, mars 2021

En revanche, leur construction n'est qu'une étape. Les maintenir et les gérer avec parcimonie, de manière équilibré et équitable est assurément une preuve du savoir-faire en matière de gestion de l'eau dans les cévennes.

Ce réseau de distribution assure différents rôles : un rôle économique, un rôle écologique et, aussi, un caractère social et fédérateur par sa gestion collective. Le « tour d'eau » est une notion récurrente dans les écrits à ce sujet. Il s'agit des ayants droits acquis par un exploitant agricole propriétaire ou utilisateur, sur les canaux d'irrigation. Ces ayants droits permettent à l'utilisateur de disposer d'un certain temps pour faire parvenir l'eau jusqu'à ses parcelles. L'irrigation est répartie équitablement en fonction de la superficie des surfaces à arroser. Ils sont gérés collectivement. Certains de ces ayants droits ont perduré jusqu'aujourd'hui grâce aux associations d'irrigants. Cependant, il s'agit là d'un sujet très discuté en raison de la difficulté des contrôles possibles pour les administrations actuelles car d'autres ouvrages sont encore maintenus et gérés individuellement. La période d'irrigation varie entre trois et six mois. Si la mise en eau débute souvent en avril, la fermeture intervient majoritairement entre septembre et octobre, s'il n'y a pas eu de restriction de l'usage de l'eau avant. Les travaux d'entretien sont réalisés manuellement avant la mise en eau pour permettre le fonctionnement des béals.

Après ces différentes généralités sur les béals, passons à leur construction et à la composition d'un béal.

Les béals font partis d'un système d'irrigation gravitaire, ceux datant parfois de plusieurs siècles, comme ceux du XVIII^{ème} siècle ou même les plus récents, sont caractérisés par les éléments suivants :

- Ils sont construits en pierre, parfois avec du bois. Ils doivent être assez étanches pour acheminer l'eau jusqu'au bout du parcours.
- La prise d'eau (*le départ du béal*), peut être ouverte ou fermée à partir de ce point pour alimenter les canaux. Très souvent la prise d'eau se trouve au niveau d'une paissière ou d'un tancat.
- Une très grande variété de typologies sur l'ensemble des Cévennes. Ces béals varient souvent suivant leur environnement : ils peuvent être creusés dans la pierre, par-dessus un fossé, à flanc de montagne, etc. Selon les béals on retrouve également une densité de végétation variable. De plus, l'écoulement va dépendre de la résistance aux frottements entre l'eau et le fond qui sera souvent perturbé par des dépôts de sédiments, de caillasse, de végétation qu'il faut prévenir assez régulièrement.
- La perméabilité des béals n'est pas totale et ils peuvent parfois déborder. C'est pourquoi une partie de l'eau détournée est restituée de manière parfois invisible et souvent difficilement quantifiable au milieu naturel par infiltration ou par ruissèlement.
- Plusieurs bassins de stockage appelés gourgues rencontrent le chemin du béal pour faire des réserves d'eau et les redistribuer en fonction des besoins. Les gourgues peuvent être plus ou moins grandes selon leur

utilisation.

- Des ramifications appelées « béalières » ou « rases », sont creusées sur les parcelles agricoles. Comme des rhizomes, les béalières partent du béal principal et dispersent l'eau sur la parcelle, submergée par gravité. Une fois les sols saturés en eau, le surplus ruisselle jusqu'au cours d'eau initial ou dans un cours d'eau voisin. *A priori*, 80% de l'eau déviée initialement est restituée au milieu après infiltration et par ruissellement diffus par les parcelles et les canaux. Cela permet le maintien d'une végétation qui constitue l'habitat naturel de nombreuses espèces.

Différents matériaux sont nécessaires à la mise en place de béals et de béalières. De même, leur construction requiert des outils spécifiques. Parmi ces matériaux on retrouve :

La pierre. Ici, cette dernière provient directement du lieu où l'on construit le béal. Les pierres servent tout autant de matière première à la construction comme elles peuvent servir au renforcement. C'est le cas pour les « *martelières* ».

La terre. Comme la pierre, elle est prélevée sur le site et sert également à façonner l'ouvrage comme à le consolider.

L'argile. Elle sert principalement à assurer une bonne étanchéité et est donc employée dans les jointures et autres raccords.

Le bois. Comme la terre et la pierre, le bois est issu directement du site. On l'utilise souvent pour réaliser les prises d'eau. On le retrouve aussi de part et d'autre du béal pour consolider les berges. Il sert également à soutenir la réalisation d'ouvrages en pierre comme des franchissements sur la route du béal. On retrouve le bois le plus souvent dans la confection des outils de l'artisan.

Plus récemment, on trouve également **des pièces de métal**. Elles servent principalement à ouvrir ou fermer les béals. Ce rôle était autrefois tenu par des pierres mais les plaques métalliques se sont avérées être plus efficaces et plus étanches.

Enfin, il n'est pas rare aujourd'hui de voir des buses ou des demi-buses en **béton** ou dans d'autres matériaux. De formes et de tailles différentes, leur emploi est plus facile et moins onéreux mais elles ne sont ni issues du site, ni inscrites dans le paysage et le patrimoine.

La construction des béals nécessite certains outils traditionnels encore utilisés aujourd'hui. Parmi eux, le plus commun est la « *pigasse* ». Cet outil était utilisé pour creuser les béalières et enlever la végétation à ses abords. Associé à la pelle, ces deux outils étaient les plus indispensables et communs. Accompagné de la pelle, ils formaient ensemble la paire d'outils les plus indispensables et communs. Associé à ces canaux, on ne retrouve pas seulement les gourgues : on construisait aussi des béals qui alimentaient des moulins qui, grâce à l'énergie hydraulique, permettaient de moudre le grain. Enfin, il arrivait de trouver des béliers hydrauliques qui pompaient l'eau à une certaine hauteur grâce à une chute d'eau située plus bas.

Comme décrit dans la partie précédente, les béals sont indissociables de la construction des terrasses et permettent d'acheminer l'eau dans ces dernières. L'autre mission du système hydraulique est de ralentir l'eau lorsqu'elle abonde. Dans cette situation, ce sont les tancats qui remplissent ce rôle. C'est pourquoi nous allons voir plus en détail les principes de cette forme d'aménagement.



Vue de la prise d'eau d'un béal sur une paissière, affluent du Clarou, Photo : P.Boonaert mars 2021

2.2.2.3. Les tancats

Le système dont l'ingéniosité est la plus remarquable est sans doute celui appelé localement « *tancat* » ou « *rascasse* ». Construits en travers d'un ravin, en commençant par le bas comme pour les terrasses, les tancats constituent une série de barrages appareillés en pierre sèche. En utilisant les effets dynamiques de l'eau, ce système permet essentiellement de prévenir de l'érosion mécanique, mais également de filtrer les eaux qui s'écoulent lors des violents orages et des fortes pluies tout en retenant la terre charriée. Les tancats sont construits dans la continuité des terrasses. Ils assurent l'homogénéité de l'ouvrage de part et d'autre de la ligne reliant les points les plus bas d'un versant (les thalwegs).

La taille de ces ouvrages varie comme avec les terrasses : en fonction de la pente. Les plus petits atteignent à peine le mètre alors que les plus hauts culminent dans les six à huit mètres de haut. La similitude avec les bancels ne s'arrête pas là. En effet, leurs systèmes de construction y ressemblent également. Construits comme un escalier, les tancats se succèdent sur plusieurs étages. La zone de dépôt située à l'arrière du mur retient les sédiments de telle sorte qu'ils remontent jusqu'au pied du mur situé en amont, formant alors un plan presque horizontal. Les chutes d'eau au sommet d'un tancat sont amorties par une fosse dissipatrice d'énergie à la base du mur. Le débit de l'eau, quant à lui, est ralenti par une pente dans le sens opposé à celui de l'écoulement de l'eau.



Système de tancat aux bords du Clarou, Photo : P.Boonaert mars 2021

Les fonctions principales que remplissent les tancats sont les suivantes :

- Les tancats doivent provoquer, grâce aux charriages de l'eau, le comblement du lit des cours d'eau souvent dominés par des pentes très fortes même en bas de versant. Ainsi, ils entraînent le remodelage du profil du ruisseau en une série de sections planes.
- Ils allongent la durée des crues grâce à plusieurs particularités constructives et phénomènes physiques (notamment les calade)
- Ils ralentissent l'évacuation de l'eau en fond de *valat* en période d'étiage.
- Ils participent aux dispositifs hydrauliques : soit pour évacuer l'eau proche des habitations, soit pour irriguer en permettant la retenue d'eau et l'installation d'une prise d'eau.
- Ils créent des espaces cultivables, essentiellement des près, à ses abords.
- Ils provoquent sur les abords des ruisseaux le dépôt de limons lors des débordements du cours d'eau.

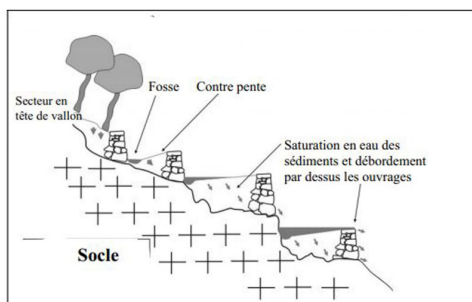
La terre retenue est très fertile et permet d'être récupérée pour constituer un sol arable ou servir d'apport fertilisant sur des terres moins riches. J.A. CHAPTAL (1799)²¹ décrit ainsi ce système dans son mémoire sur la fertilisation des terres de montagne, il nous apprend ainsi que « *Par suite de ce procédé ingénieux se forment, s'élèvent des atterrissements qui changent le ravin en diverses couches de bonne terre, disposées par échelons dans la cavité du ravin lui-même. Alors les eaux coulent sur des plans unis ; elles ne se précipitent plus en torrents dévastateurs, du haut des montagnes dans les plaines* ». L'eau maîtrisée sert alors de « moyen de transport » : sachant qu'il s'agissait au départ d'un puissant agent d'érosion, contrôler l'écoulement des eaux permet de déposer des limons afin qu'ils servent à enrichir les cultures. De plus, dans l'optique de combattre l'érosion, les Cévenols ont remodelé le profil de la pente en utilisant ses propriétés érosives à leurs avantages le long des valats. Certains de ces ravins ont même été totalement remodelés. Cela démontre la maîtrise et la connaissance de son milieu, un bel exemple d'adaptation aux contraintes qui s'inscrit esthétiquement et passivement dans ce contexte particulier.

P. BLANCHEMANCHE, trouve toutefois assez peu surprenant que l'homme ait utilisé l'eau de façon si rationnelle à une époque où, avec l'énergie animale, l'énergie hydraulique était très développée.

Comme pour les béals, les systèmes de tancats, par manque d'entretien, disparaissent petit à petit. Pour comprendre l'importance de ce système, il faut se replonger dans la situation où les vallons étaient rigoureusement entretenus. A cette période, les eaux qui transitaient dans les dépôts retenus par les ouvrages se trouvaient protégées de l'évapotranspiration.

Enfin, on ne peut pas négliger l'importance des tancats dans la cohérence de l'aménagement des versants. Les dépôts qui s'accumulent derrière le mur forment un socle qui empêchaient la déstabilisation des terrasses les plus proches du ravin par appel au vide. Ce phénomène avait de forte chance de se produire en cas d'épisodes cévenols.

21 Chaptal, J.A., Mémoire sur la manière dont on fertilise les montagnes dans les Cévennes, Paris, Ed. des lumières, (1996).



Fonctionnement d'un système à tancats sur un petit valat en pente forte.

Schéma du fonctionnement d'un tancat, source : TERRISC, cf. note de bas de page.

2.2.2.4. *Un aménagement cohérent des versant, son savoir-faire et sa conservation.*

La ligne qui relie les points les plus bas dans le lit d'un cours d'eau est appelée « thalweg ». Situé au creux des versants, on en retrouve beaucoup dans le relief cévenol et ils sont nombreux à avoir été aménagés, principalement ceux dans les zones de montagne qui ont été domestiqués. Si la gestion de l'eau se pratique généralement au niveau de l'exploitation, elle concerne également l'ensemble d'un versant.

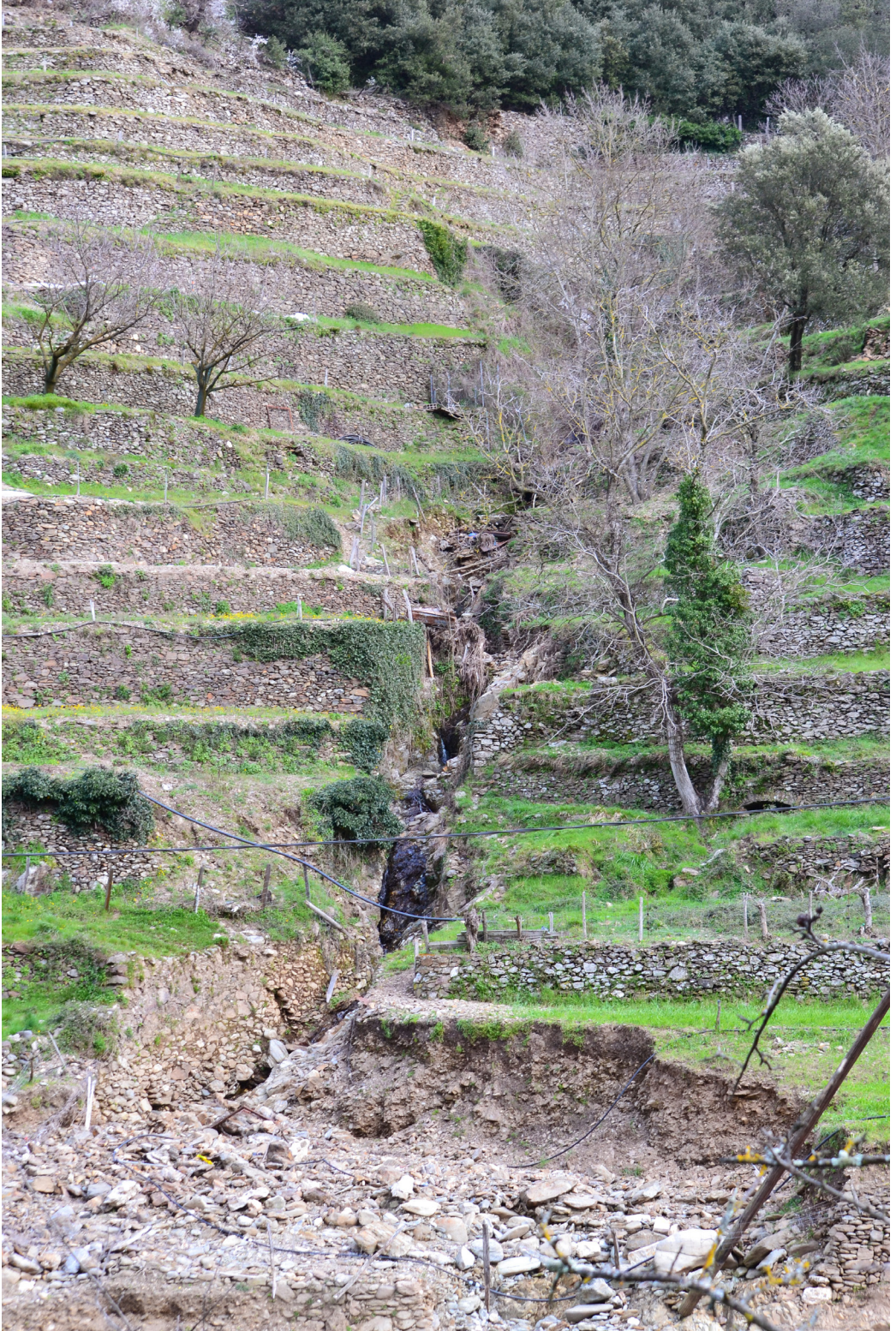
L'aménagement d'un versant ne correspond pas à un plan d'ensemble : on réalise les aménagements en fonction des extensions de parcelles agricoles, de nouvelles habitations, ou lors d'une contrainte ponctuelle. Pourtant, les versants possèdent une cohérence globale au niveau de leur fonctionnement : l'itinéraire des eaux pluviales, le placement des prises d'eau sur les ruisseaux, le creusement de puits ou de galeries sont réalisés en fonction de ceux existants donnant sa cohérence à l'ensemble. Les extensions de terrains se font par allers-retours entre : adapter la culture à l'irrigation et inversement, et ce, même dans le cadre d'un habitat dispersé comme celui du quartier. C'est grâce à des arrangements entre voisins, et donc par la cohésion du quartier, que se construit le réseau hydrographique et ses servitudes mutuelles. Seuls les différends entre voisins qui prennent des formes juridiques sont les témoins de cette façon de vivre et de penser l'aménagement du versant.

La construction des béals est issue d'un savoir-faire de l'irrigation gravitaire et s'est essentiellement transmise par voie orale, par observation et imitation des anciens. Transmise entre plusieurs générations, on découvre dès le plus jeune âge les secrets de ce patrimoine par la pratique. Il aurait été impossible pour ces agriculteurs de cultiver plus de terres, d'augmenter leur rendement ou de faire tourner leurs moulins sans cette tradition d'irrigants. C'est pour cela que les béals sont entrés dans le patrimoine cévenol et, aujourd'hui encore, ils répondent parfaitement à la pratique agricole. Pour toutes ces raisons, plusieurs organismes tentent de préserver ce patrimoine, de le rénover et de le

22 Figure 2 : Fonctionnement d'un système à tancats sur un petit valat en pente forte, issu de Martin. C., Et Al, *Les systèmes de terrasses cévenols exemple de la vallée obscure et du vallon du rouquet*. Etudes géographiques et physique. (2006) p.147

faire valoir. On peut citer à titre d'exemples le Parc national des Cévennes, l'association Cultures et Territoire rural dans la haute vallée de l'Hérault, la Chambre d'agriculture de Lozère ou encore le Musée des Vallées Cévenoles à Saint Jean-du-Gard.

Ces dernières années, on a pu constater un abandon de ces réseaux de canaux. Malgré cela, l'irrigation gravitaire par béals est encore présente. Leur nécessité est d'abord de l'ordre économique mais elle aborde aussi des thématiques sociétale et environnementale. Certains irrigants tentent de faire évoluer ce savoir-faire mais cela nécessite des besoins financiers. Aujourd'hui, la structure des exploitations agricoles n'est plus la même. Le nombre d'exploitations a diminué et leur taille, augmenté. Pourtant, le nombre d'agriculteurs ne s'est pas accru, au contraire. L'augmentation de la charge de travail joue aussi sur la perte du savoir-faire par des agriculteurs qui doivent prioriser leurs actions au détriment de l'entretien de ce patrimoine. Si on ajoute à cela les dégâts causés par les sangliers ou les épisodes cévenoles, leur abandon est accéléré. De plus, on reproche beaucoup aux béals aujourd'hui d'être des sources de prélèvement d'eau difficilement quantifiables dans un contexte écologique où l'eau est désormais une denrée rare qu'il faut préserver. L'abandon de ces techniques est-elle une réponse tolérable ? Il y a aujourd'hui une dissonance entre la législation et la pratique. Les activités économiques dépendent de ces ouvrages. Aujourd'hui encore, les béals sont utilisés pour répondre aux mêmes usages qu'hier, c'est donc qu'ils sont nécessaires. D'autant qu'une fois détruits ou disparus il est presque impossible de restaurer un béal qui aurait dû être entretenu. Gardons à l'idée que les générations actuelles sont les derniers garants du patrimoine, préserver ces savoir-faire, c'est préserver l'identité du territoire et de ses habitants.



Système de tancat malheureusement détruit par les épisodes cévenol du 19 septembre, Photo : P.Boonaert mars 2021

2.3. Identité architecturale

2.3.1. La maison Cévenol

On l'a vu, l'habitat cévenol est caractérisé à l'échelle locale par la structure spatiale du quartier. Néanmoins, l'unité domestique possède de nombreuses particularités ou aspects, qu'il convient d'énumérer pour en saisir les fondements. L'habitat cévenol est très lié à son site d'implantation ce qui donne une véritable multiplicité des constructions en termes de typologie, de matérialités, de constructions, *etc.* Il n'en demeure pas moins que certains éléments sont récurrents, surtout entre les milieux de mêmes caractéristiques. C'est pourquoi nous nous intéresserons aux caractéristiques des habitations type des cévennes schisteuse des serres et des valats auxquels s'identifie bien le paysage bâti de Valleraugue.

D'une manière générale le mas, qui regroupait plusieurs générations d'une même famille, s'implante suivant trois manières différentes : soit la construction est à l'abri ou sur le flanc d'un éperon rocheux, soit elle se fait à mi-pente ou enfin elle peut se faire au pied d'un versant. Comme défini plus tôt, l'exploitation agricole comprend plusieurs bâtiments aux formes et volumes simples à vocation domestique ou agricole. Autour de l'exploitation, on retrouve les espaces cultivables. Suivant une organisation qui va du proche au lointain on retrouvera : d'abord le potager arrosable et protégé des animaux, puis les cultures (notamment céréalières et les féculés), suivies des prairies et pâtures pour le bétail et enfin les bois de chênes (différentes essences) et les vergers avec principalement la châtaigneraie et l'olivieraie. Au-delà, on trouve des territoires laissés à la nature ou les limites d'autres mas. Evidemment, cette organisation générale est de l'ordre du schéma et doit être adaptée à chaque site étudié.



La Maison familiale dont les remaniements sont visibles, Hameau des Salles, Photo : P.Boonaert mars 2021

2.3.2. Son implantation

L'horizontalité est prédominante dans l'ensemble de la région. On la retrouve dans l'organisation des terrasses comme dans l'organisation du bâti par la superposition de couches d'étages. C'est le cas de la maison qui, avec ces successions d'étages horizontaux, s'ajuste à la topographie du terrain et permet un accès depuis l'extérieur sur plusieurs niveaux. Ceci ainsi que les matériaux utilisés donnent vraiment l'impression que le bâti fait corps avec la montagne.

Justement, l'implantation de ce bâti n'est en rien le fruit du hasard et se justifie au travers de plusieurs paramètres :

- La première nécessité est d'être situé à proximité d'un point d'eau.
- Le terrain choisi doit être peu favorable à l'agriculture, justement dans l'idée de laisser les meilleures parcelles pour les cultures.
- Ce terrain doit être cependant relativement protégé des vents dominants et d'un trop fort ensoleillement.
- Le bâti est réalisé au plus près de la roche pour assurer sa stabilité.
- L'ensemble doit enfin présenter une bonne accessibilité aux voies de circulations (pour les transhumances, les déplacements vers le bourg, entre quartiers, ...)

2.3.3. Volumétrie

Si on s'intéresse maintenant plus particulièrement au bâti, sa volumétrie peut sembler complexe à la vue de l'ensemble mais il s'agit en fait de l'imbrication de nombreux volumes simples. Le bâtiment principal a été complété au fil des générations pour répondre à ses besoins. Mais la faible surface disponible au sol a aussi poussé les cévenols à s'élever davantage verticalement. L'exemple des extensions pour les élevages de vers à soie, aussi appelés magnaneries, est assez parlant. Il s'agit en effet d'une des transformations architecturales liée à l'économie la plus rependue en Cévennes, prenant la forme d'un étage supplémentaire dans la plupart des mas.

Cette simplicité des volumes s'explique aussi par la simplicité des charpentes. En effet, le bois de châtaignais ne permet pas d'avoir des portées au-delà de cinq à six mètres, limitant ainsi la largeur du bâtiment. Sa longueur n'excède pas les dix mètres non plus.



Un hameau en amont du Clarou, Photo : P.Boonaert mars 2021

2.3.4. Organisation spatiale interne

Si l'organisation spatiale extérieure est le fruit d'une réflexivité menée sur plusieurs générations, la composition des maisons cévenoles n'en demeure pas moins pragmatique et intéressante.

D'une manière assez simple, le rez-de-chaussée est réservé aux animaux d'élevage. On y trouve écuries ou bergeries en fonction du bétail. Une autre partie est réservée à la cave. C'est donc au premier niveau que l'on trouve l'habitation proprement dite. On y accède de plein pied côté versant ou par un escalier extérieur. A l'intérieur de ce premier niveau, on retrouvera la salle commune et la cuisine. C'est le véritable espace de vie de la maison et bien souvent on y fait tout. Cet espace est fortement marqué par la présence de la cheminée, ce qui en fait la seule pièce chauffée de la maison. Grande et profonde, la cheminée accueille une marmite et l'espace pour s'y installer. L'épaisseur du mur est aménagée, « devant la fenêtre qui regarde la vallée, on y place le *potagièr* c'est une dalle percée avec trois trous dans lesquelles des braseros en fonte permettent de faire mijoter les plats. »²³ Cet espace servait donc aussi de chambre à coucher, il profitait de la chaleur des bêtes qui dorment en dessous. Aux étages supérieurs se trouvent des greniers remplis de coffres ou, à partir du XVIII^{ème} siècle, des magnaneries aux fenêtres arrondit.



Reconstitution d'un habitat traditionnel cévenol, Musée Maison Rouge, St Jean du Gard, Photo : P.Boonaert juillet 2020

23 Chabrol, J.P., Travier, D., Penchinat, C. (2019). *4 saisons en Cévennes*. Alcide. p13

2.3.5. Matérialité

Tous les éléments du paysage sont généralement marqués par l'utilisation de la pierre. Extraites le plus souvent à même le site, les pierres utilisées, par effet de mimétisme, apportent l'harmonie dans le paysage. Néanmoins, l'habitat a souvent été transformé au cours du dernier siècle et plus récemment, l'usage du béton, de la tôle, du ciment, du plastique et d'autres matériaux récents s'est démocratisé et rend le bâti moins harmonieux et homogène.

La pierre fut extraite localement d'abord, dans un souci d'économie. Les pierres sont lourdes et les hommes la transportent eux-mêmes : on favorise donc les matériaux pris sur place. Du galet de rivière à l'extraction de la pierre dans la roche schisteuse, on retrouve toutes les formes et couleurs de pierre disponibles dans l'appareillage des murs. Les plus grosses pierres serviront de base aux murs. La pierre de taille se fait, elle, bien plus rare. Lorsqu'on l'utilise, c'est principalement dans les éléments structurants qu'on va la retrouver (cadre de fenêtre, linteau).



Hameau de Villemejeanne, en amont de l'Hérault, Photo : P.Boonaert mars 2021

Si le charme des cévennes vient aujourd'hui de son aspect rustique, une particularité moins connue de la matérialité du bâti cévenol vient de l'enduit des façades. En effet, principalement pour protéger de la pluie, les façades étaient enduites, même dans les espaces ruraux. Evidemment, plus on s'éloigne du bourg et moins les façades des bâtiments sont enduites, réservant cet aspect aux bâtiments à usage domestique quand leurs habitants en avaient les moyens. Cet aspect est très intéressant car pour enduire les façades, les cévenols ont mis en place des détails constructifs assez impressionnants, de sorte à faire apparaître parfois les angles ou les cadres de portes et fenêtres en pierre. Pour cela, ils étaient appareillés légèrement saillants par rapport au mur et ainsi l'enduit ne les recouvrait pas. L'enduit, pour l'essentiel, était fait à base de mortier de chaux naturelle aérienne en petite quantité, mélangée avec du sable, ce qui donne la teinte à l'enduit. On peut y ajouter un badigeon qui va colorer le mortier.



Différence de matérialité, pierres enduites, pierres à nues, Photo : P.Boonaert mars 2021

Enfin en ce qui concerne la couverture, dans les zones schisteuses on retrouvait beaucoup de toitures en lauze de schiste. C'était d'ailleurs la solution privilégiée car, comme pour le reste de l'habitation, les lauzes étaient récupérées près du site de construction. Aujourd'hui et notamment dans les alentours de Valleraugue, la tuile canal en terre cuite a nettement remplacé la lauze traditionnelle. Néanmoins, la tuile canal reste une très bonne alternative de toiture aux regards d'autres matériaux pour plusieurs raisons : premièrement pour sa nature issue du sol, aussi par l'irrégularité des pièces quand elles sont posées, et par la palette de couleurs qu'elles créent. La tuile canal rappelle quand même l'appartenance méditerranéenne des Cévennes et sa mise en place est tout de même largement plus aisée et fiable aujourd'hui. Au contraire, il est de plus en plus difficile de bâtir en pierre aujourd'hui pour des raisons de coût et d'approvisionnement. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille se laisser tenter par toute sorte de matériaux. On préférera des matériaux sains, idéalement fabriqués localement, et écologiques.



Hameau des Salles, Photo : P.Boonaert mars 2021

2.3.6. Techniques constructives

Si la volumétrie du mas se distingue par addition de petits volumes simples, le bâtiment principal est avant tout constitué de quatre murs en pierre. La construction en pierre fait appel à un savoir-faire quasi-universel dont les règles constructives sont assez précises. On distinguera tout de même les quelques particularités propres aux Cévennes.

En premier lieu viennent les fondations. Elles ne sont jamais très profondes étant donné la faible épaisseur du substrat. On essaiera de construire ces fondations à même la roche pour assurer un ancrage solide, en les construisant légèrement plus larges que les murs, souvent d'une simple rangée de pierres enterrées appelée libage. De plus, ces fondations peuvent craindre une trop forte humidité. Pour pallier le ruissèlement, on mettait en place des drains assez particuliers appelés *cunette* sur lesquels des pierres en V évacuent l'eau sur un des côtés du bâtiment.

Les murs, qui vont s'appuyer sur les fondations, sont tout le temps construits de la même manière. On les construit par couche successive de pierres posées horizontalement et d'épaisseur régulière. Les lits (les joints horizontaux) sont des droites continues, alors qu'il sera primordial d'assurer une discontinuité et un crénelage entre les joints verticaux.

Les murs sont toujours composés de la même façon : on retrouve deux épaisseurs de parement (intérieur et extérieur) entre lesquelles on trouve une épaisseur de remplissage. Dans le mur, chaque pierre joue un rôle particulier. On distingue ainsi trois catégories de pierre :

- La première, la *pierre panneresse* aussi appelé carreau, constitue la plupart des éléments du mur. On la pose de sorte que son plus long côté soit dans la largeur du mur, et qu'elle repose correctement sur les pierres en dessous.
- *La boutisse*, plus longue, est posée de la même manière mais déborde dans le remplissage.
- Enfin, *la pierre parpaingne* est posée dans toute l'épaisseur du mur, ses côtés forment les deux faces de parement. Ces pierres sont essentielles pour la bonne tenue du mur, car elles empêchent qu'il s'écarte.

On reconnaît plusieurs degrés de finitions pour un mur de construction. Ils dépendent bien souvent du revenu du propriétaire et de la distance au bourg principal. Si la pierre de taille est assez rare, elle représente le degré de finition le plus abouti. On retrouvera beaucoup dans le milieu rural de ce qu'on appelle le limousinage, idéalement recouvert d'un enduit. Cette technique de construction est plus approximative dans l'assemblage des pierres, donnant des joints plutôt gras et irréguliers. Enfin, le blocage est la technique de construction la plus irrégulière, destinée aux édifices les plus ruraux. Elle nécessite d'être abondamment enduite pour assurer son étanchéité. Avec le schiste, l'appareillage des pierres est dit en *opus assisé*.

Les murs les plus épais sont ceux qui portent des voûtes pouvant atteindre 180 cm d'épaisseur, mais les murs pignons ne sont pas en reste, même lorsqu'ils ne portent pas le plancher et peuvent faire entre 45 et 80 centimètres d'épaisseur. De toute manière, dimensionner un mur plus finement lui sera sûrement critique. Lorsqu'ils portent un plancher, les murs s'épaissent à mesure que l'on se rapproche de la base. On peut inverser ce phénomène en créant une légère pente entre la base extérieure et son sommet, c'est ce que l'on va appeler le fruit. Dans tous les cas, la pierre est utilisée de manière à profiter de toutes ces capacités mécaniques et à l'inverse ses défauts sont limités au maximum. Pour copier l'ancien, il faut respecter ces logiques constructives, d'équilibre et de stabilité.

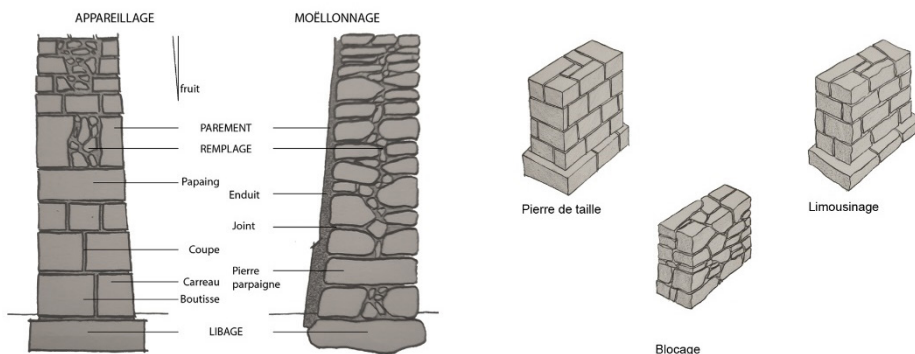
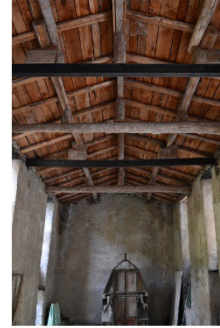


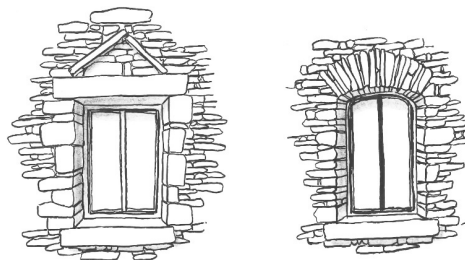
Schéma descriptifs des différents appareillages et des différents rôles des pierres dans la construction

Enfin les charpentes sont simples. En bois de châtaigner et aux portées limitées, la charpente en ferme traditionnelle prend dans les Cévennes des aspects très différents suivant la vallée observée. Les dimensions relativement moyennes des troncs de cet arbre ont défini la volumétrie des bâtiments.



De gauche à droite, la charpente d'une clède, d'une bergerie et d'une grange, Photo : P.Boonaert mars 2021

Les ouvertures constituent un élément particulièrement intéressant. A l'instar des murs qui sont montés par couches successives, les ouvertures le sont également. Pour résister à l'effort, surtout sur le linteau et les jambages, l'utilisation de pierres de taille était courante. On disposait alors les seuils des ouvertures à l'endroit souhaité lorsque le mur avait atteint la bonne hauteur. Puis, en même temps que le mur montait, on installait les différents éléments de l'ouverture : seuil, jambage, panneresse et linteau. Mais même dans l'architecture du schiste, il arrivait que ces éléments soient également maçonnés en schiste. Très souvent, on trouve dans cette architecture un arc de décharge en schiste situé au-dessus du linteau qui améliore les descentes de charges jusqu'à la base du bâtiment.



Les deux systèmes structurels d'ouverture les plus répandue, P.Boonaert

2.3.7 Les Abords

Les abords correspondent à « *tout ce qui est transformé par l'homme à proximité des bâtiments dans le paysage, en lien avec l'activité humaine.* »²⁴ Les abords font le lien entre les bâtiments mais aussi entre eux et le paysage. Par la diversité des activités agricoles, on retrouve de nombreux aménagements accolés au mas. De même, la création des espaces de circulations va de pair avec ces aménagements. Les sentiers internes au mas sont assez étroits et serpentent entre les bâtiments. Encore aujourd'hui, ils ne peuvent être utilisés que par les hommes et certains animaux. Parmi toutes ces circulations, nombreuses sont celles qui ont été faites par la main de l'homme, comme *les dralhas*, ces chemins de transhumance qui partent des vallées et longent les crêtes. Elles permettaient aux troupeaux de rejoindre les pâturages d'estives. Les chemins pour le passage des chars, charrettes, ou de nos jours les automobiles, sont plus récents et ont nécessité de gros aménagements de terrassement, la taille de rocher, etc.

C'est d'ailleurs sur ces nombreux sentiers, surtout ceux du mas, que l'on retrouve la calade, constituée de galets enfoncés dans le sol associés à un mélange de terre, de sable et de chaux sèche et qui prendra grâce à l'humidité du sol. Elle est réalisée dans le but de contrôler l'écoulement des eaux dans le mas et détourner celles-ci.

On distingue également des petites annexes aux bâtis de l'exploitation. Les plus communs sont :

- la *clède*, qui est un petit bâtiment d'un étage dans lequel l'on fait sécher les châtaignes.
- Le rucher ou *l'apièr*. Il est exposé au soleil levant pour le bien être des abeilles. Les ruches cévenoles sont tout à fait particulières car taillées dans un tronc de châtaignier et couvertes par une lauses de schiste.
- Le four à pain.
- La fontaine.
- Le moulin.

On peut retrouver également des fours à chaux et des abris qui servent plusieurs fonctions comme abriter les buches. Citernes, lavoirs, puits ou même pigeonniers peuvent être trouvés dans le quartier. Des hangars, pour stocker matériel et charrette, peuvent compléter le paysage bâti du mas.

24 Cendrier, K. (2010). *Maisons des Cévenne – Architecture vernaculaire au cœur du Parc national*. Parc National / Le Rouergue. p.267



Four à pain du XVIIIe au hameau du Mallet, Photo : P.Boonaert mars 2021

3. Les Cévennes aujourd'hui

3.1. Une évolution démographique croissante

La rédaction de cette section de mon travail relative à la démographie s'appuie en grande partie sur celle rédigée par Françoise Clavairolle dans le livre *Les cévennes au XXI^{ème} siècle une renaissance : Les néo-Cévenols : retour sur une immigration de 1970 à nos jours*.

3.1.1. La déprises après le XIX

Vers la fin du XIX^{ème} siècle, l'exploitation de la châtaigneraie diminue fortement, notamment à cause de la maladie de l'encre qui touche les châtaigniers. Les arbres meurent à la souche et les régions basses sont fortement touchées. A cela, on peut ajouter un déclin de la sériciculture à cette même époque. Même si la part de marché cévenol à l'échelle nationale ne fait qu'augmenter (jusqu'à 86 % en 1938), la France entre dans un commerce économique à l'échelle mondiale où elle se fait largement concurrencer, entraînant ainsi une diminution de la production de soie et ce, dès la fin du XIX^{ème} siècle. Les Cévennes entrent alors dans une lente récession économique à partir de cette époque. Les paysans cévenols quittent alors les vallées pour se rendre dans le bassin houiller d'Alès ou dans les plaines viticoles du Languedoc, à la recherche d'un meilleur cadre de vie. Cette tendance va se confirmer au début du XX^{ème} siècle. On constatera alors une perte de près de 50% de la population cévenole à la veille de la seconde guerre mondiale. Ce dépeuplement se fait, en moyenne, trois fois plus vite que dans les autres communes rurales française*. Si on ajoute à cela les nombreuses avancées technologiques et la course au productivisme, le patrimoine des terrasses, alors inadapté à cette sur-mécanisation, devient vite un non-sens économique. Patrick CABANEL, dans un livre intitulé *Histoire d'un exode rural*, affirme alors qu'à cette époque « *Les Cévennes ne croient plus en elles-mêmes* » *. La conséquence de ces départs est connue : un abandon des terres radicales.

3.1.2. Les néo-ruraux

Cette déprise semble continuer jusque dans les années 60. La population cévenole atteint son point le plus bas à cette période et beaucoup pensent que la région ne s'en remettra pas. Pourtant, à la fin de cette même décennie, les Cévennes vont enregistrer un regain de population. A l'issue des événements de mai 1968, la société française révèle ses contradictions. « *Alors que la population locale encourageait sa jeunesse à fuir la vie rurale, voilà que des jeunes gens sillonnaient les vallées cévenoles à la recherche*

d'une maison inhabitée »²⁵. On appelle alors ce mouvement le « retour à la terre ». Cette nouvelle population, jeune et issue principalement de l'urbanité, décide volontairement d'emménager dans ces régions rurales. A cela s'ajoute le retour de personnes âgées retraités liées aux Cévennes, mais ces dernières retournent le plus souvent à proximité des bourgs qui leur assurent certains services essentiels.

La véritable chance pour les Cévennes de se relever de cette déprise repose tout de même sur l'arrivée de ces néoruraux (nom donné à ces nouveaux arrivants), vecteurs de nombreuses idées. Si les cévenols ont fui la région, c'est de manière délibérée que ces jeunes viennent s'y installer. On imagine alors la campagne comme l'antithèse de la ville par son environnement proche de la nature et on s'imaginerait que les conditions de vie y sont meilleures d'autant plus que la campagne serait plus propice au resserrement des liens sociaux et à la solidarité. Dans une synergie collective, de nombreux jeunes arrivent alors, par vague, sur un territoire qu'ils ne connaissent que de nom ou parce qu'une connaissance y est déjà arrivée. Même si de nombreux arrivants repartiront à cause de la rudesse de l'hiver, ceux qui sont restés ont largement contribué à ce que les Cévennes ne disparaissent pas dans l'oubli. Beaucoup d'entre eux expérimentent la vie en communautés. La fin des années 70 voit se désagréger la plupart d'entre elles, sans qu'il faille pour autant qualifier ces tentatives d'échec complet, car l'héritage de ces communautés est encore palpable dans certains hameaux.

3.1.3. Les nouveaux habitants

Si les néoruraux sont arrivés avec une certaine fièvre utopiste, on voit au début des années 80 un nouveau flux d'arrivées qui semble s'appuyer sur des démarches plus réfléchies. En effet, dans le domaine de l'agriculture, de l'accueil ou de l'artisanat, les arrivants des années 80 débarquent avec des projets pensés en amont. Portés sans doute par les premiers bénéficiaires de la création du Parc National des Cévennes, arriver avec un projet, c'est aussi prétendre à des subventions et une couverture sociale, nécessaires pour se projeter dans l'avenir. Les nombreux postes vacants, notamment dans le fonctionariat, attirent aussi pour la régularité des revenus.

Ces nouveaux agriculteurs prennent alors à contre-pied les méthodes modernes en devenant des pionniers en termes d'agriculture non productiviste. Non sans difficulté, les instances agricoles observent avec méfiance, mais leurs objectifs sont clairs : relocaliser l'économie en proposant à nouveaux des produits du terroir et limiter l'impact sur l'environnement. En somme : faire prévaloir la qualité du produit sur sa quantité.

Enfin, depuis le début des années 2000 s'est amorcé la dernière croissance démographique en date. Si les précédentes parvenaient à peine à compenser le solde déficitaire de la population, depuis ces dernières années, le PNC connaît une croissance démographique comparable à la croissance moyenne nationale. L'analyse de cette population démontre d'ailleurs qu'un tiers de la population du parc en 2006 est composé par des jeunes de 25 à 39 ans et que sur l'ensemble de cette population, plus de la moitié ont moins de 55 ans. De plus, il apparaît que près de 20% de l'effectif n'habitait

25 Paroles d'une personne interrogé par Clavairolle, F., *Les néo-cévenols : retour sur une immigration de 1970 à nos jours*, dans *Les Cévennes au XXIème siècle une renaissance*. (2013)

pas le territoire cinq ans auparavant. Ce dernier flux relance la problématique du logement : si les premiers arrivants des années 70 avaient l’embarras du choix pour s’installer, l’offre de logement est faible aujourd’hui. D’autant plus que la demande varie : si certains veulent retrouver un mode de vie urbain mais à la campagne, d’autres rêvent d’un hameau perdu dans un écrin de nature. Cette disparité génère des réflexions sur de nouveaux modes d’habiter.

26

Tab 1 - Profil des nouveaux arrivants dans le Parc national des Cévennes selon âge et le statut d'activité

	Population des arrivants	Population stable	Population totale
15 à 24 ans	12,1	9,7	10,1
25 à 39 ans	31,2	14,8	18,0
40 à 54 ans	24,1	25,8	25,5
55 à 64 ans	19,1	16,0	16,6
65 ans ou plus	13,5	33,6	29,7
Ensemble de la population de 15 ans ou plus	100	100	100
Actifs occupés	43,4	39,0	39,9
ayant un emploi dans la zone	23,7	27,8	27,0
ayant un emploi hors zone	19,7	11,2	12,9
Chômeurs	13,6	6,1	7,5
Inactifs	43,0	54,9	52,6
Ensemble de la population de 15 ans ou plus	100	100	100

Source : Insee, Recensement de la population 2006 exploitation principale

3.2. Les enjeux du territoire,

3.2.1. La problématique de l'eau

Nous l'avons vu précédemment, les Cévennes représentent un paradoxe : alors que de nombreux mois sont marqués par la sécheresse, c'est aussi la région de France où il tombe le plus d'eau. La violence de ces averses est célèbre et rend les Cévennes sujettes à des crues violentes, surtout en octobre, lors des épisodes cévenols. Il arrive également que des fortes précipitations au printemps engendrent les mêmes risques. Si l'eau est tant redoutée, c'est parce que l'histoire du pays est particulièrement marquée par ces événements qui ont traversé les époques. La plus récente, la crue du 19 septembre 2020, a causé des dégâts incommensurables sur le patrimoine. En seulement quelques heures, plus 700 mm d'eau se sont abattus sur Valleraugue, soit autant qu'en une année à Paris. J'ai eu l'occasion de constater les conséquences de cette crue au mois de mars dernier, et même cinq mois après l'inondation, le paysage était encore profondément marqué par ce phénomène dévastateur. Ce qui ajoute de l'incertitude à cette situation c'est qu'on ne constate pas des crues dévastatrices chaque année ; il arrive parfois que plusieurs années se passent sans que l'eau ne sorte vraiment de son lit, comme il arrive que plusieurs crues se succèdent dans le même mois d'octobre. « *Les crues violentes accompagnent les abats d'eau persistants de l'automne et sont d'autant plus impressionnantes qu'elles succèdent à un étiage profond. L'imperméabilité des schistes, la rareté et la minceur des sols, la maigreur de la couverture végétale qui n'opposent guère d'obstacle au ruissèlement, la raideur des versants et la forte pente des lits donnent aux crues d'automne leur caractère foudroyant et souvent catastrophique.* » Explique F. TAILLEFER dans *Les Cévennes de la montagne à l'homme* p 22.

Des crues dévastatrices, les livres en comptent beaucoup : 1697, 1890, 1891, 1900, 1907, 1958 sont des années noires en regard de ces inondations et les récits qui les accompagnent sont difficilement imaginables²⁷. On peut alors se demander comment se prémunir de ces intempéries. Rappelons-nous que les aménagements hydrauliques participent grandement à réguler l'écoulement des eaux tout comme les terrasses. Ainsi, le meilleur moyen de lutter contre ces crues est de ralentir l'écoulement des eaux en entretenant tous les aménagements paysagers des anciens.

27 Hébrard, F. (1992). *Félix fils de Pauline*. Flammarion. p53



Le pont du Clarou à Valleraugue, en haut inondations de 1900, en dessous, inondations de septembre 2020, Photo : Un internaute twitter @PascalB

3.2.2. Valorisation des terrasses

Les récents évènements de crues ont forcé la réflexion, à juste titre, sur la recherche de solutions concernant les inondations. Dans un bulletin d'informations sur les inondations publié deux mois après celles du 19 septembre 2020²⁸ par la commune de Val d'Aigoual, le Maire Joël GAUTHIER explique que : « *Afin d'anticiper les prochains épisodes, nous menons une réflexion sur la réorganisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), pour éviter les erreurs du passé. Une fois les expertises réalisées, nous établirons un projet cohérent sur les écoulements et le drainage des eaux de pluie. Nous sommes convaincus qu'il nous faut nous appuyer sur le patrimoine cévenol ancestral, c'est-à-dire sur la présence et l'entretien des traversiers, seuls remparts efficaces lors des crues. Leur architecture et leur nombre permettent d'éviter l'érosion, des sols et brisent la violence du flux. A nous de les reconstruire et de les sauvegarder. De plus l'entretien des cours d'eau et des rivières participe tout autant de la prévention des risques d'inondations.* »

Or, nous l'avons évoqué, les terrasses de pierres sèches nécessitent un entretien régulier et une certaine continuité sur les versants pour être efficaces dans ce genre de situation. Le meilleur moyen d'entretenir régulièrement ces morceaux de patrimoine est de favoriser l'utilisation de ces parcelles, que ce soit dans un but sylvicole ou agricole. Le tout est de susciter un usage permanent de ces terrasses pour éviter qu'elles ne s'effondrent ou meurent dans l'oubli. Rappelons-nous que chaque brèche dans ces constructions favorise le passage de l'eau qui s'y engouffre et entraîne avec elle les pierres adjacentes. Par conséquent, plus les terrasses sont abimées, plus elles se dégradent rapidement.



Un tancat en cours de restauration, cinq mois après les inondations il reste beaucoup de constructions à réparer..., Photo : P.Boonaert mars 2021

3.2.3. L'agriculture Cévenol aujourd'hui

Alors que les Cévennes se sont construites sur l'agro-pastoralisme, il est fort probable que le futur de ce territoire se base également dessus. La population mondiale ne cesse d'augmenter et risque d'atteindre les 10 milliards d'ici 2050 d'après l'ONU. Evidemment, nourrir autant de personnes risque d'être un réel défi et il y a fort à parier que le territoire rural soit mobilisé davantage. Alors que les surfaces cultivées des Cévennes se sont considérablement réduites avec les déprises démographiques, elles se concentrent aujourd'hui aux abords des cours d'eau.

En opposition complète à un modèle sur-productif d'élevage intensif et de traitement surabondant, l'agriculture des Cévennes met l'accent sur les produits du terroir et insiste sur la qualité. De la culture des châtaigniers à l'élevage du vers à soie, les produits locaux d'aujourd'hui se sont diversifiés. Du côté de Valleraugue on retrouve surtout la culture de l'oignon doux des Cévennes, un oignon doux et sucré qui a reçu en 2008 l'appellation d'origine protégée (AOP), comme dans la vallée voisine de Taleyrac ou les sentiers pédestres proposent même de découvrir ces paysages de cultures. On retrouve également de nombreux vergers de pommes et plus rarement de poires, avec lesquelles on produit de délicieux jus. L'élevage n'est pas en reste : moutons et chèvres sillonnent les pâturages de la vallée. Avec le lait de chèvre, on fait du Pélardon, ce fromage typique de la région qui est lui-aussi protégé par une AOP depuis 2001. De nombreux moyens de valoriser la production locale existent. Les cévenols peuvent compter sur les marchés hebdomadaires et sur les nombreux circuits courts mis en place dans la région. A titre d'exemple, sur la route de Valleraugue, on retrouve la « Coopérative Origine Cévennes » qui regroupe principalement la production locale d'oignon doux. On retrouve aussi des pommes bio, la pomme de terre et d'autres produits locaux comme des vins, des produits d'origine animale transformés (fromages, pâtés) et d'autres spécialités locales. Ce genre d'initiatives permet aux petits et jeunes agriculteurs de profiter de moyens de conditionnement et de commercialisation de leurs produits, en plus de favoriser l'échange entre producteurs et consommateurs. Néanmoins, les espaces de cultures restent quand même peu présents sur ce territoire principalement reconquis par la forêt. Il y a encore de nombreuses terrasses qui pourraient être réemployées dans ce domaine et apporteraient alors des bénéfices notables dans la cohérence des versants. Toutefois, le principal obstacle à ce projet reste le coût de ces parcelles, assez élevé.



Préparation des cultures à Berthezen, les semis sont à l'abri dans les serres, Photo : P.Boonaert mars 2021

3.3. Le soutien du Parc National

*« Créé en 1970, le Parc national des Cévennes est le fruit de la longue volonté d'hommes et de femmes désireux de préserver la beauté et les richesses des paysages cévenols, caussenards et du mont Lozère, ainsi que les modes de vie, les valeurs, l'histoire et la culture de leurs habitants. La présente charte a pour objet de renouveler ce pacte, nécessairement évolutif, qui engage les divers acteurs du Parc national, depuis les populations locales, jusqu'aux représentants de l'Etat. »*²⁹

3.3.1. La charte du Parc

Le Parc National des Cévennes est un établissement public et propose la signature de conventions d'application à l'ensemble des acteurs du territoire, c'est-à-dire les communes, les intercommunalités, les départements et les régions, mais aussi les acteurs locaux socioéconomiques et associatifs. En somme, toute personne concernée par le Parc National habité des Cévennes est invitée à participer à l'élaboration, l'application et l'évolution de la charte.

A travers cette charte, le PNC a quatre grandes ambitions. D'abord, l'ambition de mobiliser ses habitants pour devenir un exemple d'excellence écologique. Puis, valoriser la cohésion sociale et territoriale grâce à une culture vivante et partagée. Ensuite, la volonté de développer l'économie de la région en mettant en valeur ses patrimoines. Enfin, l'ambition d'intégrer de manière harmonieuse la vie contemporaine dans les paysages cévenols et caussenards. Pour répondre à ces objectifs, le Parc mise sur huit axes stratégiques :

3.3.2. Les 8 points stratégiques

Axe 1 : Faire vivre nos cultures, ensemble, autour d'un projet commun, reflet du caractère et des valeurs du territoire.

C'est l'ambition centrale de la charte. Unir les habitants autour d'objectifs communs de mise en valeur et de préservation du territoire. L'objectif est que chaque habitant se sente citoyen du Parc, et fasse son possible pour préserver, partager et valoriser les richesses qui font la fierté du Parc et de ses habitants. La charte contribue alors à faire du Parc un outil au service de l'avenir du territoire pour qu'il puisse allier protection du patrimoine et développements sociaux-économique.

Axe 2 : Protéger la nature, le patrimoine et les paysages, pour le maintien des atouts et des richesses du territoire.

Nous avons eu l'occasion de nous rendre compte de la grande diversité physique, climatique et géologique présente au sein des Cévennes. Sa richesse au niveau de la

29 Extrait du préambule de la charte du Parc National des Cévennes p.10

biodiversité a déjà été récompensée en 1985 par l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) au titre de réserves de biosphère, et en 2011 par l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO des Causses et Cévennes, paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen. En Cévennes, peut-être plus qu'ailleurs, le maintien des milieux naturels est directement lié aux activités humaines qui s'y exercent. C'est pourquoi, la charte accompagne les habitants à entretenir ce rapport aigu avec leur environnement.

Axe 3 : Gérer et préserver l'eau et les milieux aquatiques, pour la sauvegarde d'une ressource fragile, vitale pour l'avenir de l'homme et du territoire.

De nombreux cours d'eau méditerranéens et atlantiques prennent leur source dans le territoire du Parc National des Cévennes, comme l'Hérault et les Gardons, ou le Tarn et le Lot à titre d'exemples. De ce fait, entretenir la qualité de l'eau est primordial. Les cours d'eau méditerranéens, marqués par des étiages et des crues importantes, entraînent des tensions autour de l'eau et requièrent la réalisation d'un double défi : celui de préserver les milieux aquatiques conformément à la Directive Cadre européenne sur l'Eau et celui de répondre aux besoins d'un développement local durable. Les acteurs concernés protègent et restaurent les cours d'eau en favorisant leur gestion et leur entretien.

Axe 4 : Vivre et Habiter, pour un cadre de vie de qualité et un mode de vie durable et économe en ressources.

Même si elle n'est que légèrement croissante, la démographie des Cévennes pousse les acteurs du territoire à faire des bourgs des pôles de services et d'emplois dans l'optique d'accueillir les nouveaux arrivants, mais également, pour améliorer la qualité de vie, améliorer les hameaux et l'offre de logement. Cette attractivité repose surtout sur le cadre de vie tranquille et reposant aux côtés de la nature, mais aussi sur la qualité architecturale qu'offre le territoire Cévenol. C'est pourquoi, les acteurs du territoire et les collectivités locales adhérentes à la charte, mettent en place une architecture et un urbanisme local et durable. Durable, car ils privilégient la maîtrise des consommations et le recours aux énergies renouvelables. Local, car décidé au plus près du territoire et en faisant appel à ses propres ressources. L'installation des nouveaux habitants concerne à la fois leur habitat mais aussi leurs lieux de vie, et donc par extension, de travail. C'est pour cette raison que les acteurs locaux mettent en avant le développement des hameaux et des espaces de culture. Habiter les Cévennes, c'est accepter cette interconnexion entre l'habitat, l'agriculture et l'eau. Ainsi, préserver la haute qualité architecturale du territoire et intégrer le mode de vie contemporain constituent un véritable défi auquel doivent répondre les architectes de la région. Ils peuvent compter sur cette volonté cévenole d'intégrer la modernité sans pour autant céder à son dictat.

Axe 5 : Favoriser l'agriculture, pour la reconnaissance d'une agriculture à la fois productive et gestionnaire des paysages de la biodiversité.

Favoriser l'agriculture, c'est assurément le meilleur moyen de maintenir l'identité agro-pastorale propre aux Cévennes. La charte permet de valoriser les projets d'agriculture cohérents avec les projets du territoire. Valoriser l'agriculture du territoire c'est aussi mettre en avant les circuits courts, labéliser les produits du terroir comme avec la marque « Parc national des Cévennes ». Avec plus de 400 exploitations agricoles au sein du parc, dont 80 dans la zone cœur, l'agriculture est aussi l'occasion de répondre aux en-

jeux environnementaux, notamment en accompagnant les projets visant à produire une agriculture biologique, écologique et sans organismes génétiquement modifiés (OGM). Pour développer leur activité agricole, les porteurs de projets peuvent compter sur un dialogue avec le Parc leur permettant de concilier à cela la préservation du patrimoine.

Axe 6 : Valoriser la forêt, pour des forêts aux vocations multiples, atout pour le patrimoine naturel et pour l'économie locale.

Depuis la création du parc, la forêt est omniprésente sur le territoire de ce dernier, notamment sur les versants atlantiques de l'Aigoual. La filière forêt-bois représente un intérêt particulier. D'abord par ce que le bois est un matériau durable qui, utilisé et transformé localement, participe à la réduction des coûts de construction. Ensuite, la forêt est utilisée et étudiée pour limiter les impacts du changement climatique. Enfin, elle constitue un atout pour le développement touristique. Les acteurs sylvicoles mettent en œuvre une gestion des forêts inspirée de l'évolution naturelle de ces dernières.

Axe 7 : Dynamiser le tourisme, pour une destination Parc national fondée sur le tourisme durable.

La création d'un Parc National a eu des effets bénéfiques sur la région dès la première année avec un afflux massif de touristes qui venaient découvrir ces paysages remarquables récemment médiatisés. Aujourd'hui encore, l'afflux touristique est un atout économique non négligeable pour le territoire. Grâce aux nombreux sentiers de randonnée et de grande randonnée, les touristes arrivent de plus en plus nombreux, curieux de découvrir cette région. Les habitants et les acteurs du tourisme se basent sur le concept d'écotourisme afin d'accueillir les visiteurs et faire valoir leur patrimoine, c'est-à-dire l'histoire culturelle des Cévennes. La promotion du tourisme est basée sur la découverte de la nature et du patrimoine culturel. Encadrer plutôt que s'opposer, c'est la démarche qu'adoptent les protecteurs du Parc y compris en matière de tourisme.

Axe 8 : Soutenir une chasse gestionnaire, pour une chasse exemplaire, locale, responsable et contribuant aux équilibres.

Parce que son cœur est habité, on ne peut pas oublier que les populations locales se sont maintenues par un mode vie agropastoral mais aussi par une gestion des populations de gibier juste pour assurer le maintien de leur activité. Condition à l'acceptation de la charte par les habitants du cœur, l'autorisation de la chasse s'est obtenue avec pour contrepartie l'atteinte d'un équilibre entre régénération naturelle des essences forestières, la maîtrise des dégâts aux cultures et aux prairies, et la présence durable d'une faune sauvage riche et variée.



Valleraugue et la vallée du Clarou, Albert Simonin, huile sur toile, 1932

4. Projet d'architecture : Un hameau comme un modèle d'intégration du patrimoine aux enjeux actuels du territoire.

Dans la première partie de ce mémoire, nous avons pu mettre en évidence la multiplicité des identités géographiques au sein du Parc National des Cévennes et, à la suite de cette lecture nous avons conclu que l'identité paysagère de Valleraugue, bien qu'au pied du massif de l'Aigoual, correspond davantage à l'identité paysagère des Vallées cévenoles. D'abord, par la présence d'un relief abrupte et schisteux, mais aussi par les aménagements urbains et paysagés qui définissent le paysage valleraugois. Enfin et surtout, parce que l'histoire de la commune est marquée par le même mode de vie agropastoral qui a forgé l'identité des Cévennes traditionnelles.

C'est d'ailleurs dans la deuxième partie de ce mémoire que les éléments caractéristiques de ce patrimoine ont été exposés. Nous avons pu nous rendre compte de l'étendue du savoir-faire cévenol : à travers la description de l'aménagement de ses espaces de culture, par le constat de sa maîtrise des aménagement hydrauliques et enfin par l'analyse du quartier qui est l'unité de référence des liens culturels, économiques et sociaux des Cévennes.

Finalement, nous avons pu constater l'évolution de la population cévenole, qu'elle soit démographique ou de l'ordre de la pensée. Grâce aux soutiens d'acteurs territoriaux engagés dans la préservation et la valorisation du patrimoine, les Cévennes ont pris le cap d'un développement basé sur l'écologie, le respect de la nature et la mise en valeur de ses pratiques sociales et culturelles. Nombreux souhaitent d'ailleurs, comme l'historien Philippe JOUTARD, qualifier les Cévennes de « *terres de résistance* » à l'occasion de son inscription au Patrimoine mondial de l'humanité en 2011.

Aujourd'hui encore, les Cévennes résistent ! La mondialisation, celle qui a failli causer la perte de cette région, a depuis démontré l'ampleur de ses excès : massification, uniformisation débridée et sans règle, dominée par les puissants³⁰. En Cévennes, on s'y oppose sans la rejeter, on reconnaît évidemment les avantages que nous avons acquis grâce à elle, mais on reconnaît aussi ses dérives et le mal qu'elle peut faire à nos valeurs. C'est en ce sens que P. JOUTARD souhaite que les Cévennes apparaissent dans les décennies à venir comme un des modèles de mondialisation maîtrisée³¹. Quel défi intéressant pour un jeune architecte ! A l'échelle d'un petit village des Cévennes, Valleraugue, ce projet présente la conception d'un hameau comme un modèle d'intégration du patrimoine aux enjeux actuels du territoire.

30 Les Cévennes au XXI^e siècle, une renaissance p14

31 Ibid

Pour lutter contre l'érosion des versants et retenir les coulées de boues lors des fortes pluies, ou lors des inondations dues aux épisodes cévenols, il est essentiel de restaurer les traversiers et d'assurer leur continuité sur un même versant, ainsi que les différents aménagements hydrauliques liés à l'évacuation des eaux. C'est d'ailleurs ce que recommande la mairie de Val d'Aigoual³² depuis les récentes inondations et ce qui a été présenté dans la seconde partie de ce mémoire.

Les terrasses de Valleraugue, qui étaient encore largement visibles sur les photos aériennes de 1941³³, sont aujourd'hui notablement recouvertes par une végétation de plus en plus dense. Sous cette masse végétale, c'est le labeur acharné de plusieurs générations successives qui disparaît. Il est alors possible de faire d'une pierre deux coups : restaurer les bancels permettrait donc de faire revivre ce patrimoine tout en limitant les dégâts des eaux.

La faible proportion de logements vacants ou de ruines à restaurer pourrait, à court terme, être une limite à la progression démographique actuelle. Néanmoins, la construction de logement au cas par cas favorise le mitage urbain, ce qui va à l'encontre des objectifs de restauration du patrimoine. Heureusement, les personnes qui souhaitent venir vivre dans la commune sont souvent opposées à ce modèle constructif et souhaitent d'ailleurs habiter dans un logement passif, respectueux de l'environnement, construit localement. Aujourd'hui en France, de plus en plus de personnes souhaitent faire le choix d'un habitat collectif comme les écovillages, écohomeaux, ou encore éco-quartiers, qui voient le jour un peu partout. « *Le coût élevé du logement et de la vie en générale incite en outre à se rassembler pour faire des économies en partageant un lieu, du matériel, des services. La conscience de plus en plus rependue des dommages que nos modes de vies modernes causent à l'environnement nous pousse également à changer nos comportements, que ce soit en termes de transport, de consommation plus largement, mais aussi d'habitat.* »³⁴

Fort heureusement nous avons vu que le quartier cévenol répondait en fait à tous ces enjeux. En considérant l'échelle d'un quartier, il est possible de proposer une restauration des traversiers dans le but de mettre en place de nouvelles cultures qui permettront de subvenir aux besoins des habitants. En plaçant un hameau, forme d'habitat collectif, au sein de ce quartier, on s'assure alors de l'entretien des parcelles agricoles et de la sauvegarde de ce patrimoine.

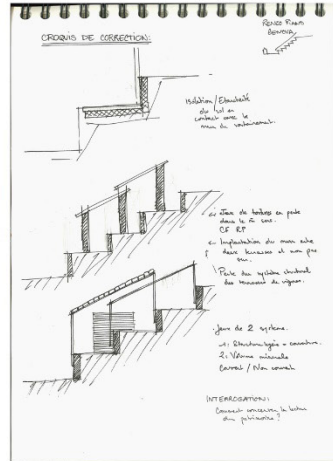
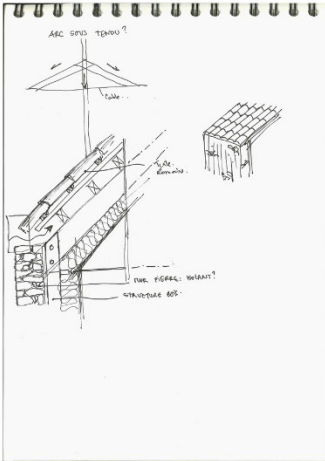
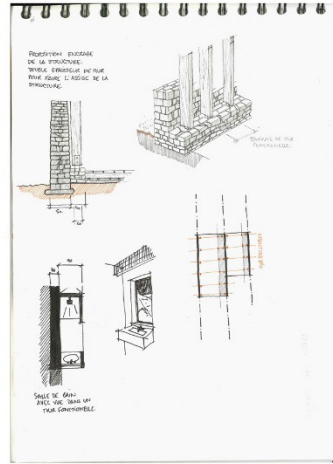
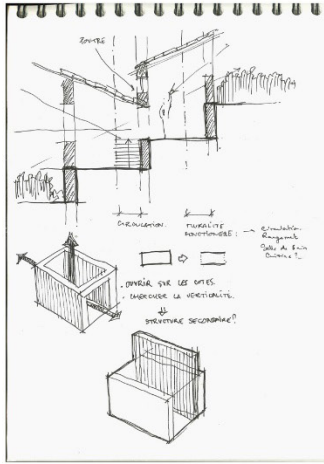
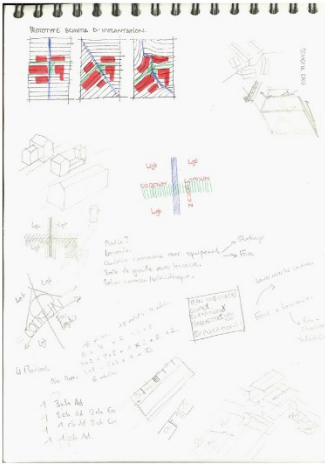
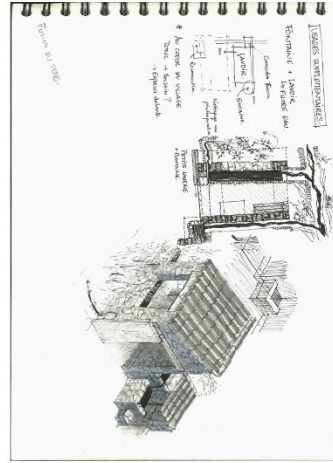
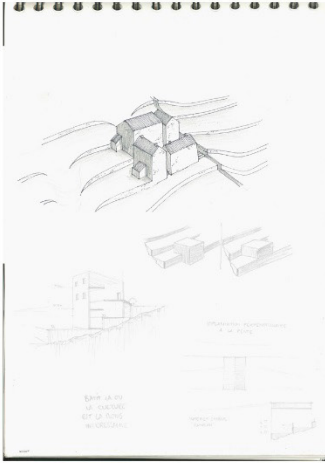
32 Cf. Sitographie, rapport sur les inondations du 19 septembre 2020

33 Cf. Sitographie, Archives Géoportail

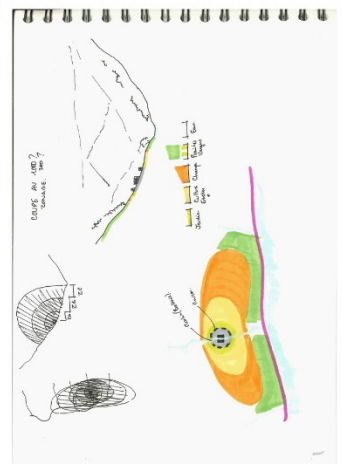
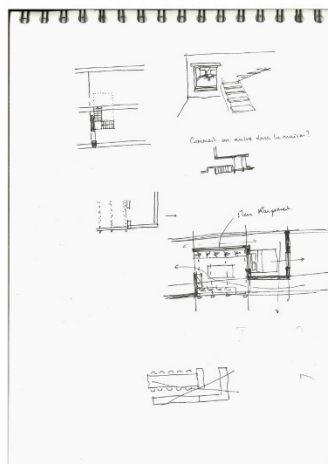
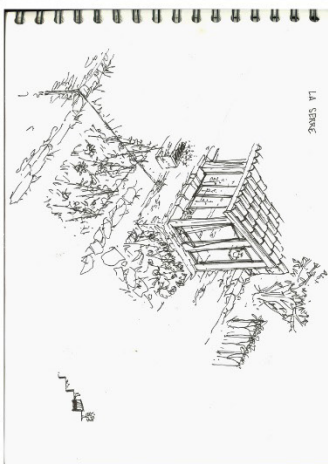
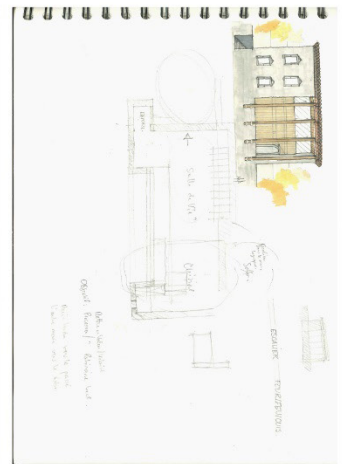
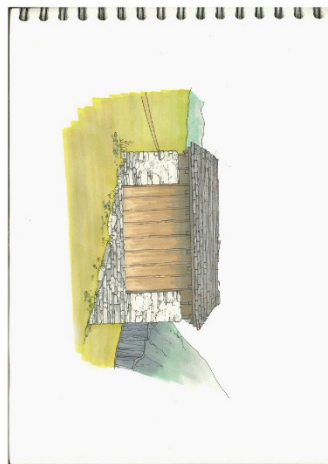
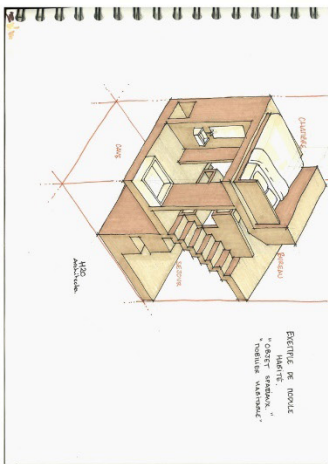
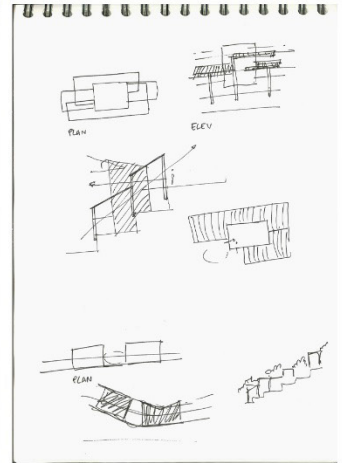
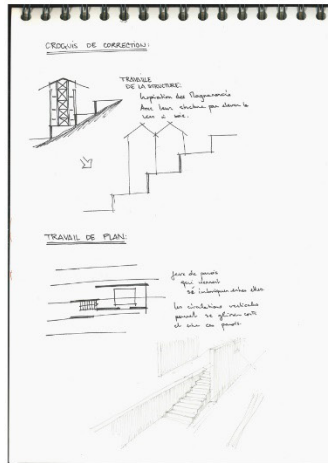
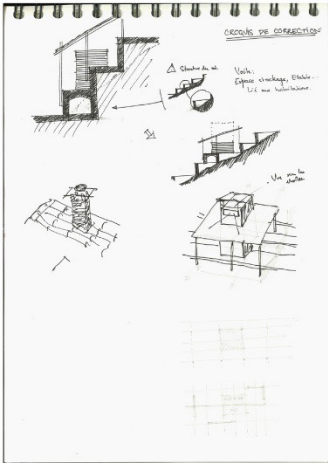
34 Boquien, N., Thiriet, M. (2021). *Autonomie solidaire – écovillages & habitats participatifs – Témoignages et clés pour votre projet*. Rustica Editions.



Valleraugue en 1944, Photo aérienne, archive gouvernemental, source : Géoportail, cf. Sitographie



Croquis de projet, les prémices de la réflexion, croquis de spécialités et premières idées constructives... P.Boonaert



Croquis de projet, des intentions se confirment, études sur l'aspect, la spatialités intérieure, les abords, le mobilier habité.... P.Boonaert

4.1. Les échelles convoquées par le projet

Par conséquent, la conception d'un hameau à l'échelle d'un quartier cévenol induit un projet qui comprend deux échelles. La première, l'échelle du paysage, implique un projet agricole dans lequel on retrouve la seconde : l'échelle domestique avec un projet de logement. D'après le *Grand guide marabout de l'autosuffisance* écrit par John SEYMOUR en 1976, une surface de 2.5 hectares correctement réparties peut subvenir au besoin d'une famille de six personnes avec occasionnellement des excédents à vendre. Ainsi, la surface délimitée par le projet correspond à une aire de 8 hectares, dont un demi-hectare réservé à la production de ressources commerciales, qui pourrait donc convenir à l'autonomie de 18 personnes dans le hameau.



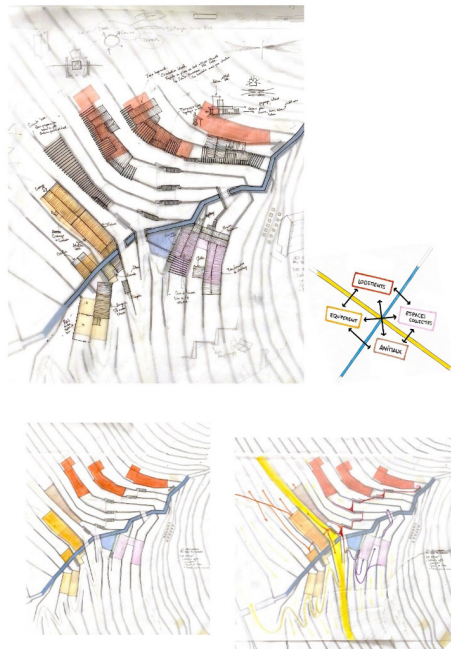
Maquette de Valleraugue, implantation du projet, échelle 1:1000 P.BOONERT



Maquette de Valleraugue, échelle 1:1000, le projet au bord du Clarou, P.Boonaert

4.2. Comment s'implante le projet ?

Dans un premier temps, on vient marquer une limite à la progression de la forêt. La zone ainsi délimitée s'étend le long du Clarou. Plusieurs tancats coupent perpendiculairement cette étendue avant de se jeter dans le cours d'eau qui s'écoule jusqu'à rejoindre l'Hérault, au centre du bourg. À la manière des anciens, c'est à dire en fonction de l'ensoleillement, de la topographie et de l'accès à l'eau, on définit l'emplacement idéal de ce nouveau hameau. Situé presque en face du pont et à proximité du bourg ce hameau bénéficie de tous les services essentiels comme : la place du marché, l'école maternelle et élémentaire, la mairie, une pharmacie, une boulangerie, etc... le tout à moins de 5 minutes à pied, évitant ainsi l'utilisation de véhicules motorisés. Le versant orienté Nord-sud bénéficie d'une luminosité intéressante pour les cultures tout au long de la journée. La morphologie du site permet d'implanter les bâtiments avec une façade plein sud tout en préservant les meilleurs espaces pour les cultures.



Croquis et réflexion sur le programme du projet et sa répartition sur le site. P.Boonaert



Valleraugue, à la confluence entre l'Hérault et le Clarou. En rouge les sentier pédestre, en orange la circulation retravaillé le long du Clarou...



... En blanc, les nouvelles circulations entre les terrasses, dans le bourg, de gauche à droite, le parc pour enfant, l'école primaire, la mairie, la place du marché. En surbrillance, les espaces de cultures et celui mis en place pour le projet.



Le Hameau du projet, maquette au 1/200 P.Boonaert

4.3. L'organisation de l'espace bâti

Bien que situé proche de l'eau il est nécessaire de marquer une certaine distance avec le tancat ceci pour éviter l'infiltration de l'eau lors des crues où lors de violentes intempéries. À l'échelle du hameau le parti pris est de séparer les fonctions pour répondre aux besoins contemporains des habitants. Alors que les anciens utilisaient le rez-de-chaussée pour y loger le bétail et ainsi chauffer le logement, les avancées technologiques et constructives permettent aujourd'hui de séparer la partie réservée aux animaux et ainsi, d'éviter les inconvénients qu'engendrent cette proximité (bruits, odeurs par exemples). Néanmoins, il faut respecter une certaine densité du bâti : d'abord pour préserver les espaces de culture puis pour s'inscrire dans la continuité de ce que faisaient les anciens.

À l'échelle paysagère il est nécessaire de mettre en place de nouvelles circulations. Celles-ci permettront un accès facile aux terrasses tout en s'inscrivant dans la continuité d'une circulation existante le long de l'Hérault qui permet ainsi de communiquer avec le bourg principal sans devoir traverser le cours d'eau. Cette circulation ainsi mise en place contraste avec l'axe routier, alors seul moyen de rejoindre les différents hameaux que l'on retrouve le long du Clarou.

L'analyse du patrimoine cévenol nous permet de tirer des enseignements quant à l'organisation des espaces de culture. Plus les cultures nécessiteront un entretien régulier, plus nous les retrouverons à proximité de l'habitat. Au plus près du hameau on retrouve un jardin fleuri qui marque l'accès au logement ainsi que les herbes aromatiques et potagers personnels. Face à eux, une zone est définie pour accueillir des buissons nourriciers comme les mûriers ou les vignes par exemples. Profitant de la pente plus faible à proximité du cours d'eau une seconde aire d'entretien accueillera alors un enclos verger pour les animaux. Dans cette même aire mais cette fois sur les terrasses, on retrouvera les légumes qui peuvent être cultivés en rang. Plus loin encore, nécessitant un entretien moins régulier, on retrouvera les « *gros légumes* » tels que les pommes de terre, ou les légumes de la famille des courges. Enfin, hors de l'échelle du hameau, on retrouvera les pâtures, les cultures céréalières et fourragères. Cette répartition est marquée par la présence d'un mas à l'extrémité du quartier dont l'organisation des cultures reprendra les mêmes principes cités précédemment avec cependant une échelle réduite.



Plan d'implantation du hameau, traversé par un tancat à bonne distance des habitations.



Les aires d'entretien les plus proches du hameau pour les petits légumes, les potagers, les jardins fleuris



Viennent s'ajouter les enclos verger pour le bétail, l'aire destiné aux légumes en rang.



Les aires les plus éloignées sont réservées aux légumes et fourrages nécessitant le moins d'entretien.

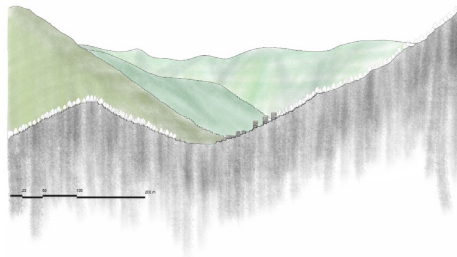


Maquette au 1/200, le Hameau et les différents usages marqués par une morphologie variée. P.Boonaert

4.4. Les usages au sein du hameau

Le hameau répond à un programme riche : séparé en quatre aires différentes définies par la rencontre d'un axe de circulation parallèle aux terrasses et du tancat perpendiculairement à celui-ci. On retrouve une partie équipement qui comprend alors la grange, l'atelier, le grenier et la serre. Elle est complétée par une partie pour les animaux (par exemple : âne, chèvre, mouton, cochon, lapin, poules *etc.*). L'ensemble se voit adjoindre une partie collective liée à la transformation des produits mais aussi à l'accueil des saisonniers et à la vie collective des habitants. Enfin, la dernière aire est réservée au logement. L'accès au hameau se fait par le bas et un chemin carrossable nous amène jusqu'à la partie équipement. A partir de ce point, les autres circulations se font à pied par les nombreux escaliers qui permettent l'accès aux différents niveaux.

Tous ces bâtiments répondent à une morphologie différente qui permet de distinguer leurs usages. Ces quatre zones convergent vers le cœur du hameau où l'on retrouve la fontaine, lieu de vie et de rassemblement. Les intentions spatiales des rez-de-chaussée sont différentes en fonction de l'usage. Pour les logements par exemple, elle est de s'ouvrir sur le paysage latéral en s'inscrivant le long des terrasses. Pour les espaces collectifs, elle est plutôt de s'ouvrir sur les places extérieures aux abords des bâtiments.



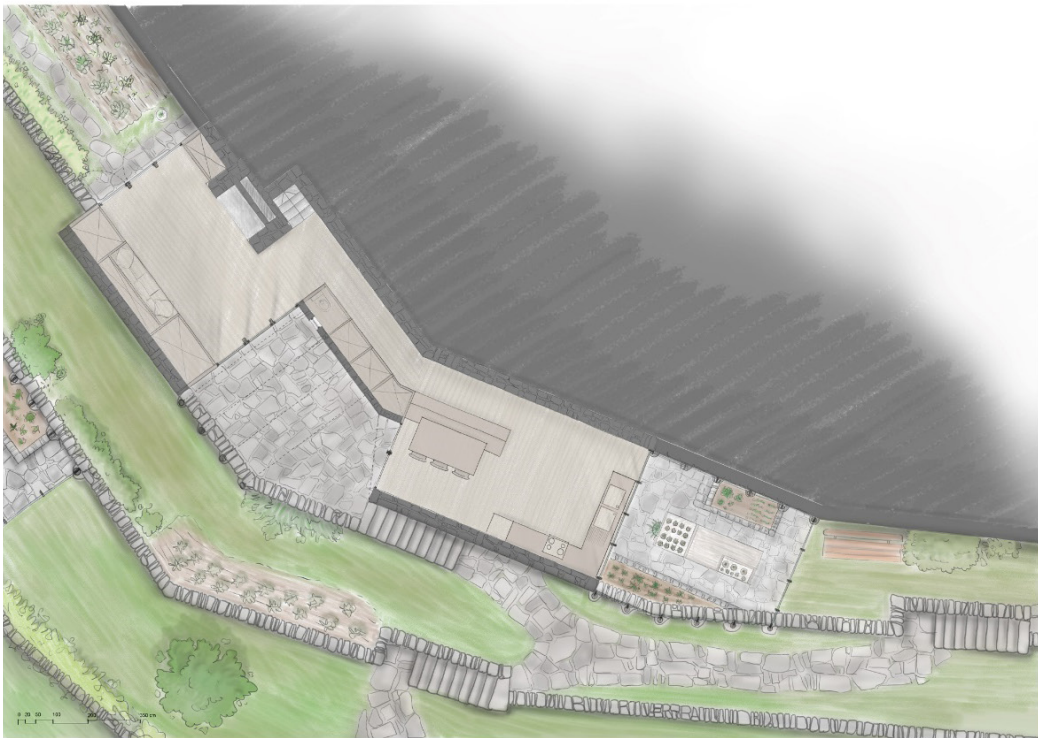


Maquette au 1/50 d'un logement parmi les trois dessinés dans le hameau. P.Boonaert

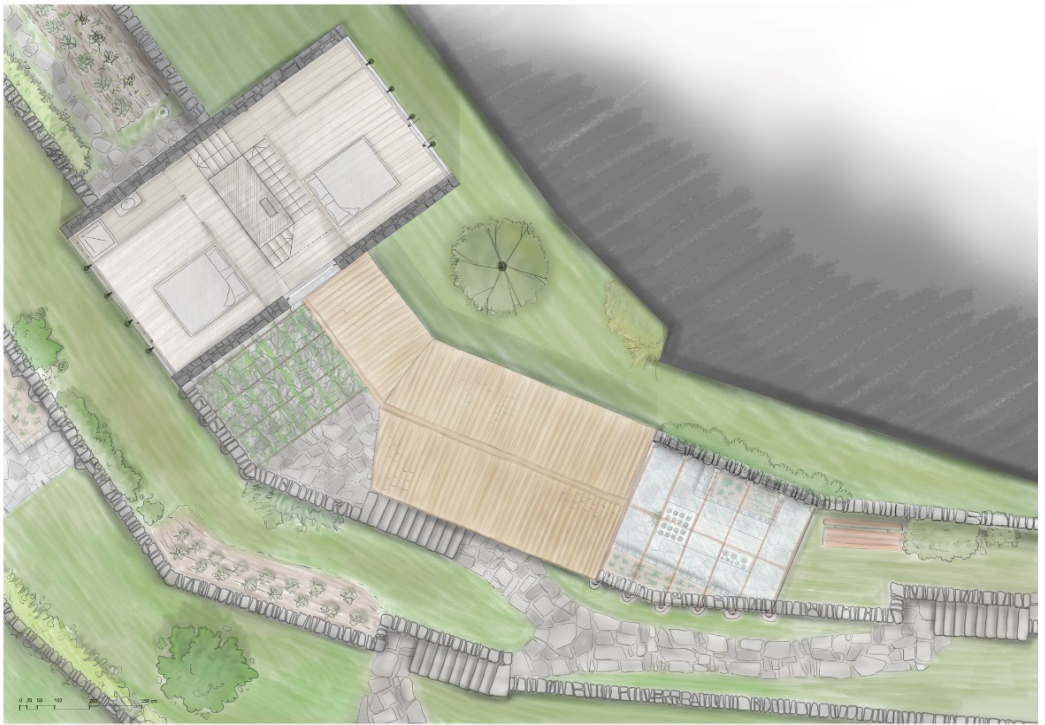
4.5. Détail d'un logement

À l'échelle domestique, j'ai décidé de développer un logement qui pourrait répondre à l'usage d'une famille. La volumétrie du bâtiment s'inspire des volumes bâtis déjà existants sur le site. Par l'utilisation de la pierre et du bois de châtaignier dans la construction traditionnelle, le bâtit n'excède jamais les dix mètres de long sur cinq à six mètres de large. Généralement, ce sont deux à trois étages qui s'additionnent au rez-de-chaussée.

Comme évoqué précédemment, le bâtiment vient s'inscrire le long de la topographie et s'ouvre sur le paysage proche, c'est à dire les espaces latéraux, permettant alors un accès de plain-pied ou un accès par le bancèl inférieur depuis un escalier de pierres sèches conduisant à une terrasse. La cuisine, élément incontournable du projet, se retrouve entre deux espaces végétalisés : la serre et la terrasse. La cheminée, élément essentiel de la maison est le seul élément vertical du projet. La circulation profite de cette verticalité en s'enroulant autour de la cheminée et dessert ainsi les différents niveaux. En ce qui concerne les espaces supérieurs, le parti-pris est différent. Cette fois-ci, il s'agit de s'ouvrir sur le paysage lointain en venant se poser perpendiculairement sur le rez-de-chaussée. Par des jeux de niveaux, on arrive dans un espace modulable qui pourrait répondre à plusieurs usages. Il jouit d'une vue et d'une orientation idéales pour y passer du bon temps. Les chambres quant à elles se retrouvent côté versant profitant ainsi d'une lumière plus matinale et d'une intimité préservée. Enfin, on retrouve un dernier niveau, lui aussi, adaptable aux besoins, pouvant servir d'espace de stockage comme de chambres supplémentaires.



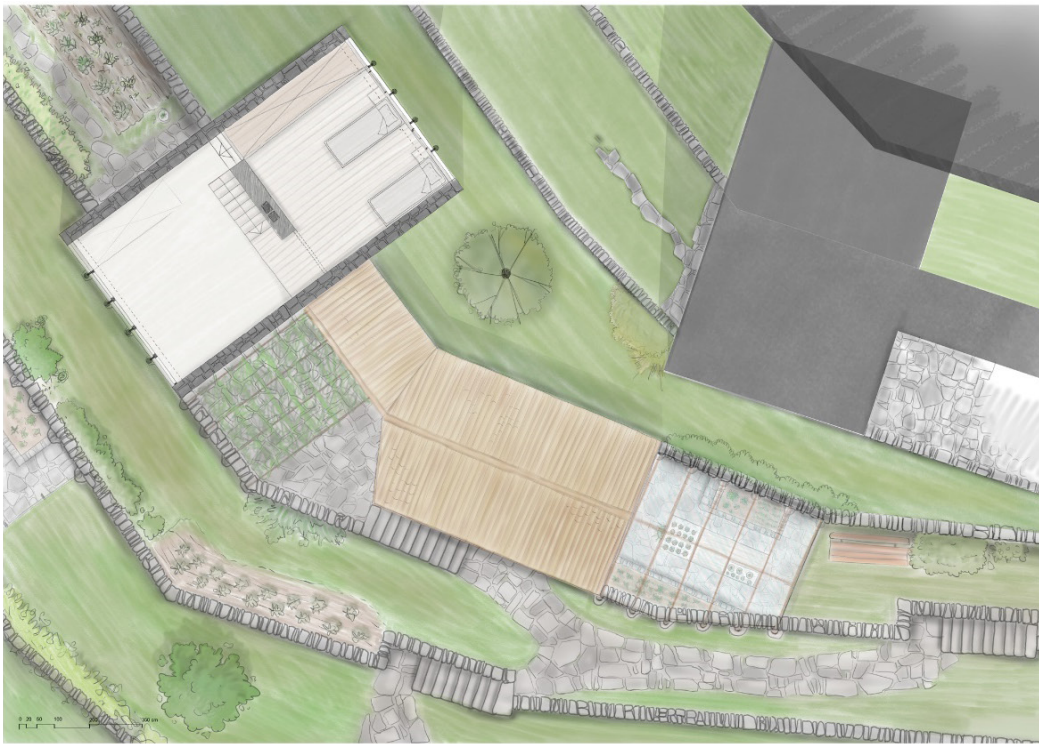
Plan du rez-de-chaussée, dessin à la main, le bâtiment s'inscrit le long de la topographie et s'ouvre sur ses espaces latéraux. P.Boonaert



Plan de l'étage supérieur, dessin à la main, le bâtiment s'implante alors perpendiculairement à l'étage inférieur, s'ouvre sur le lointain et permet différents jeux de niveaux. P.Boonaert



En double hauteur, l'espace exposé Sud-Ouest est très modulable



Dernier étage, adaptatif aux besoin de ses usagers.

4.6. Matériaux et structure

Pour ce qui est de la matérialité, il est évident que nous emploierons la technique de la pierre sèche. Lors de la préparation du chantier, la quantité colossale de pierres récupérées sur le site permettra la réalisation presque intégrale de l'ensemble des bâtiments. À cela on ajoutera l'utilisation du bois pour les éléments structurants comme la charpente ou les planchers. La reforestation de l'Aigoual par des arbres Douglas permet son utilisation dans le bâtiment. De plus, cette essence d'arbre permet le franchissement de portée plus grande qu'avec du bois de châtaignier. Néanmoins, pour la réalisation de grandes baies, des linteaux en béton seront nécessaires. Dans un esprit écologique et de construction locale, il serait intéressant d'utiliser du béton de schiste, matériau développé dans la région depuis seulement quelques années. Enfin, pour parler de la toiture, la coutume locale est d'utiliser une tuile canal typique du paysage méditerranéen.

Enfin, si le parti pris est de respecter la densité et la volumétrie du bâti, le côté contemporain est apporté par la rigidité des intentions concernant les ouvertures. De plus, l'organisation interne du bâtiment est plus radicale et plus neutre permettant une certaine modularité de ces espaces. C'est à mon sens un bon moyen d'assurer la pérennité d'un bâtiment qui pourra s'adapter à toutes les fonctions qu'on voudra lui attribuer. Ainsi, le système structurel se veut simple et pragmatique comme le faisaient d'ailleurs nos aïeux. Les pans de mur disponibles permettront l'ajout de bâtiments si le besoin s'en fait sentir.

4.7. Les abords et les bâtiments annexes

En plus de redéfinir les terrasses et de concevoir les espaces bâtis, il est essentiel de définir les abords des bâtiments que ce soient les circulations ou les différents réseaux hydrauliques au sein du quartier. D'abord, le tancat devra être restauré pour assurer un écoulement régulier de l'eau mais également permettre la construction d'une prise d'eau alimentant un béal lui-même relié à une gourgue qui servira de réserve d'eau pour les périodes estivales. Il faudra alors définir l'emplacement des béalières, et surtout, construire les circulations par le système de calade cévenole.

De plus, nous avons vu que de nombreux bâtiments annexes étaient nécessaires au sein du hameau pour assurer l'autonomie de ses habitants. En plus d'assurer cette autonomie, il joue également un rôle social comme la fontaine qui rassemble animaux comme habitants ou randonneurs qui viendraient à passer. C'est également le rôle de la partie collective de ce hameau, où, en plus des bâtiments réservés à la transformation et au stockage des aliments, on retrouvera des espaces de rassemblement qui permettront aux habitants et aux promeneurs de se retrouver durant leur journée de labeur.

4.8. Mes inspirations pour ce projet.

Les réalisations de mon experte, Nathalie CREPIN, ont, dans un premier temps, étayé mes recherches sur l'architecture contemporaine dans le périmètre du Parc National. Alliant patrimoine et nouveauté, tout en s'intégrant parfaitement à son contexte d'une manière simple et adaptée, ses travaux ont su nourrir ma créativité et me sont apparus comme étant en parfaite adéquation avec le projet que je souhaitais mettre en place.

Les réalisations d'architectes internationaux comme Jean NOUVEL avec l'Hôtel Saint-James à Bordeaux, inspiré des séchoirs à tabac de la région ; ou encore Peter ZUMTHOR avec le Musée de la mine de zinc en Norvège, m'ont conforté dans le choix de réinterpréter un patrimoine en quelque chose de nouveau dans l'optique de mettre en valeur le patrimoine local.

Renzo Piano avec la réalisation de son agence à Gênes en Italie, m'a également beaucoup inspiré pour son intégration à la topographie du milieu et son rapport très franc avec la végétation ainsi que les vues sur son environnement. Son haut degré d'ouverture sur l'extérieur, préservant toutefois l'intimité des occupants, m'a également grandement inspiré et motivé pour l'élaboration de ce projet.

Enfin, l'artisanat cévenol m'a donné l'idée, l'envie, d'une « épaisseur habitée » puis d'un « mobilier habité » que j'ai d'ailleurs retrouvé dans les créations du studio d'architecture H2O.

L'essentiel des sources d'inspiration de ce projet me viennent surtout du site et des bâtiments qui le composent. Arpenter les lieux m'a énormément servi à m'imprégner de ses volumes et de ses formes. Le projet est donc incorporé de détails d'autres bâtiments, cela fonctionne beaucoup par la réinterprétation. Une baie dans un mur de schiste, une façade en retrait dans un hameau voisin, les treilles que l'on aperçoit aux abords des bâtiment ou pour soutenir une vigne... Tous ces éléments nourrissent mon interprétation de ce patrimoine et ma créativité.

Finalement, ce projet de fin d'études reflète à la fois mes pratiques personnelles, l'enseignement reçu dans le cadre de mes études mais surtout l'esprit du lieu.



En haut, des mas isolés sur un pent de montagne au bord du Clarou, en dessous, une maquette d'un habitat typiquement cévenol, Musée Maison Rouge, St Jean du Gard. Photo : P.Boonaert, mars 2021 et juillet 2020



Une façade inspirante au hameau du Valdeyron Photo : P.Boonaert, juillet 2020



Une autre source d'inspiration au hameau du Mallet, Photo : P. Boonaert juillet 2020

CONCLUSION

Ce mémoire avait pour ambition de questionner le rapport entre les enjeux de la modernité et le patrimoine cévenol, vestige d'un savoir-faire séculaire et d'un lien étroit avec son environnement, en se demandant par quels moyens on peut adapter le patrimoine agropastoral cévenol à la modernité.

Pour cela, il a d'abord fallu définir le patrimoine agropastoral cévenol, plus précisément celui observable dans les vallées de Valleraugue, et comprendre pourquoi il a failli disparaître au début de la mondialisation. Il a également fallu prendre connaissance des enjeux actuels auxquels fait face ce territoire, et se demander si certains de ces enjeux étaient déjà connus des anciens ; et si oui, quelles étaient les solutions qu'ils avaient mises en place. Ainsi, les nombreuses spécificités du patrimoine cévenol, de l'unité domestique jusqu'à l'ensemble de la région, laissaient entrevoir la multidisciplinarité des cévenoles et donc la connaissance élargie de leur milieu.

Il convenait alors de s'intéresser au mode de vie de ces habitants et particulièrement aux conséquences architecturales de cette agropastoralisme. L'échelle du quartier était alors appropriée car il s'agit de la plus petite échelle permettant de comprendre l'aménagement d'une vallée cévenole.

L'expérimentation de cette analyse par le projet a permis de mettre en relation les différentes échelles observables au sein d'un quartier : l'échelle paysagère et l'échelle domestique. De plus, le projet permet de proposer une solution à la disparition du patrimoine, principalement causée par un manque d'entretien et par les violentes intempéries des épisodes cévenols. Ces derniers sont aussi un enjeu pour le territoire qui doit s'en prémunir. Enfin, l'arrivée d'une nouvelle population est une opportunité à laquelle il est nécessaire de se préparer.

Ainsi par une connaissance approfondie des différents aspects culturels, sociaux, spatiaux et constructifs, mais également par une connaissance des défis que rencontre le terrain d'études, il est possible de concevoir une architecture qui répond à ces enjeux, tout en y intégrant les caractéristiques qui font l'identité de ce lieu. Bien sûr, de nombreux autres aspects pourraient être abordés, mais chacun d'entre eux nécessiterait une étude à part entière qui déborderait du cadre que nous nous sommes fixés pour ce travail.

En ce début de XXI^{ème} siècle, les Cévennes, dont la réputation de terre d'accueil et de résistance n'est plus à démontrer, semblent parties pour devenir un modèle d'une mondialisation maîtrisée. Ses nouveaux habitants, comme ceux installés depuis plusieurs générations, s'entendent sur la volonté d'habiter différemment. Habiter par le logement que l'on souhaite de plus en plus écologique et responsable, mais aussi habiter par des comportements plus sincères, par une économie locale et une alimentation raisonnée... Des idées que l'on retrouve dans l'identité cévenol depuis bien longtemps. La véritable chance des Cévennes, c'est d'avoir acquis le statut de Parc national habité que l'on doit à la volonté de ses habitants dès les prémices de sa création. Il s'agit alors d'un patrimoine vivant, qu'il ne faut donc pas uniquement préserver, mais également faire évoluer avec son temps. N'oublions pas que le patrimoine d'aujourd'hui était le présent d'hier. Faisons en sorte que nos réalisations contemporaines s'inscrivent dans la continuité de ce patrimoine, afin qu'il devienne un exemple pour les générations futures.

BIBLIOGRAPHIE

Boquien, N., Thiriet, M. (2021). *Autonomie solidaire – écovillages & habitats participatifs – Témoignages et clés pour votre projet*. Rustica Editions.

Joutard, P., Chabrol, J.P. (2020). *L'invention des Cévennes*. Alcide.

Lopes, C. (2020). *Comment ré-interpréter un patrimoine territorial ordinaire pour nourrir un projet local ?* [Mémoire de master, Université Catholique de Louvain, Faculté d'Architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme LOCI – Tournai]

Chabrol, J.P., Travier, D., Penchinat, C. (2019). *4 saisons en Cévennes*. Alcide.

Seymour, J., Sutherland, W. (2019). *Le grand guide marabout de l'autosuffisance*. Marabout.

Joutard, P., Cabanel, P., Cornu, P., Clavairolle, F., Rieutort, L., Tallec, J. (2013). *Les Cévennes au XXI^{ème} siècle, une renaissance*. Alcide.

Bouchard-Seguín, H., Lacanal, G., Travier, D., Dombre, M., Goupy, D., Darnas, I., Massé, L., Dollfus, M., Pic, J.P., Hoksbergen, I., Grégoire, G., Cendrier, K. (2010). *Maisons des Cévenne – Architecture vernaculaire au cœur du Parc national*. Parc National / Le Rouergue.

Fabre, P. (2009). *Dictionnaire des noms de lieux des Cévennes*. Christine Bonneton éditeur.

Chamson, A. (2001). *Le livre des Cévennes*. France Loisirs.

Cabanel, P. (2000). *Histoire des Cévennes – 2^{ème} édition mise à jour*. Presses Universitaires de France.

Hébrard, F. (1992). *Félix fils de Pauline*. Flammarion.

Taillefer, F., Hélas, J.C., Joutard, P., Travier, D., Pelen, J.N., Carrière, P., Fabre, A.G., Bennassar, B. (1991). *Les Cévennes – de la montagne à l'homme*. Privat.

Stevenson, R.L. (1879). *Voyage avec un âne dans les Cévennes*. Alcide.

Garmath, S. & Vincent, J., *Valleraugue à la découverte d'un patrimoine*, Mémoire de fin d'étude en architecture, ENSA Montpellier (1993)

Gautier, D., *Analyse des rapports entre l'organisation spatiale et la gestion des ressources renouvelables appliquée aux paysages de châtaigneraie en Cévennes*. Géographie. Université d'Avignon, 1996.

Balfet, H., & Bromberger, C., *Dimensions de l'espace et formes d'entraide : le « quartier » cévenole*, parue dans *L'autre et l'ailleurs. Hommage à Roger Bastide* (1976). p.117-p.136.

SITOGRAPHIE

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales :

<https://www.cnrtl.fr/>

Site du Val d'Aigoual, bulletin d'information du 3 décembre 2020 relatif aux inondations de septembre 2020 :

<https://valdaigoual.fr/bulletin-dinformation-special-inondations/>

Les terrasses cévenoles :

<https://www.decouverte-cevennes.fr/les-terrasses-cevenoles/>

Association des Bâisseurs en Pierres Sèches :

<http://www.pierreseche.fr/abps/>

Parc National des Cévennes :

<https://www.cevennes-parcnational.fr/fr>

Pour accéder à la charte du parc national des Cévennes :

<https://www.cevennes-parcnational.fr/fr/le-parc-national-des-cevennes/la-charte>

Le centre de documentation et d'archives du parc national des Cévennes :

<http://centre-documentation.cevennes-parcnational.net/>

Cartes interactives du parc national des cévennes :

<http://map.parcsnationaux.fr/?=PNC>

Pour voir quelques réalisations de Nathalie Crépin, Architecte D.P.L.G

<https://www.maisonecolozere.fr/>

ANNEXES

Dans cette annexe vous retrouverez des photos complémentaires à l'illustration des différentes parties, elles seront classées comme suit :

Quelques photos relatives au cours d'eau et notamment aux dégâts encore visibles sur les rives causées par l'inondation du 19 septembre 2020 entre Valleraugue et Taleyrac.

Des photos représentant les cultures dans les vallées du Clarou, de l'Hérault, et dans les villages de Taleyrac et de Mandagout.

Quelques Photos représentant les hameaux environnant Valleraugue.

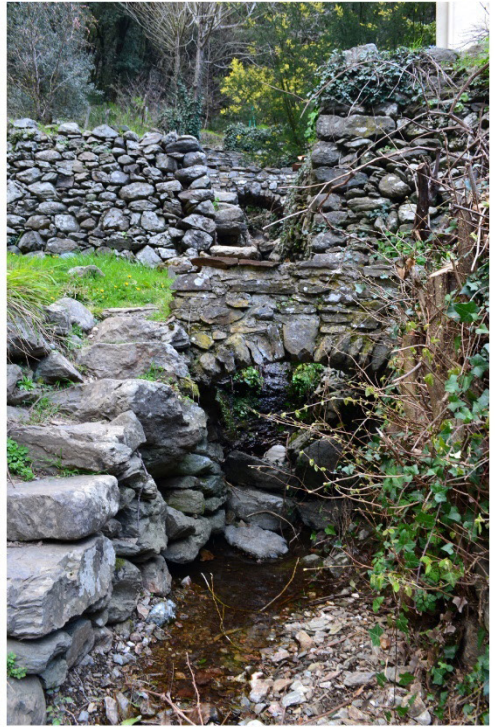
D'autres représentant les murs, leurs subtilités d'appareillage, de texture, de couleur et d'aménagement toujours dans la ces vallées.

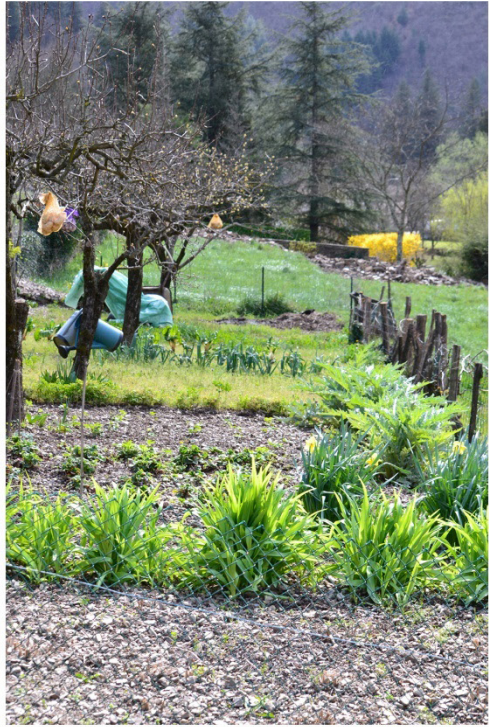
Des photos supplémentaires représentant la diversité des terrasses de cultures environnantes.

Enfin, pour conclure cette annexe photographique, des photos des magnifiques paysages illustrant ce relief abrupt de serres et de valats caractérisant Valleraugue.

Toutes ces photos ont été prise par moi même au cours du mois de mars 2021.

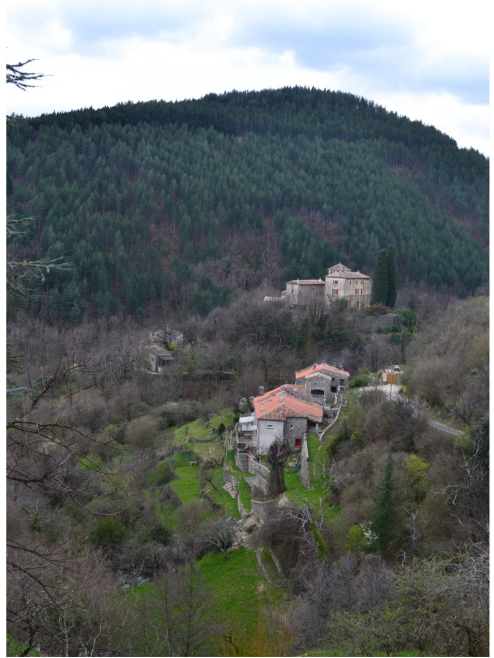




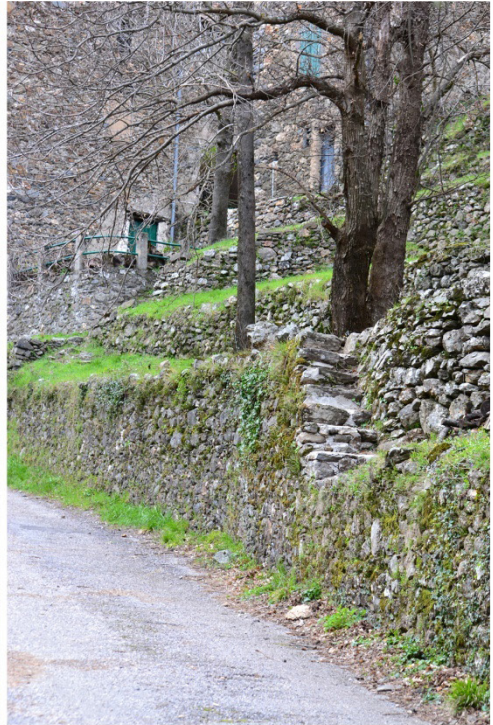


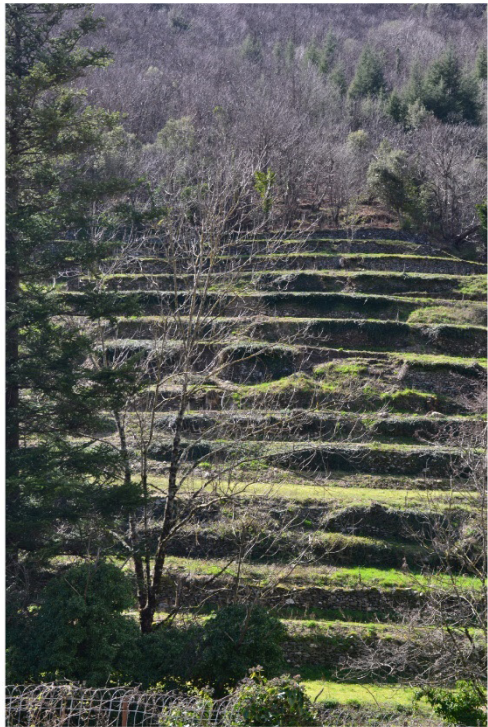
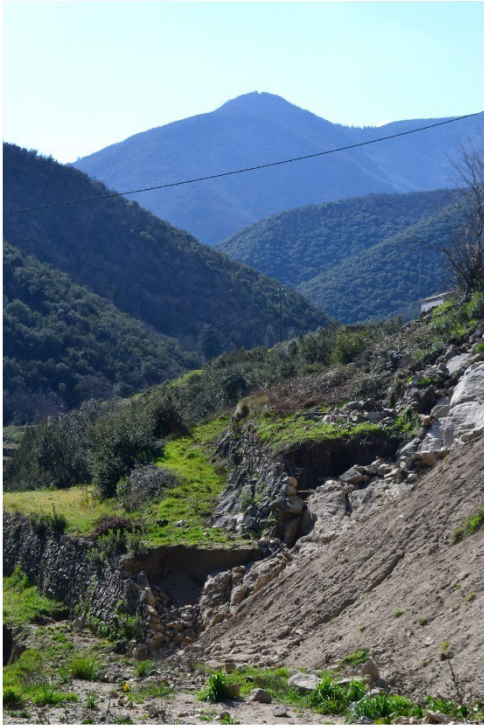


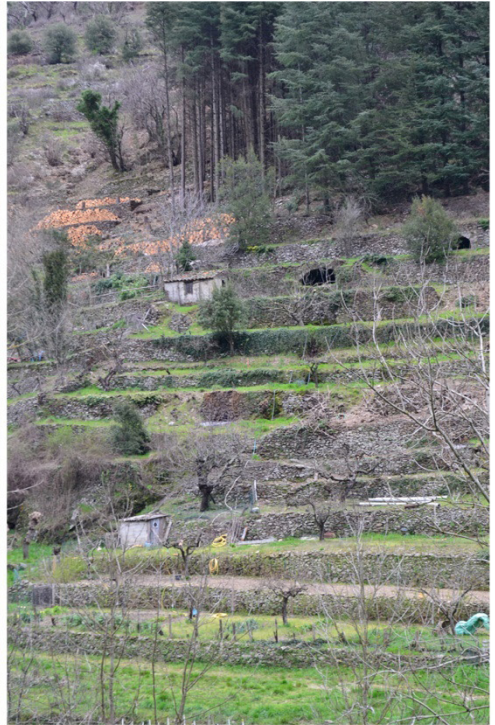
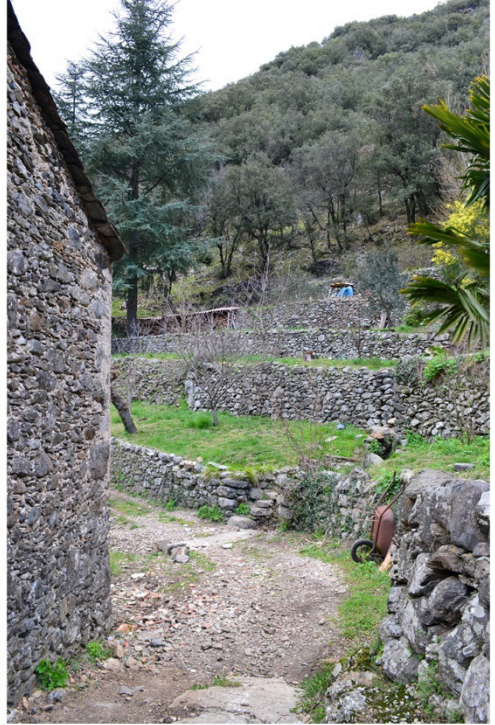




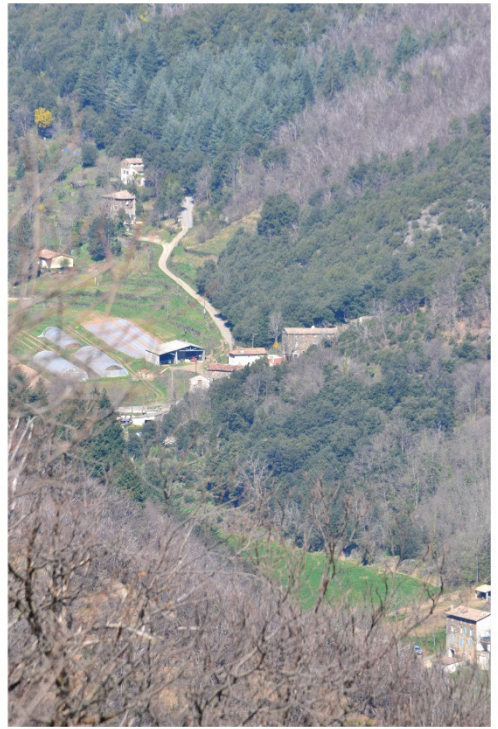


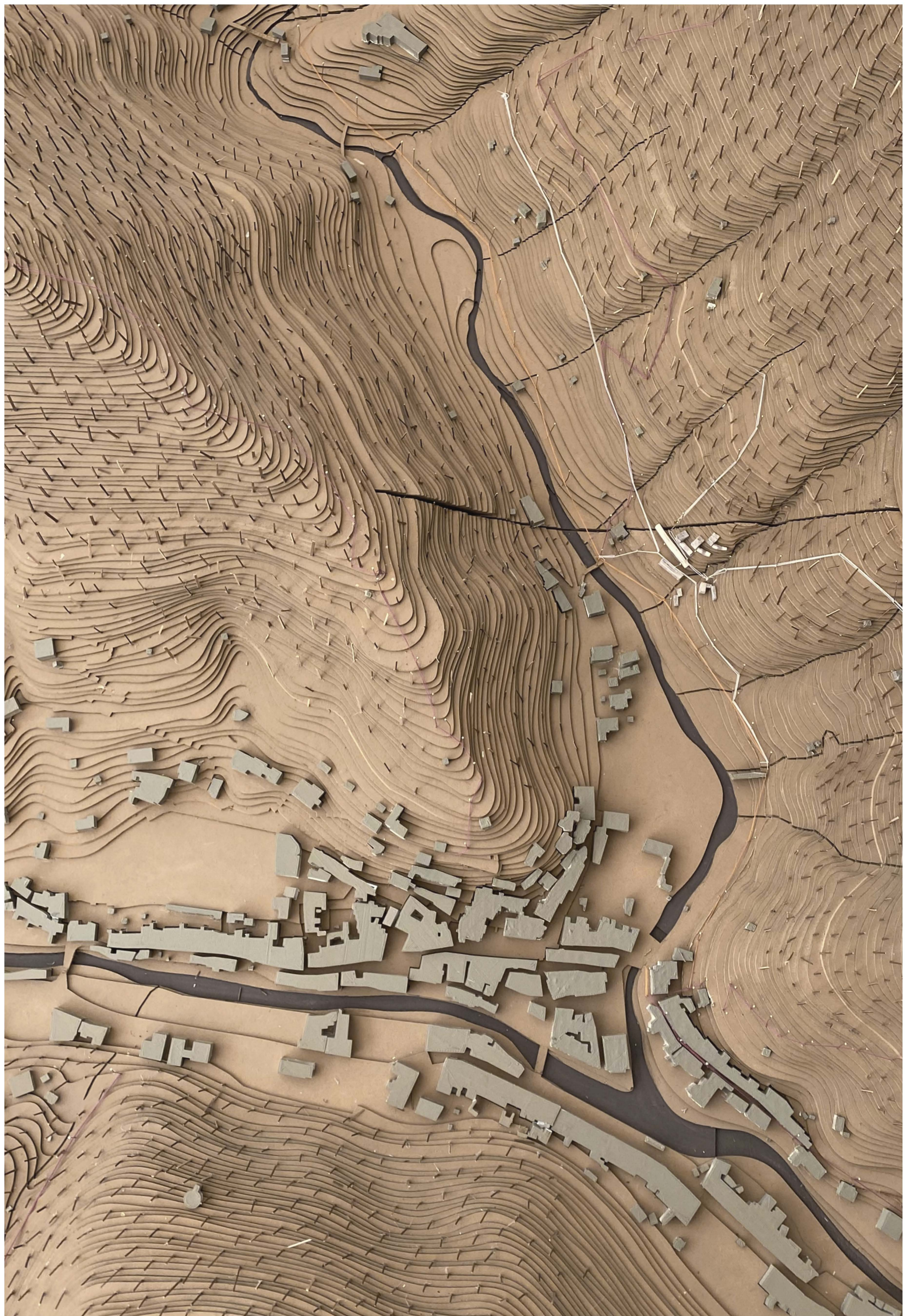






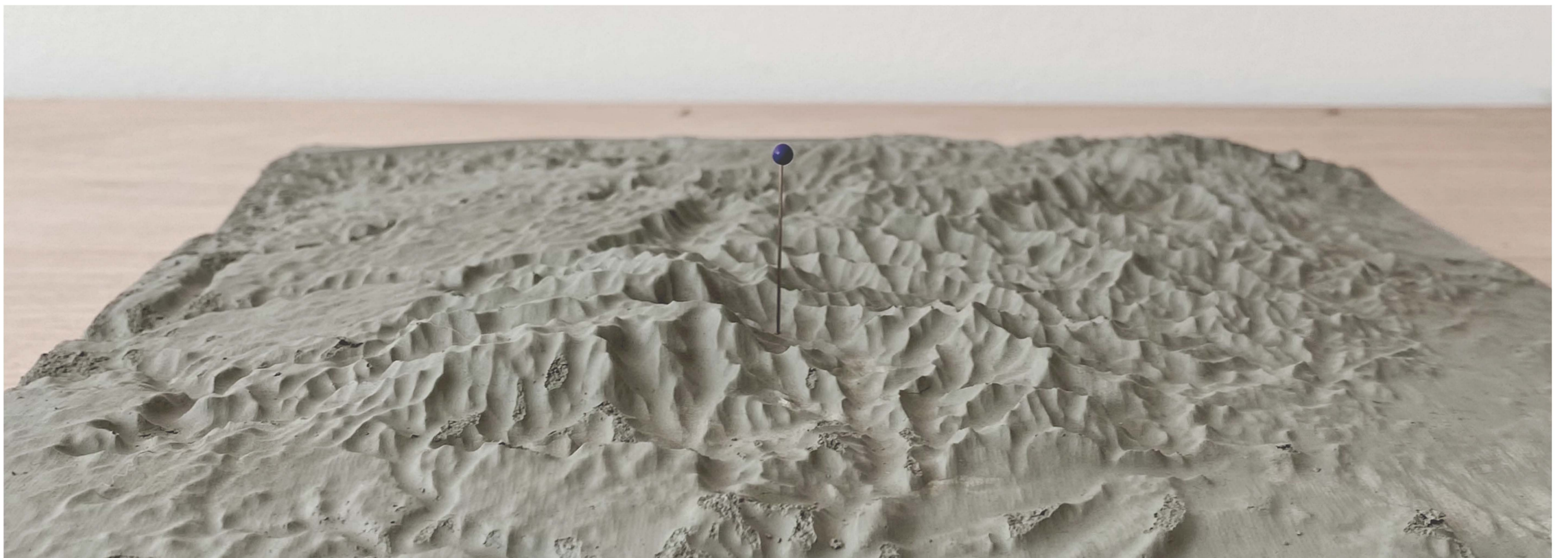






Légende des illustrations :

- 1: Les terrasses à l'entrée du village de Valleraugue et, derrière, le Mont Aigoual.
- 2: La vallée du Clarou et, en arrière plan, les crêtes de l'Aigoual
- 3: Maquette de Valleraugue à l'échelle 1/1000, la confluence entre la rivière du Clarou et celle de l'Hérault.
- 4: Maquette relief du parc national et situation de Valleraugue



Du temps, de l'eau, des pierres et des Hommes : ce sont les ingrédients qui ont forgé le territoire des Cévennes. Au rythme des saisons et des aléas climatiques, avec la roche mère des versants de montagne colonisés, en détournant l'eau, luttant contre sa violence ou sa furtivité, toutes deux imprévisibles et irrégulières, l'Homme, siècle après siècle, a fait de ces montagnes inhospitalières un paysage bâti et architecturé dans les moindres détails. Si tout était savamment disposé et entretenu, c'est que la prospérité des habitants des Cévennes en dépendait. Après un siècle de déprise, les Cévennes connaissent un regain démographique dans un contexte où une grande partie de ce patrimoine s'est perdu, détruit par la puissance de l'eau, la hardiesse de la nature et l'abandon des Hommes. L'identité forte de cette région nous fait consi-

dérer ce patrimoine comme un héritage commun, et la conscience des Hommes nous pousse à le préserver. On peut alors se demander comment ce patrimoine peut s'adapter à cette modernité. La création du Parc National des Cévennes a marqué l'arrêt de ces abandons. Les nombreux ouvrages relatant les moindres détails de ce patrimoine continuent de susciter questions et admiration. Quant aux études plus récentes sur les effets des aménagements des anciens, elles démontrent la nécessité de les entretenir, même pour répondre à des enjeux actuels. L'interdépendance entre l'eau, les cultures et l'habitat apparaît évidente dans les Cévennes. Or, l'arrivée croissante de personnes désireuses d'un cadre de vie proche de la nature, riche de rapports sociaux, d'espace de cultures, source d'une alimentation maîtrisée,

inspirateur d'un sentiment de liberté, de vivre ensemble et que l'urbanité n'arrive plus à leur offrir, nous rappelle à quel point l'occasion de lier ces espaces d'accueil à leur contexte est nécessaire. A travers la conception d'un hameau sur d'anciennes terrasses à Valleraugue, le projet d'architecture de ce mémoire propose un modèle d'interprétation du patrimoine face aux enjeux actuels du territoire. Grâce à l'apport théorique et aux connaissances de son contexte, ce mémoire propose non seulement de préserver ce patrimoine, mais aussi de le valoriser et enfin de l'adapter à la modernité. L'objectif est que ce patrimoine perdure, tout comme les Cévennes après la création du parc habité, pour qu'il traverse les époques et accompagne encore plusieurs générations dans une relation symbiotique de la montagne à l'homme.

DU TEMPS, DE L'EAU, DES PIERRES, DES HOMMES...

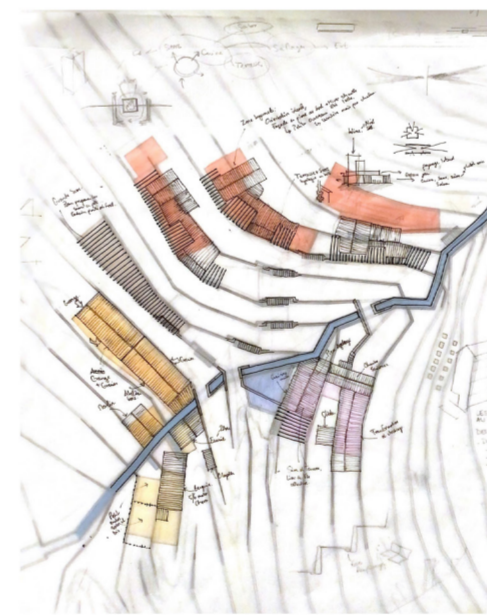
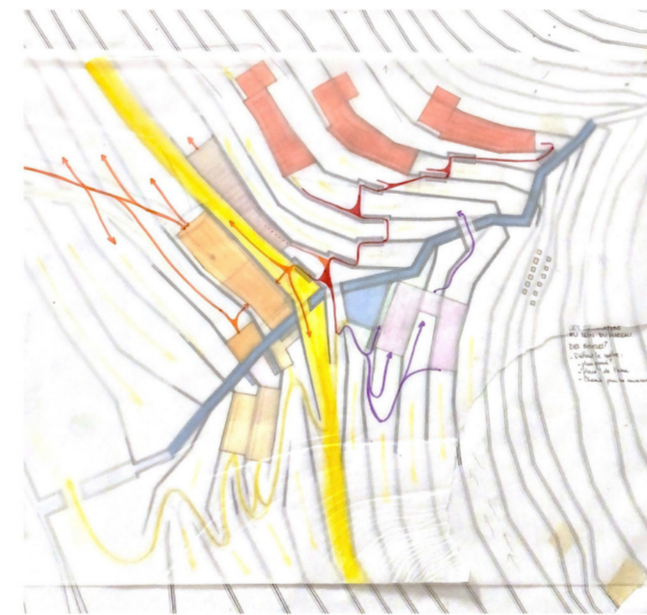
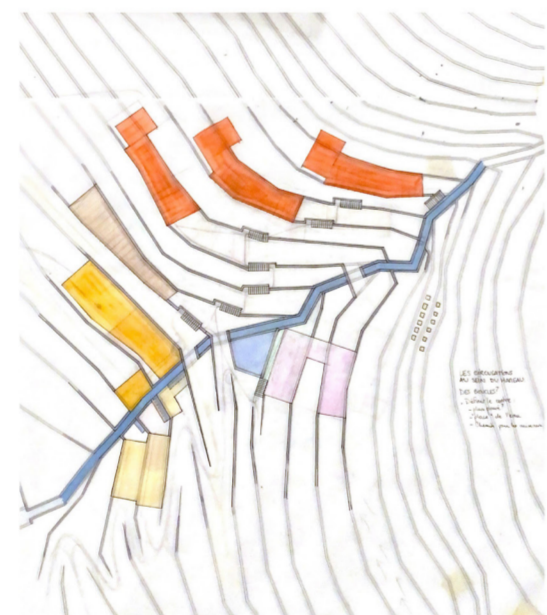
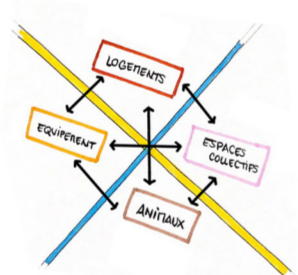
Nathalie CREPIN ; Nicolas LORENT ; Atelier 1.618 : Eric VAN OVERSTRAETEN, Pierre ACCARIN, Daniel OTERO PENA, Luca SGAMBI

PAUL BOONAERT



Légendes des illustrations

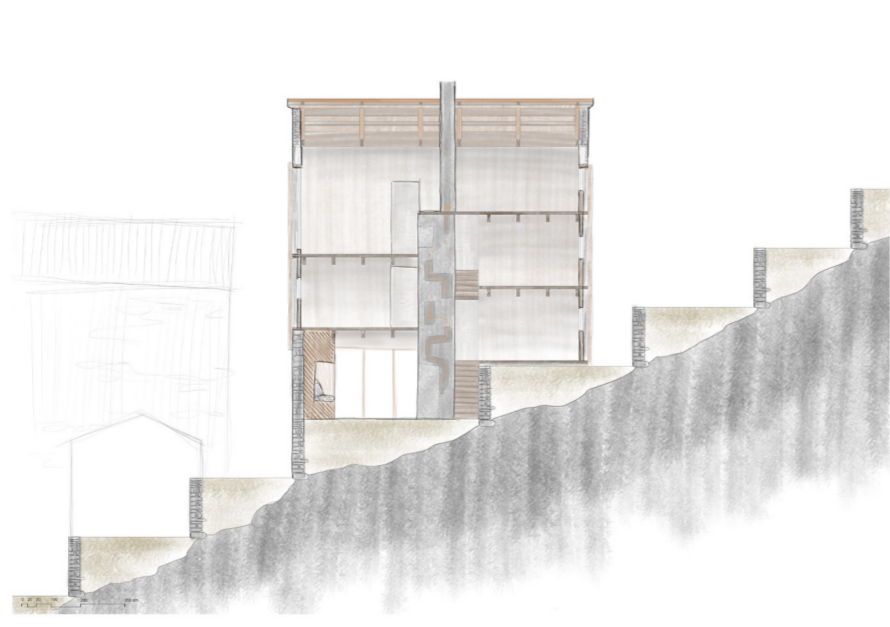
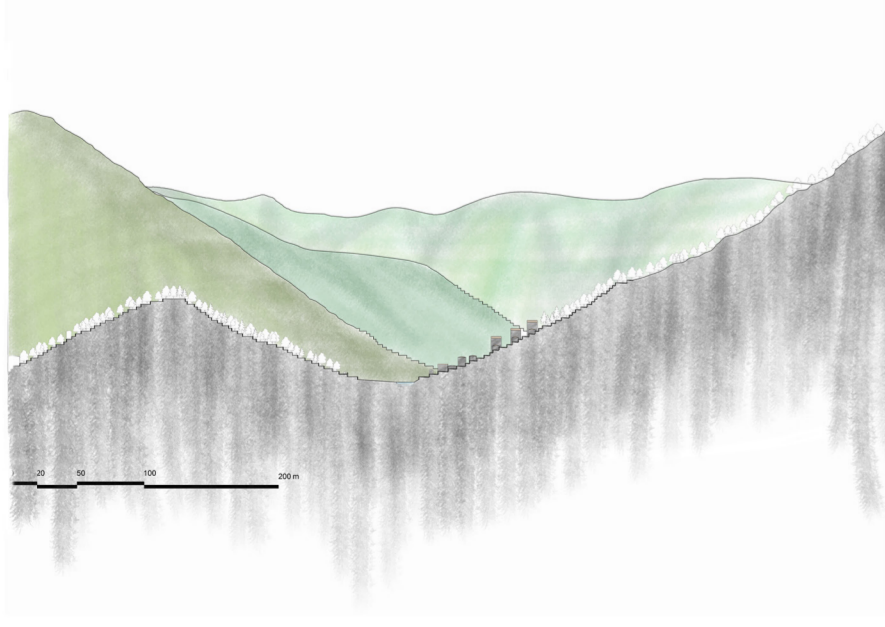
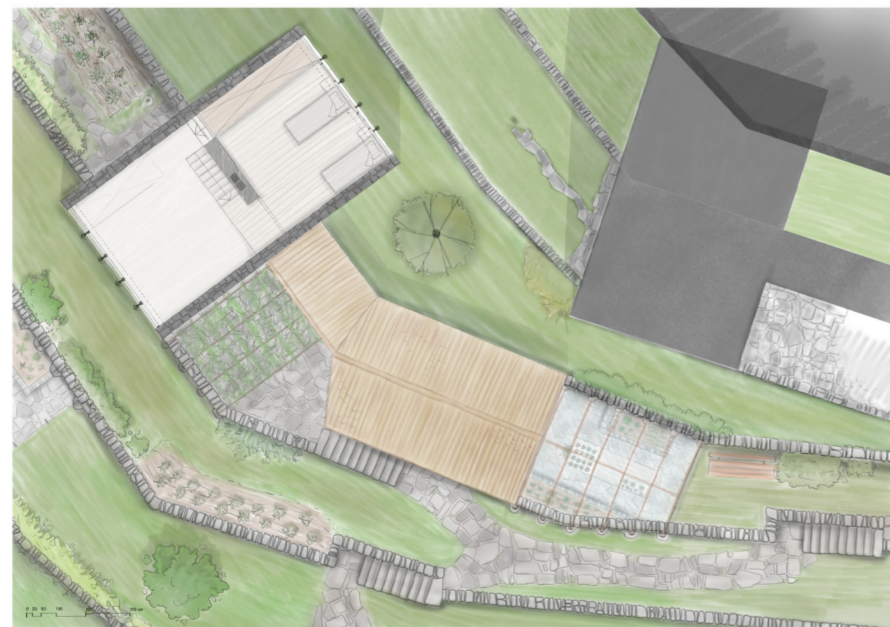
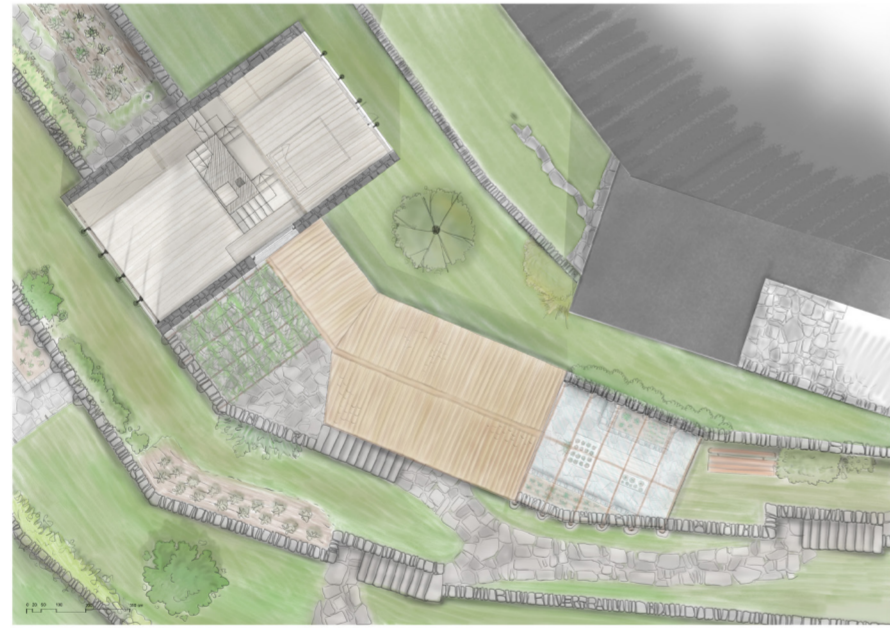
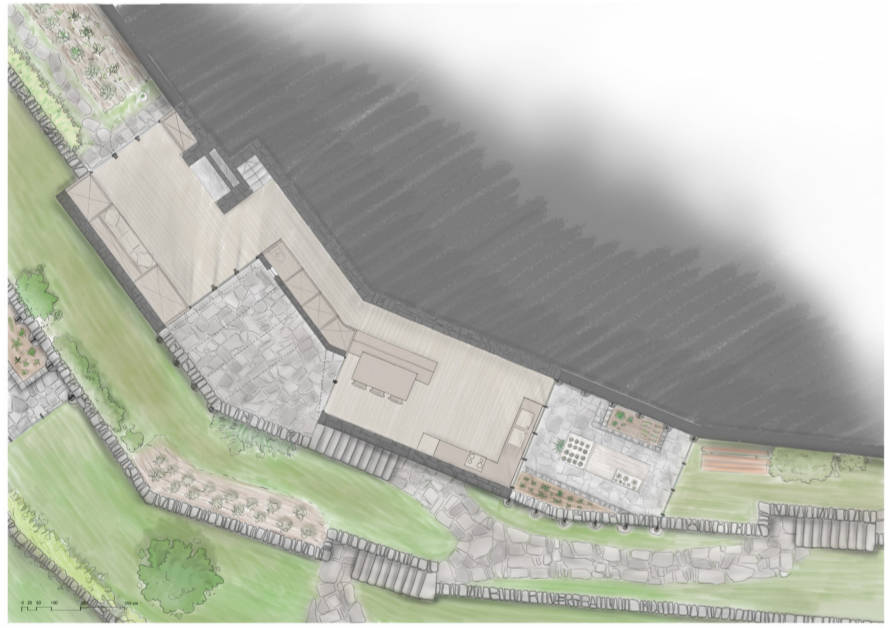
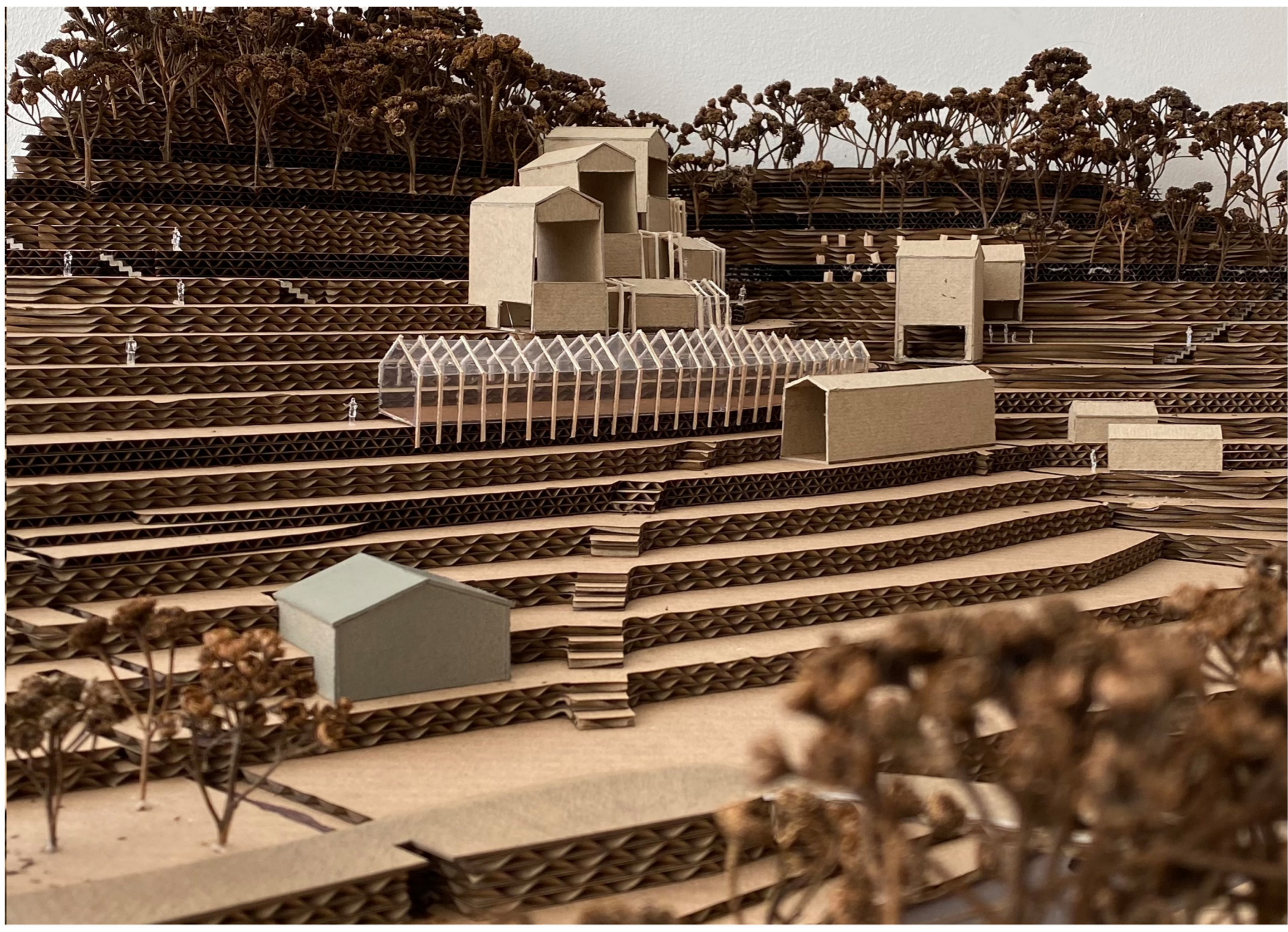
- 1: Maquette du projet à l'échelle 1/1000
- 2: Maquette du hameau à l'échelle 1/200
- 3, 4, 5 et 6: Croquis de recherche sur l'implantation
- 7: Plan de Valleraugue, mise en évidence des espaces cultivés
- 8: Plan de Valleraugue, juste avant la rencontre du Clarou avec l'Hérault.
- 9: Plan schématique à l'échelle paysagère de l'implantation
- 10: Plan schématique à l'échelle du hameau de l'implantation



DU TEMPS, DE L'EAU, DES PIERRES, DES HOMMES...

Nathalie CREPIN ; Nicolas LORENT ; Atelier 1.618 : Eric VAN OVERSTRAETEN, Pierre ACCARIN, Daniel OTERO PENA, Luca SGAMBI

PAUL BOONAERT



Légendes des illustrations :

- 1: Maquette du hameau à l'échelle 1/200
- 2: Maquette d'un logement à l'échelle 1/50. Façade perpendiculaire à la topographie.
- 3: Maquette d'un logement à l'échelle 1/50. Séquence d'entrée entre la cuisine et le salon.
- 4: Plan du rez-de-chaussée. Le bâtiment vient s'implanter contre les terrasses et s'ouvre sur les espaces latéraux.
- 5: Plan du R+1, le volume ajouté vient se poser perpendiculairement sur l'étage du dessous et s'ouvre sur le paysage lointain.
- 6 et 7: Plans des étages supérieurs.
8. Coupe schématique de l'implantation des volumes du hameau sur la pente
9. Coupe dans le logement
- 10, 11, 12 et 13: Photos, sources d'inspiration pour le projet.

DU TEMPS, DE L'EAU, DES PIERRES, DES HOMMES...

Nathalie CREPIN ; Nicolas LORENT ; Atelier 1.618 : Eric VAN OVERSTRAETEN, Pierre ACCARIN, Daniel OTERO PENA, Luca SGAMBI

PAUL BOONAERT

